

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



SIVOM
Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac

Route du Circuit - La Graouade
31800 Saint-Gaudens

Tél : 05 61 94 73 73
Fax : 05 61 95 99 02

Le SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac réalise tous les ans un rapport sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets et sur l'ensemble des activités de la collectivité.

Ce bilan d'activité annuel répond à une obligation légale détaillée à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités territoriales. Cet article prévoit que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année à l'ensemble de ses adhérents, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance.

Table des Abréviations

ADEME :	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ADMR :	Aide à domicile en milieu rural
ALU :	Aluminium
ATEX :	ATmosphère EXplosive
BRF :	Bois Raméal Fragmenté
CA :	Compte Administratif
CACES :	Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité
CC :	Communauté de Communes
CDT :	Centre De Tri
CIAS :	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CNPN :	Conseil National de Protection de la Nature
DASRI :	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DASTRI :	Éco-organisme en charge de la gestion des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DEA :	Déchets d'Éléments d'Ameublement
DEEE :	Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques
DIB :	Déchets Industriels Banals
DMS :	Déchets Ménagers Spéciaux
DREAL :	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DRPE :	Document Relatif à la Protection des Explosions
ECO-DDS :	Éco-organisme en charge des Déchets Diffus Spécifiques ménagers
E.L.A :	Emballages Liquides Alimentaires
E.M.R :	Emballages Ménagers Recyclables
FFOM :	Fraction Fragmentissable des Ordures Ménagères (biodéchets)
ICPE :	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
I.S.D.N.D :	Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
INRS :	Institut National de Recherche et de Sécurité
JRM :	Journaux - Revues - Magazines
OM :	Ordures Ménagères
PCC :	Papiers Cartons Complexés
PCNC :	Papiers Cartons Non Complexés
P.E.H.D :	PolyÉthylène Haute Densité
P.E.T :	PolyÉthylène Téréphtalate
REP :	Responsabilité Élargie des Producteurs
PF :	Pompes Funèbres
PL :	Poids Lourd
PLPDMA :	Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
ROM :	Ramassage des Ordures Ménagères
RS :	Redevance Spéciale
SDIS :	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SIVOM :	Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples
SMTD :	Syndicat Mixte de Traitement des Déchets
SYSTEM :	SYndicat de Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères
TB :	Tableau de bord
TEOM :	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TGAP :	Taxe Générale des Activités Polluantes
TOM :	Traitement des Ordures Ménagères
TROM :	TRansport des Ordures Ménagères
VL :	Véhicule léger

Sommaire

1

Le SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac

- A** Le SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac
- B** Nouvelle gouvernance : les élus délégués
- C** Les communes adhérentes
- D** Le SYSTOM des Pyrénées

2

Budget général du SIVOM

- A** Les dépenses
- B** Les recettes

3

Les blocs de compétences

- A** Compétences ordures ménagères
- B** La voirie
- C** Les pompes funèbres
- D** Autres services

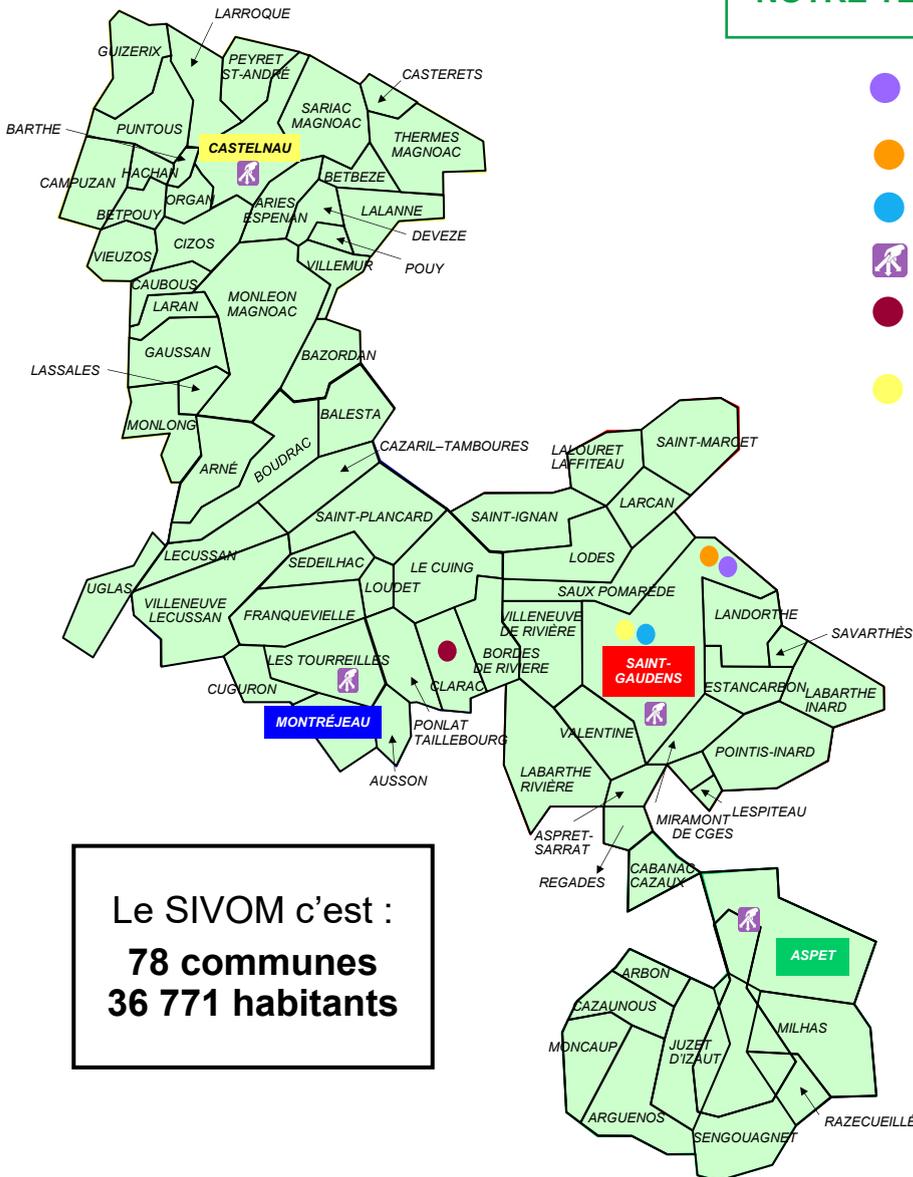
4

La crise sanitaire COVID-19

Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) est un syndicat mixte fermé à la carte conformément aux dispositions de l'article 1 de ses statuts. L'article 3 de ses statuts précise qu'à titre accessoire, le SIVOM peut effectuer des prestations relevant de ses compétences pour le compte de collectivités territoriales, établissements publics et particuliers.

A Les compétences

NOTRE TERRITOIRE : ÉTENDU ET SEMI-RURAL



Le SIVOM c'est :
78 communes
36 771 habitants

- Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (*)
- Plate Forme de Compostage
- Bâtiments administratifs
- Déchèteries
- Pompes funèbres Atelier
- Centre de Tri (*)

(*) : le centre de tri et l'ISDND accueillent les emballages et les déchets des 8 collectivités du SYSTOM des Pyrénées

Les compétences obligatoires du SIVOM :

Traitement des déchets ménagers, assimilés et gravats
Transport des déchets ménagers, assimilés, gravats et produits recyclables

Les compétences optionnelles du SIVOM :

Collecte des déchets ménagers
Collecte sélective, valorisation matière des déchets ménagers et assimilés
Travaux de voirie
Valorisation des boues de station d'épuration
Service pompes funèbres
Secrétariat intercommunal
Restauration scolaire
Portage de repas à domicile
Montage, location de podiums et chapiteaux
Bois énergie (fabrication de plaquettes forestières, coupes de bois, transport du bois et produits finis)
Communication

Organe de décision du SIVOM : le comité syndical qui comporte 256 délégués titulaires.

Ces délégués forment l'organe délibérant du **comité syndical** du SIVOM.

Le **Président du SIVOM** est élu par les délégués.

2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants sont désignés pour représenter la commune, 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour représenter la communauté de communes. Ces délégués sont représentants pour une ou plusieurs compétences.

Élections de la nouvelle gouvernance au SIVOM

2020 a vu le renouvellement de l'ensemble des élus délégués au SIVOM.

Le Comité syndical du SIVOM s'est tenu le 4 septembre à 18 heures au Parc des expositions à Villeneuve de Rivière en présence de 217 délégués (sur 256). Mr MANENT-MANENT Jean-Paul a été élu Président du SIVOM (vote à bulletin secret avec 217 enveloppes déposées, 13 bulletins nuls, 18 bulletins blancs, soit un suffrage exprimés de 186 bulletins).

6 Vice-présidents ont aussi été élus et chacun s'est vu confié la responsabilité des activités d'un service.

Activité	Délégation à :
Pompes funèbres - Chapiteaux - Crématorium	Lucienne CORTINAS - Virginie NICOLAS
Atelier	Jean-Paul MANENT-MANENT
Restauration	Claire VOUGNY
Traitement des déchets - Bois énergie	Alain BARUTAUT - Claire VOUGNY
Transport - Déchèteries - Location de bennes - Tri	Claude ABADIE
Ressources humaines - Administratif	Virginie NICOLAS - Lucienne CORTINAS
Voirie - Bâtiments	Alain BARUTAUT - Joël GUILLERMIN

Les 33 membres élus du Bureau Syndical

Le **bureau syndical** est constitué de 33 membres pris parmi les 256 délégués au SIVOM.

Le Bureau se réunit sur convocation de son Président. Il est chargé de se prononcer sur la recevabilité des dossiers et notamment de donner son avis sur les affaires nécessitant une délibération du Conseil syndical. Il suit et coordonne par ses membres, le travail des commissions.

Il gère et valide les affaires courantes liées à l'avancement des projets et/ou nécessaires au bon fonctionnement du Syndicat.

Secteur Saint-Gaudens		Secteur Montréjeau	
1 ABADIE Claude	ASPRET-SARRAT	1 BARRAU Yves-Pierre	AUSSON
2 ALBENQUE Jacques	LABARTHE-INARD	2 CAPERAN-LORENZI Geneviève	BORDES-DE-RIVIERE
3 AUBERDIAC Michel	LESPITEAU	3 CLARENS Gilles	BOUDRAC
4 BARUTAUT Alain	LIEOUX	4 CONQUES Eric	LE CUIING
5 BERRIBI Véronique	LODES	5 DASQUE Jean-Charles	BALESTA
6 CORTINAS Lucienne	LANDORTHE	6 JAMOIS Frédéric	SAINT-PLANCARD
7 GASTO-OUSTRIC Magali	SAINT-GAUDENS	7 MANENT-MANENT Jean-Paul	CLARAC
8 GUILLERMIN Joël	SAINT-GAUDENS	8 MIQUEL Éric	MONTREJEAU
9 MILLET Chantal	SAINT-MARCET	9 NICOLAS Virginie	FRANQUEVIELLE
10 NADALET Marie	VALENTINE	10 SARRAQUIGNE Denis	LES TOURREILLES
11 SAUNE Philippe	POINTIS-INARD	Secteur Magnoac	
12 SIOUTAC Gilbert	LESPITEAU	1 BARTHE Gérard	MONLEON-MAGNOAC
13 SOUPENE Daniel	ESTANCARBON	2 FONTAN Guy	CAMPUZAN
14 VOUGNY Claire	LABARTHE-RIVIERE	3 GANDIT Isabelle	ARIES ESPENAN
Secteur Aspet		4 MAJOUREAU Alain	CASTELNAU-MAGNOAC
1 BARES Patrick	ASPET		
2 BASSO Fernand	JUZET D'IZAUT		
3 ESPARBES André	ARBON		
4 GIRARD François	MONCAUP		
5 LABARRE Cédric	ARGUENOS		

Membres pour représentation du SIVOM au SYSTOM des Pyrénées

1 Jean-Paul MANENT-MANENT	Titulaire
2 Alain BARUTAUT	Titulaire
3 Claude ABADIE	Suppléant
4 Magali GASTO-OUSTRIC	Suppléant

Élections des titulaires et suppléants aux diverses commissions

Lors du Comité syndical du SIVOM qui s'est déroulé le 14 octobre 2020 au Parc des expositions à Villeneuve de Rivière, il a été procédé aux élections des membres des diverses commissions consultatives et délibérantes. Ont été élus :

Membres CAO	
Président	Jean-Paul MANENT-MANENT
Titulaires :	
Jacques ALBENQUE	LARBARTHE-INARD
Claude ABADIE	ASPRET-SARRAT
Chantal MILLET	SAINT-MARCET
Marie NADALET	VALENTINE
Frédéric JAMOIS	SAINT PLANCARD
Suppléants :	
Alain MAJOURAU	CASTELNAU-MAGNOAC
Véronique BERREBI	LODES
Michel AUBERDIAC	LESPITEAU
Fernand BASSO	JUZET D'IZAUT
Eric CONQUES	LE CUING

Membres CSS (Pihourc / Clarac)	
Titulaires :	
Claire VOUGNY	LABARTHE-RIVIERE
Marie NADALET	VALENTINE
André ESPARBES	ARBON
Sébastien GIRAUDO	SAINT GAUDENS
Didier PELLIZARRI	LABARTHE-RIVIERE
Suppléants :	
Philippe SAUNE	POINTIS-INARD
Frédéric JAMOIS	SAINT-PLANCARD
Véronique BERREBI	LODES
Bertrand SKANDINE	BORDES-DE-RIVIERE
Isabelle GANDIT	ARIES-ESPENAN

Membres CT collège Elus	
Titulaires :	
Jean-Paul MANENT-MANENT	CLARAC
Virginie NICOLAS	FRANQUEVIELLE
Daniel SOUPENE	ESTANCARBON
Suppléants :	
Jacques ADOUE	AUSSON
Julie PERRIGUEY	MONLONC
Christian GOUAZE	POINTIS-INARD

Membres CHSCT collège Elus	
Titulaires :	
Jean-Paul MANENT-MANENT	CLARAC
Virginie NICOLAS	FRANQUEVIELLE
Isabelle GANDIT	ARIES-ESPENAN
Suppléants :	
Raymond GIRAUDO	SAINT-IGNAN
Régine LAUQUE	SAINT-IGNAN
Jacques ALBENQUE	LABARTHE-INARD

Les nouvelles commissions

A noter, la création de nouvelles commissions liées aux activités du SIVOM. Chaque commission est composée des référents élus par type d'activité et des personnes volontaires et élues pour rejoindre ces commissions.

Commission Personnels 10 membres	
Jean-Paul MANENT-MANENT	Joël GUILLERMIN
Alain BARUTAUT	Lucienne CORTINAS
Claire VOUGNY	Daniel SOUPENE
Claude ABADIE	Chantal MILLET
Virginie NICOLAS	Fernand BASSO

Commission Restaurant 15 membres	
Claire VOUGNY	LABARTHE-RIVIERE
Virginie NICOLAS	FRANQUEVIELLE
Frédéric JAMOIS	SAINT-PLANCARD
Marie NADALET	VALENTINE
Bénédicte FAY	POINTIS-INARD
Emilie SUBRA	VILLENEUVE-DE-RIVIERE
Evelyne SANSONETTO	SAUX-POMAREDE
Véronique BERREBI	LODES
Eric CONQUES	LE CUIING
Jean-François GRAND	LABARTHE-INARD
Marie-Françoise SEGURA	AUSSON
Frédéric PEYRIGUER	MIRAMONT-DE-COMMINGES
Fernand BASSO	JUZET-D'IZAUT
Michelle ROUX	ARGUENOS
Didier PELLIZARRI	LABARTHE-RIVIERE

Commission Gestion des Déchets 16 membres	
Claude ABADIE	ASPRET-SARRAT
Michel AUBERDIAC	LESPITEAU
Gilbert SIOUTAC	LESPITEAU
Didier PELLIZARRI	LABARTHE-RIVIERE
André ESPARBES	ARBON
Eric TOLLET	SEDEILHAC
Bertrand SKANDINE	BORDES-DE-RIVIERE
Christian GOUAZE	POINTIS-INARD
Jérôme LEGUAY	SAUX-POMAREDE
Jean-Benoît ABADIE	CAZAUNOUS
Patricia GALOIS	JUZET-D'IZAUT
Georges CROVELLO	JUZET-D'IZAUT
Sébastien NAVAS	LALOURET-LAFFITEAU
Denis SARRAQUIGNE	LES TOUREILLES
Didier LAURENT-BURGUIERE	FRANQUEVIELLE
Patrick BARES	ASPET

Commission VOIRIE 25 membres	
Alain BARUTAUT	LIEOUX
Joël GUILLERMIN	SAINT GAUDENS
Jacques ALBENQUE	LABARTHE-INARD
André ESPARBES	ARBON
Marie-Hélène FONTANEAU	SAINT-PLANCARD
Georges MAURY	VALENTINE
Gilbert SIOUTAC	LESPITEAU
Philippe SAUNE	POINTIS-INARD
Emilie SUBRA	VILLENEUVE-DE-RVE
Lionel BATMALE	VILLENEUVE LECUSSAN
Bertrand SKANDINE	BORDES DE RIVIERE
Gérard LEFRANC	CAZARIL-TAMBOURES
Arnaud DULAC	LABARTHE RIVIERE
Georges CROVELLO	JUZET-D'IZAUT
Evelyne SANSONETTO	SAUX POMAREDE
Jacques GALLET	MONTREJEAU
Arnaud BRANA	CABANAC-CAZAUX
Sébastien NAVAS	LALOURET-LAFFITEAU
Bernard MALET	LECUSSAN
Eugène CARBONNE	FRANQUEVIELLE
Marc GUILLEBOT	ARGUENOS
Véronique BERREBI	LODES
Julien LAY	VILLENEUVE-LECUSSAN
Michel NAUCHE	LANDORTHE
David DUPUY	LE CUIING

Commission Pompes Funèbres 14 membres	
Lucienne CORTINAS	LANDORTHE
Virginie NICOLAS	FRANQUEVIELLE
Marie NADALET	VALENTINE
Claude LE MERRER-BERBIGIER	LES TOUREILLES
Jean-Louis DUBERNAT	CLARAC
Marie-Paule PARMEGIANI	LABARTHE-RIVIERE
Laure VIGNEAUX	MIRAMONT-DE-COMMINGES
Dominique PONTICACCIA	JUZET-D'IZAUT
Bertrand SKANDINE	BORDES-DE-RIVIERE
Emilie SUBRA	VILLENEUVE-DE-RIVIÈRE
Marie-Hélène FONTANEAU	SAINT-PLANCARD
Magali GASTO-OUSTRIC	SAINT-GAUDENS
Philippe SAUNE	POINTIS-INARD
Patrick HERY	VILLENEUVE-DE-RIVIÈRE

Liste des délégués au SIVOM, communaux et communautaires

		Titulaires		Suppléants	
ARBON	Délégués communaux	NICOLAS Stéfan	DI PIETRO Anne-Marie	RIFFET Nicolas	BARRERE Chantal
	Délégués Communautaires	ESPARBES André	SABATIE Stéphane	GURIDI Jean	QUILEZ Alain
ARGUENOS	Délégués communaux	ROUX Michelle	LABARRE Cédric	WALLEZ Hervé	GUILLEBOT Marc
	Délégués Communautaires	ROUX Michelle	LABARRE Cédric	WALLEZ Hervé	GUILLEBOT Marc
ARIES-ESPENAN	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	GANDIT Isabelle	BIDOU Yvé	CADEAC Jean-Marc	LEFEVRE Patrick
ARNE	Délégués communaux	LARGE Véronique	JEROME Sabine	BES Patrick	CONSTANZA Mathieu
	Délégués Communautaires	CAZAUX Lionel	CARRERE Hervé	DA BENTA Jean-Marie	ORTE Isabelle
ASPET	Délégués communaux	DENCAUSSE Guy	SCHUSTER Roland	LABELLE Christine	RAOUL Françoise
	Délégués Communautaires	DENCAUSSE Guy	BARES Patrick	LABELLE Christine	RAOUL François
ASPRET-SARRAT	Délégués communaux	ABADIE Claude	PONS Patrick	MILAN Jean-Luc	ROUGE Christophe
	Délégués Communautaires	NOGUES Lydie	BIEL Régine	TISSINIE Nathalie	LE CUNF Jean-Pierre
AUSSON	Délégués communaux	BARRAU Yves Pierre	ADOUE Jacques	GEORGET Dominique	DE RIOLS Jean-Paul
	Délégués Communautaires	RICAUD Philippe	SEGURA Marie- Françoise	DELPHIN Anne-Marie	OLLE Vincent
BALESTA	Délégués communaux	DASQUE Jean-Charles	TAJAN Bernard	BERNIER Lionel	DONNADIEU Marylène
	Délégués Communautaires	TUYARET Francis	GUCHENS Joël	ENCAUSSE Manon	RAYNAL Anaïs
BARTHE	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	BRUZAU DUCAUD Aline	FITTERE Pierre	BRUZAU DUCAUD Aline	FITTERE Carole
BAZORDAN	Délégués communaux	TROTTA Sébastien	MONTEAN Solange	JORDANA Françoise	DUDIT Charlène
	Délégués Communautaires	LAGARDE Josiane	PROVOST Jean-Paul	DELAMARE Christiane	ENTAJAN Christophe
BETBEZE	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	DUTREY Christian	DUTREY Yannick	MURILLO François	GIBON Sylvie

		Titulaires		Suppléants	
--	--	------------	--	------------	--

BETPOUY	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	VERDIER Jean-Marc	BRUNE Guy	FAVRET Pascal	MAUMUS Nicole
BORDES-DE-RIVIERE	Délégués communaux	CAPERAN-LORENZI Geneviève	SKANDINE Bertrand	CAMPFORT Pascal	ROUX Christophe
	Délégués Communautaires	CAMPFORT Pascal	ROUX Christophe	AUREAU Dominique	PUISSEUR Elodie
BOUDRAC	Délégués communaux	CLARENS Gilles	PUISSEUR Yves	AGOUTIN Céline	SUTRA Alain
	Délégués Communautaires	TAJAN Didier	SOUVERVILLE Hervé	LENOIR Mickaël	PICOT Marie-Paule
CABANAC-CAZAUX	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	BRANA Arnaud	GARDELLE Sabrina	BELBEZE Patrice	HILLION Florence
CAMPUZAN	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	FONTAN Guy	LESTRADE Thierry	ZANARDO Monique	MENVIELLE Didier
CASTELNAU-MAGNOAC	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	MAJOURAU Alain	ABADIE Francis	DUBOSC Céline	GUERRERO Jean-Philippe
CASTERETS	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	DEOUX Jean-Paul	BERTRAND Laurent	BOYER Didier	DUPIY André
CAUBOUS	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	ASPECT Joël	FONTAN Christiane	FONTAN Eliane	LAMOTHE Gilles
CAZARIL-TAMBOURES	Délégués communaux	TEISSIE Alain	ESCOBIO Emilia	LEFRANC Gérard	SOUSA MONIZ Marco
	Délégués Communautaires	COMBES Francis	DESPRATS Frédéric	SARRAUTE Yolande	ESTRUCH Alice
CAZAUNOUS	Délégués communaux	TORRES Nadège	CLEMENT Lucile	GOUDIER Christiane	LACROUX Pierre
	Délégués Communautaires	ABADIE Jean-Benoit	FARINE Martine	CLEMENT Lucile	LACROUX Pierre
CIZOS	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	ESCUDE Christophe	BARRES Yoan	CASTETS Bernard	TORRES Louise

		Titulaires		Suppléants	
CLARAC	Délégués communaux	MANENT-MANENT Jean-Paul	POUSSON Marie-José	RECURT Myriam	MARQUIER Henri
	Délégués Communautaires	REULET Yves	DUBERNAT Jean-Louis	PANDOLFI Isabelle	BRISCADIEU Thierry
CUGURON	Délégués communaux	RENAUD Fabrice	RICAUD Gilles	BORDES Corinne	COUTURIER Renaud
	Délégués Communautaires	COUTURIER Renaud	GARDES Jean-Pierre	DEZIR Jean-François	RENAUD Fabrice
DEVEZE	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	BARTHE Marie-Hélène	DELAUNE Anthony	SLATTERY John	ABADIE Jean-Claude
ESTANCARBON	Délégués communaux	SOUPENE Daniel	BONNEMAISON Jean-Louis	PLA-BERART Sophie	BALLART René
	Délégués Communautaires	FABE Monique	DUPIN Christophe	CASSAIGNEAU Cédric	NICOLOSO Silviane
FRANQUEVIELLE	Délégués communaux	NICOLAS Virginie	CARBONNE Eugène	VERDIER Philippe	BAQUÉ Denis
	Délégués Communautaires	SARTORI-BIZE Pierre	LAURENT-BRUGUIERE Didier	CAZENEUVE Cédric	BELLOC David
GAUSSAN	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	CASTET Francis	SOLBES Séverine	DARNE Lionel	ALAZET Grégory
GUIZERIX	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	LE BIHAN Jean-Michel	GARAUD Philippe	PIQUE Emmanuelle	CARRERE Olivier
HACHAN	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	DUCAUD Christian	MILON Evelyne	MILON Eric	JOUSSEAUME Jean-Pierre
JUZET-D'IZAUT	Délégués communaux	GALOIS Patricia	CROVELLO Georges	ORDRONNEAU Florise	GRAND Christian
	Délégués Communautaires	PONTICACCIA Dominique	BASSO Fernand	REDONNET Christophe	DULAC Jean-Paul
LABARTHE-INARD	Délégués communaux	ALBENQUE Jacques	GRAND Jean-François	TONELLI Sébastien	FEUILLERAT Franck
	Délégués Communautaires	CLAVERIE Lionel	ADER Christian	ASPE Marie	MIR Nadège
LABARTHE-RIVIERE	Délégués communaux	VOUGNY Claire	DULAC Arnaud	NASSANS Arnaud	ADOUE Stéphane
	Délégués Communautaires	PARMEGIANI Marie-Paule	PELLIZARRI Didier	LAMOURE Sylvie	DAVANT Sébastien

		Titulaires		Suppléants	
--	--	------------	--	------------	--

LALANNE-MAGNOAC	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	LOUBEFOSSE Michel	DEMONT Bruno	LUSCAN Pierre	FOURCADE Jean-François
LALOURET-LAFFITEAU	Délégués communaux	GIRE Lucien	NAVAS Sébastien	BELARD Jean	BAQUÉ Christine
	Délégués Communautaires	GRETIN Bernard	RIEU Martine	DUNACH Jolita	STAEBLER Christian
LANDORTHE	Délégués communaux	CORTINAS Lucienne	TEILLOL Christian	NAVARRÉ Jean-Claude	FLOUS Alain
	Délégués Communautaires	NAUCHE Michel	PARMEGIANI Pierre	SABOULARD Nicolas	MATILLA Jérémy
LARAN	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	GALES Jean-Luc	LACOSTE Frédéric	MENVIELLE Franck	PECH Danièle
LARCAN	Délégués communaux	FINDELAIR Jean-Luc	MORE Christian	AUGE Dimitri	TOULOUSE Jean-Paul
	Délégués Communautaires	CADORIN Jeffrey	BLACKMORE Carole	ROGER Isabelle	MIGNONAT Mélanie
LARROQUE-MAGNOAC	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	LAMOTHE Chantal	ZAÏTER Chaabanne	REY Evelyne	BOLSER Sandrine
LASSALES	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	MOLE Michel	THEVENIAUT Olivier	POMES Nathalie	CASTETS Maryse
LE CUIING	Délégués communaux	CONQUES Eric	FOURCADE Florent	VINCENT Pascal	DUPUY David
	Délégués Communautaires	GUILHOT Jérôme	SAEZ Emmanuelle	PERRONET Marjorie	VINCENT Pascal
LECUSSAN	Délégués communaux	MALET Bernard	LOISEAU Laure	MAYLI Guillaume	FOURQUET Marie-Claude
	Délégués Communautaires	COUTAL Gilles	RECURT Philippe	LUC Christine	TEIXEIRA Thierry
LES TOURREILLES	Délégués communaux	SARRAQUIGNE Denis	PUJOL Marc	MARTY Cyrielle	SAINT-PAUL Cédric
	Délégués Communautaires	LE MERRER BERBIGIER Claude	DASSIEU Julien	PUISSEGUR Christian	ADOUE François
LESPITEAU	Délégués communaux	DUCLOS Marc	OBIS Patrick	SAVY Julie	GARNI Jean-Marie
	Délégués Communautaires	AUBERDIAC Michel	SIOUTAC Gilbert	LAFFORGUE Alain	DELAÏ Michel

Titulaires

Suppléants

LIEOUX	Délégués communaux	BARUTAUT Alain	BOYER Alain	DUCLOS Aurélie	LAVIGNE Théophile
	Délégués Communautaires	DANIAUD Gérard	NAVARON Thierry	DOUAT Isabelle	DOUSSAT Bernard
LODES	Délégués communaux	KARAMANIDES Sylvie	MORETTO Yvan	GARRIGUES Nathalie	SANTI Paul
	Délégués Communautaires	BERREBI Véronique	LAUQUE Régine	DUMOUCHE Laurie	ADOUE Sylvie
LOUDET	Délégués communaux	ATHIEL Hervé	FRAUSTI Camille	BUZON Joël	BUZON Caroline
	Délégués Communautaires	DUBOUE Franck	BREESE Nicholas	ANDRIEU Julien	BUZON Caroline
MILHAS	Délégués communaux	DOMENCH Mickaël	GASTON Stéphane	OUSSET Philippe	LARTIGUE Katy
	Délégués Communautaires	CAPELLI Patrick	SAINT-PAUL Eveline	CARLIER Johnny	BERGES Françoise
MIRAMONT-DE-COMMINGES	Délégués communaux	DANFLOUS Jacques	PEYRIGUER Frédéric	THORE Myriam	VIT Julien
	Délégués Communautaires	VIGNEAUX Laure	AVEZAC Louis	DUFOUR Christine	DANFLOUS Marie-France
MONCAUP	Délégués communaux	GIRARD Francis	WEISSBERG Daniel	CAYRE Laurent	DALLE Sandrine
	Délégués Communautaires	GIRARD Francis	WEISSBERG Daniel	CAYRE Laurent	DALLE Sandrine
MONLEON-MAGNOAC	Délégués communaux	BARTHE Gérard	BLEYS Kévin	MALARD Céline	SOULE Pascal
	Délégués Communautaires	LOUGE Bernard	LACROIX Claude	BOUBEE Michel	DESSACS Christian
MONLONG	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	PERRIGUEY Julie	RICAUD Florent	FIS Michel	HUSS Coralie
MONTREJEAU	Délégués communaux	GALLET Jacques	BALMOISSIERE Patrick	FABBRO Amédée	MIAT Corinne
	Délégués Communautaires	MIQUEL Eric	TARISSA Martine	BRILAUD Philippe	CAPOMASI Michel
ORGAN	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	FRANCINGUE Alain	LONGATO Jean-Jacques	DELONG Fabrice	DUMONT André
PEYRET-SAINT-ANDRE	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	LABAT Pierre	ABADIE Patrick	NAVARRÉ Alain	PASQUOTTO Lionel

		Titulaires		Suppléants	
--	--	------------	--	------------	--

POINTIS-INARD	Délégués communaux	SAUNÉ Philippe	POURCHARET Bruno	MARIGO Séverine	DAFFOS André
	Délégués Communautaires	DAURE Cédric	GOUAZE Christian	FAY Bénédicte	PUISSEGUR Wilfried
PONLAT-TAILLEBOURG	Délégués communaux	PALAS Frédéric	FELIX Herminio	VAIRA Patrick	MARTINEZ Pascale
	Délégués Communautaires	FOURTIES Gilles	MOLLE Sonia	MORERE Régine	NORE Sébastien
POUY	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	LURDE Jean	DUPUY Patrice	AGATE Jean-Luc	REBEILLE Marie-Claire
PUNTOUS	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	DUFFO Eric	MAC Pascal	BRUZAUD Magalie	LABAT David
RAZECUEILLE	Délégués communaux	AT Pierre	ALIAGA Eliane	VIGER Martine	BARRERE Jean-Pierre
	Délégués Communautaires	DUMAS Stéphanie	LAISSUS Françoise	BARRERE Jean-Pierre	BARRERE Josiane
REGADES	Délégués communaux	GERMAIN Thierry	OUSTRIC Sébastien	LAISNEY Antoine	LECUSSAN José
	Délégués Communautaires	DESSENS Michel	GUILLEMINAULT Claude	GASTO Marlène	GUEUX Fabrice
RIEUCAZE	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	SECOMANDI Caroline	SOUQUIERE Magalie	CAZAUX Jean-François	RAMOS Jacqueline
SAINT-GAUDENS	Délégués communaux	GUILLERMIN Joël	GIRAUDO Sébastien	SENAC Jean-François	BORIES Pascal
	Délégués Communautaires	GASTO OUSTRIC Magali	RIERA Evelyne	RAULET Isabelle	LACOUZATTE Didier
SAINT-IGNAN	Délégués communaux	DESPLAN Eric	PERARO Philippe	GIRAUDO Raymond	FERRAN Jean-Paul
	Délégués Communautaires	GIRAUDO Raymond	DULION Hélène	MONLONG Josette	MASSE Philippe
SAINT-MARCEY	Délégués communaux	ABADIE Daniel	MATHIEU Michel	RAMOS Pascal	CARETTE Pierre
	Délégués Communautaires	MILLET Chantal	VIALAS Rachel	GERARDO Josiane	DUFLOT Vanessa
SAINT-PLANCARD	Délégués communaux	JAMOIS Frédéric	NERI Henri-Charles	MALLET Benoit	MARQUEVIELLE Florent
	Délégués Communautaires	FONTANEAU Marie-Hélène	BARAC Katarina	DASTE Michel	FONTAN Jean-Louis

		Titulaires		Suppléants	
--	--	------------	--	------------	--

SARIAC-MAGNOAC	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	VIA Jérôme	KAPOUN Alain	CASTILLO Renée	CAUBET Véronique
SAUX-ET-POMAREDE	Délégués communaux	SANSONETTO Evelyne	LEGUAY Jérôme	SIBRA Eric	GOSIEWSKI Gabriel
	Délégués Communautaires	FOURMENT Eliane	JORDY Frédéric	MATIGNON Nathalie	DE BORTOLI Yves
SAVARTHES	Délégués communaux	COTTEVERTE Guy	ZAMPROGNO Stéphane	GERMAIN Franck	GILLY Martine
	Délégués Communautaires	GASPIN Philippe	SALANEUVE Johanna	CARCELLER Jérémie	FAURE Sylvette
SEDEILHAC	Délégués communaux	CASTERAN Philippe	ANGLA Sandrine	LARRIEU Véronique	LOUGE Alain
	Délégués Communautaires	LARRIEU Jean-Pierre	TOLLET Eric	COL André	LARRIEU Véronique
SENGOUAGNET	Délégués communaux	PICABIA Marc	MAGNESSE Mathieu	RAVAUT Robert	MIGOT Laurence
	Délégués Communautaires	BATTAGLIN Gérard	VICENTE François	MIGOT Laurence	MIENVILLE Christelle
THERMES-MAGNOAC	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	CADEAC Jean-Claude	CAUBET Jean-François	LASSUS Philippe	LABERENNE Jean-Michel
UGLAS	Délégués communaux	FAVARO Didier	RAIKOVICH Pascal	LARRIEU Roger	BRAUD Lionel
	Délégués Communautaires	COLORES Jean-Bernard	PLANO Bernard	ABADIE Joelle	LARAN Jean-Paul
VALENTINE	Délégués communaux	NADALET Marie	ZAIÑA Francis	GRAU Joël	MAURY Georges
	Délégués Communautaires	GAY Gérard	BACQUE Gilles	HILLAIRE Nadia	LABROQUERE Martine
VIEUZOS	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	FOURCAUD Thierry	CASTERAN Didier	HEBRARD Philippe	DEPIS Arnaud
VILLEMUR	Délégués communaux				
	Délégués Communautaires	MACARY Jean-Michel	CAUBET Georgette	LAPEYRE Jean-Paul	LAPEYRE David
VILLENEUVE-DE-RIVIERE	Délégués communaux	SUBRA Emilie	HERY Patrick	HADRI Céline	SENSAT Serge
	Délégués Communautaires	VERDIER Nadine	GOUZENES Alexandra	LAVIGNE Franck	BABEL René
VILLENEUVE-LECUSSAN	Délégués communaux	BATMALE Lionel	REY Pascal	CALLES Lionel	REULET Julien
	Délégués Communautaires	CAVEX Mickaël	LAY Julien	MONTIES Jérôme	PAYANT Philippe



La collecte sélective des bacs

B Les adhérents



Adhésion en direct des communes aux compétences du SIVOM

Adhésion de la Commune représentée par la Communauté de communes

	Collecte ordures ménagères et sélective	Transport ordures ménagères et sélective, traitement déchets ménagers, valorisation,...	Travaux de voirie	Service Pompes Funèbres	Secrétariat Intercommunal	Restauration scolaire	Portage de repas à domicile	Montage, location podiums, chapiteaux...	Communication	Valorisation des boues de station	Bois Énergie
Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges en représentation substitutions des communes :											
Ausson											
Aspret-Sarrat											
Balesta											
Bordes-de-Rivière											
Boudrac											
Cazaril-Tambourès											
Clarac											
Cuguron											
Estancarbon											
Franquevielle											
Labarthe-Inard											
Labarthe-Rivière											
Lalouret-Laffiteau											
Landorthe											
Larcac											
Le Cuing											
Lécussan											
Les Tourreilles											
Lespiteau											
Lieux											
Lodes											
Loudet											
Miramont-de-Cges											
Montréjeau											
Pointis-Inard											
Ponlat-Taillebourg											
Régades											
Rieucazé											
Saint-Gaudens											
Saint-Ignan											
Saint-Marcet											
Saint-Plancard											
Saux-et-Pomarède											
Savarthès											
Sédeilhac											
Valentine											
Villeneuve-de-Rivière											
Villeneuve-Lécussan											

	Collecte ordures ménagères et sélective	Transport ordures ménagères et sélective, traitement déchets ménagers, valorisation,...	Travaux de voirie	Service Pompes Funèbres	Secrétariat Intercom- munal	Restau- ration scolaire	Portage de repas à domicile	Montage, location podiums, chapi- teaux...	Commu- nication	Valori- sation des boues de station	Bois Énergie
Communauté de Communes Cagire Garonne Salat en représentation substitution des communes :											
Arbon											
Arguenos											
Aspet											
Cabanac-Cazaux											
Cazaunous											
Juzet-d'Izaut											
Milhas											
Moncaup											
Razecueillé											
Sengouagnet											
Communauté de Communes Plateau de Lannemezan et des Baïses en représentation substitution des com- munes :											
Arné											
Uglas											
Communauté de Communes Pays de Trie et du Magnoac en repré- sentation substitution des communes :											
Ariès-Espenan											
Barthe											
Bazordan											
Betbèze											
Betpouy											
Campuzan											
Castelnau-Magnoac											
Casterêts											
Caubous											
Cizos											
Devèze											
Gaussan											
Guizerix											
Hachan											
Lalanne-Magnoac											
Laran											
Larroque											
Lassales											
Monléon-Magnoac											
Monlong											
Organ											
Peyret-Saint-André											
Pouy											
Puntous											
Sariac-Magnoac											
Thermes-Magnoac											
Vieuzos											
Villemur											

a) Historique du SYSTOM des Pyrénées

Créé par **Arrêté Préfectoral du 11 juillet 1988**, le SYSTOM regroupe les SIVOM :
 de Bagnères-de-Luchon,
 de la Layrisse,
 du Haut-Comminges,
 de la Garonne,
 de Boulogne-sur-Gesse,
 de l'Isle-en-Dodon,
 de Saint-Martory,
 d'Aurignac,
 du Magnoac,
 de Saint-Gaudens Montréjeau Aspet

A l'origine, la compétence du SYSTOM porte uniquement sur le **traitement des ordures ménagères et assimilés**.

En **1994**, adhésion du SIVOM de Salies-du-Salat

En **1998** adhésion du SIVOM de Rieumes et du SITCOM de Cazères

Le SYSTOM a également étendu ses compétences au **transport des ordures ménagères et assimilés**, devenant ainsi (Arrêté Inter-Préfectoral du 13 juillet 1998), **un syndicat de syndicats de traitement et transport des ordures ménagères**.

Depuis cette modification statutaire, le statut juridique du SYSTOM n'a pas évolué dans l'attente de la sortie du plan départemental sur l'élimination des déchets ménagers.

Ce dernier, mis en place en juillet 2005, a permis de réactiver le SYSTOM (dissolution de Garonne Pyrénées) et de relancer les procédures d'adhésion des collectivités en attente.

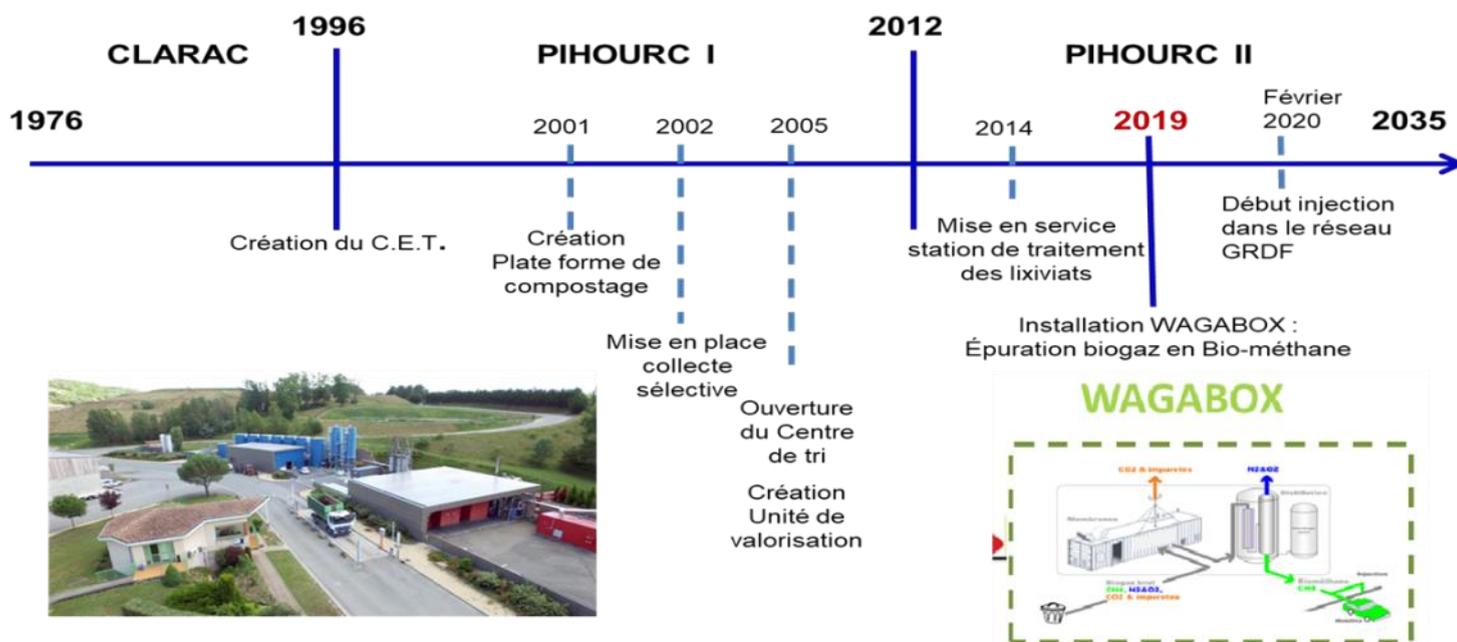
En **2007**, nouvelles adhésions :

- Sictom du Couserans,
- Sivom du Fousseretois,
- Communauté de Communes du Volvestre

En **2016**, réforme territoriale : création des nouvelles communautés de communes

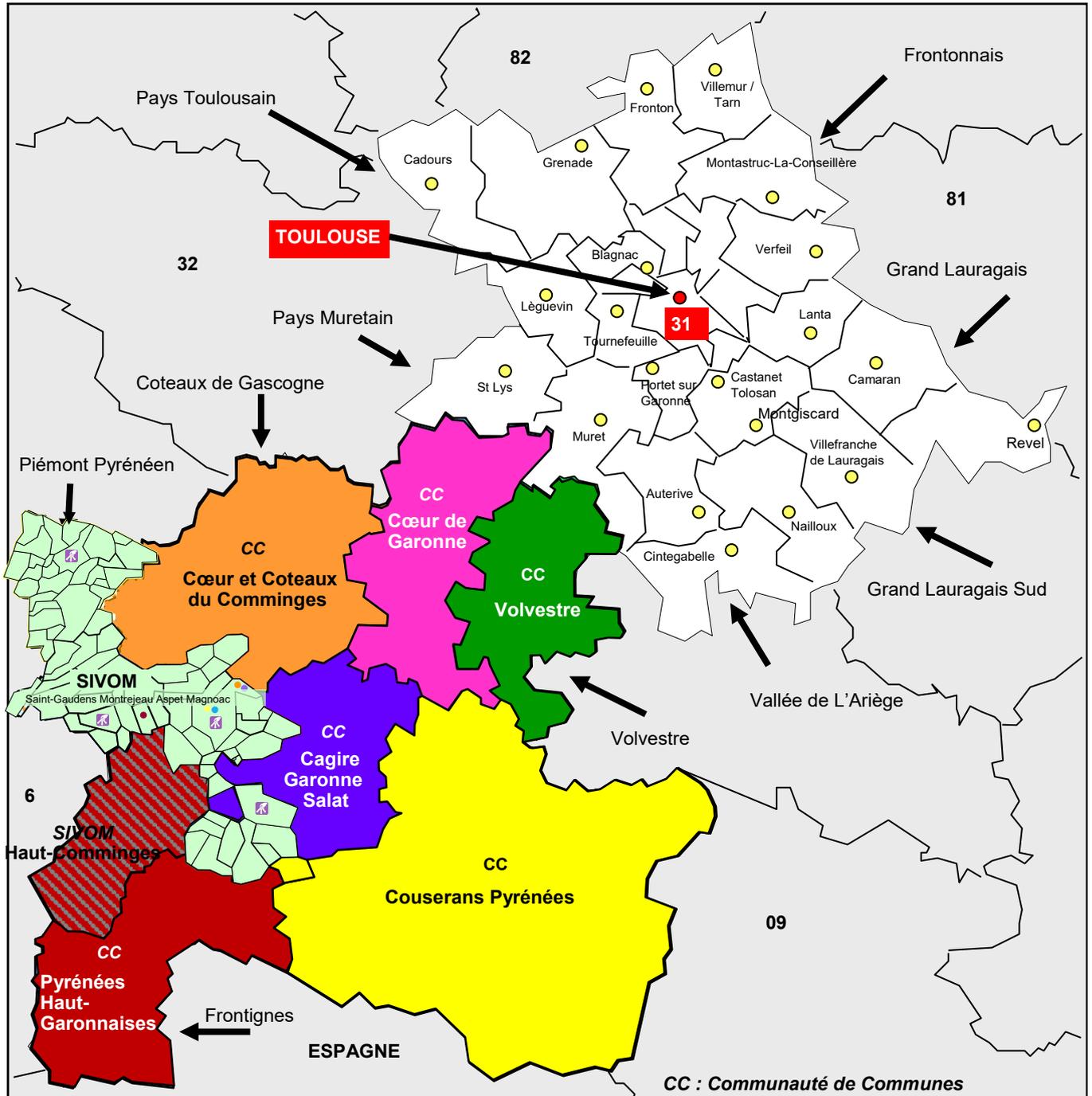
A la création de la structure, les élus ont décidé que le SYSTOM n'investirait pas et utiliserait les installations réalisées par le SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac.

Ainsi, depuis la création du SYSTOM, c'est le SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac qui réalise tous les investissements nécessaires à l'exercice des compétences du SYSTOM.



b) Les collectivités adhérentes

- Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises
- Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges
- Communauté de Communes Couserans-Pyrénées
- Communauté de Communes Cœur de Garonne
- Communauté de Communes Cagire Garonne Salat
- Communauté de Communes Volvestre
- SIVOM du Haut Comminges
- SIVOM Saint-Gaudens Montrejeau Aspet Magnoac



Le SYSTOM des Pyrénées, c'est un syndicat mixte, composé de 6 Communautés de Communes et de 2 syndicats mixtes fermés dont le SIVOM.

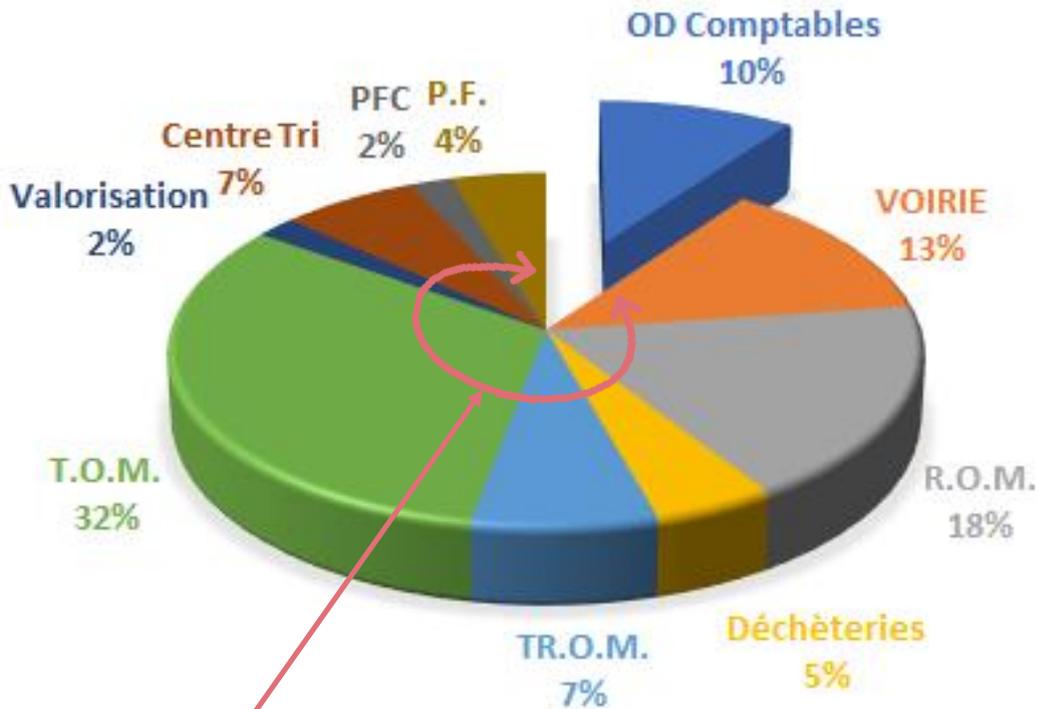
Le SYSTOM des Pyrénées regroupe ainsi 466 communes, soit plus de 178 000 habitants.



Vue aérienne de l'entrée du site de Pihourc

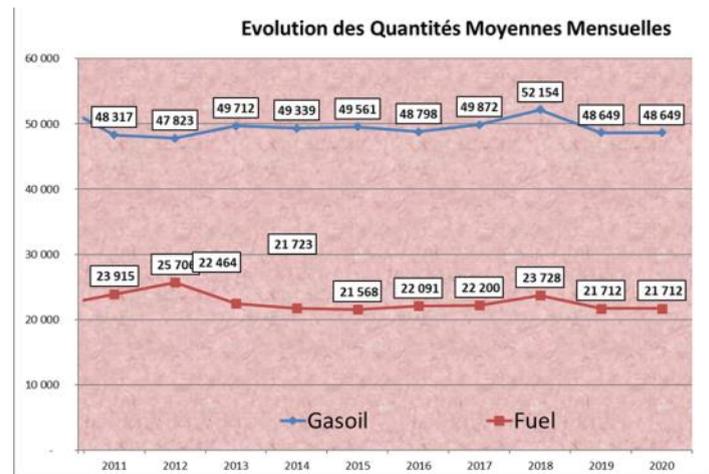
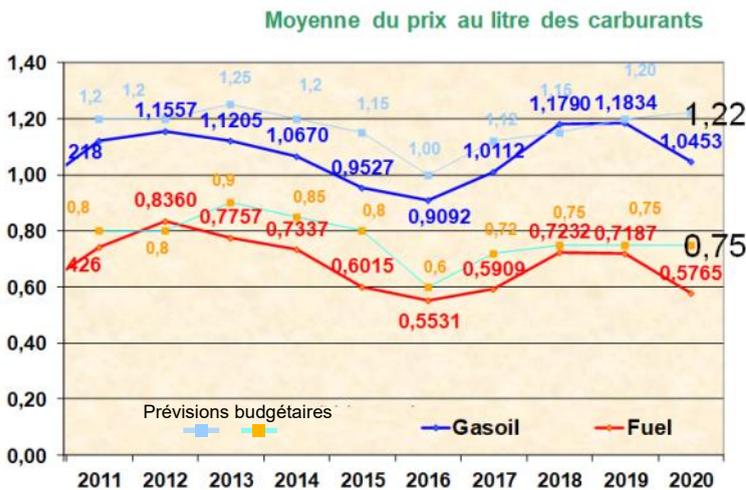


A Les dépenses



Total de la dépense d'exploitation du tableau de bord :
22 745 097 €

Répartition carburant

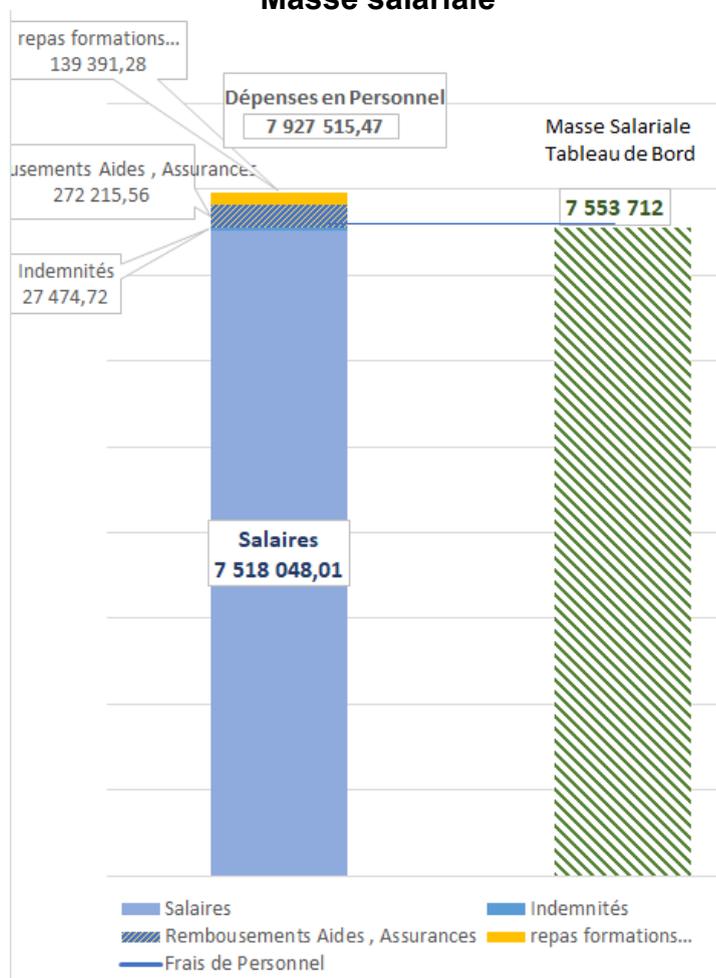


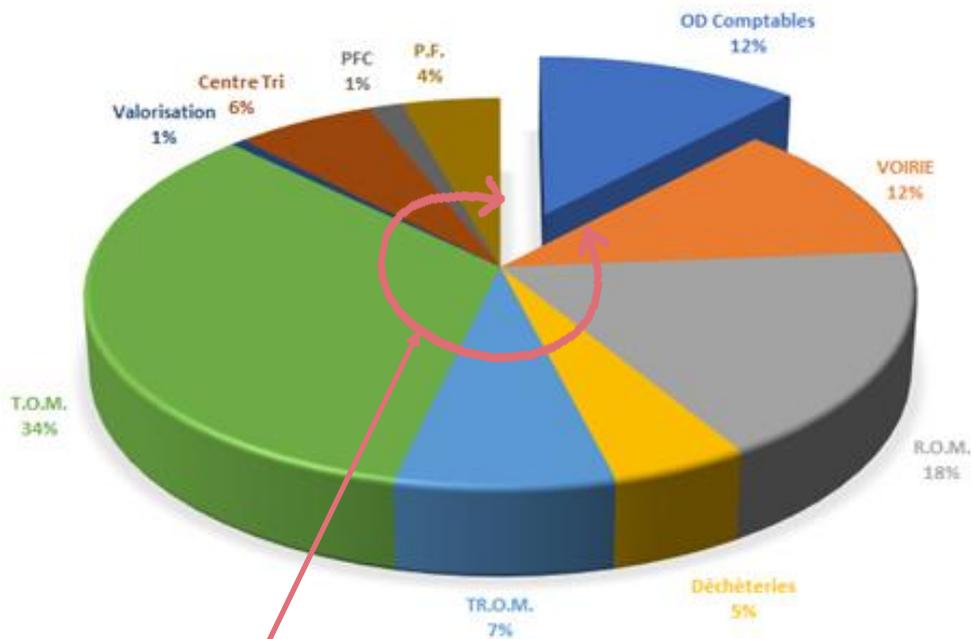


Représentation de la masse salariale



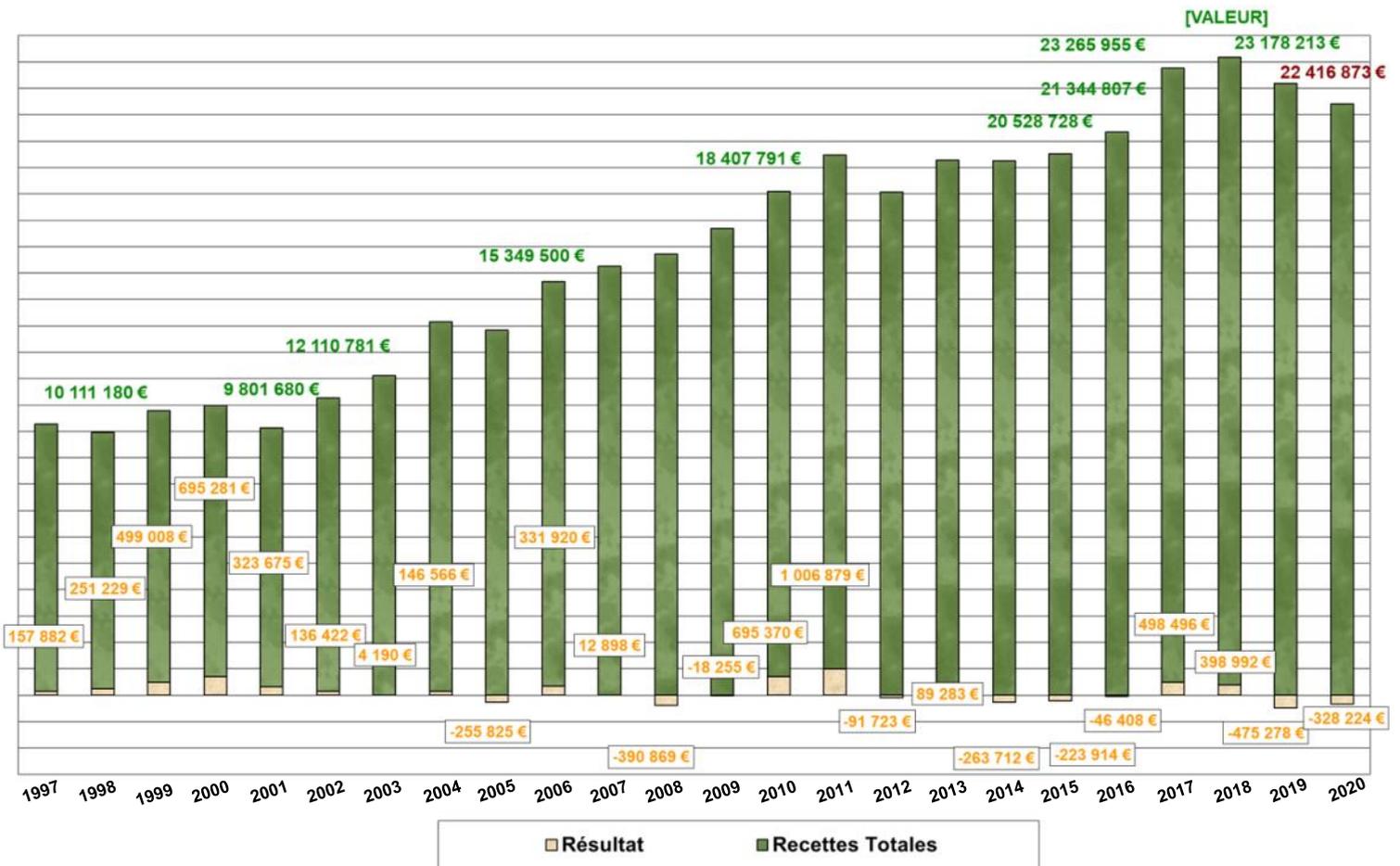
Masse salariale





Total des recettes d'exploitation du tableau de bord :
22 416 873 €

Évolution du résultat cumulé





Sur la chaîne de tri : tous les papiers

A Compétences ordures ménagères et assimilées

- 1) LE TRAITEMENT (TOM)
- 2) LA PLATE-FORME DE COMPOSTAGE (PFDC)
- 3) LE CENTRE DE TRI (CDT)
- 4) LE TRANSPORT (TROM)
- 5) LA COLLECTE (ROM)

B La voirie

LE SERVICE VOIRIE

C Les Pompes funèbres

LE SERVICE DES POMPES FUNÈBRES

D Les services généraux

- 1) LE SERVICE GÉNÉRAL
- 2) L'ATELIER
- 3) LE RESTAURANT
- 4) LE SECRÉTARIAT INTERCOMMUNAL

A Compétences ordures ménagères et assimilées

1) LE TRAITEMENT (TOM) : PRÉSENTATION

Les effectifs :
16 agents titulaires
8 contractuels

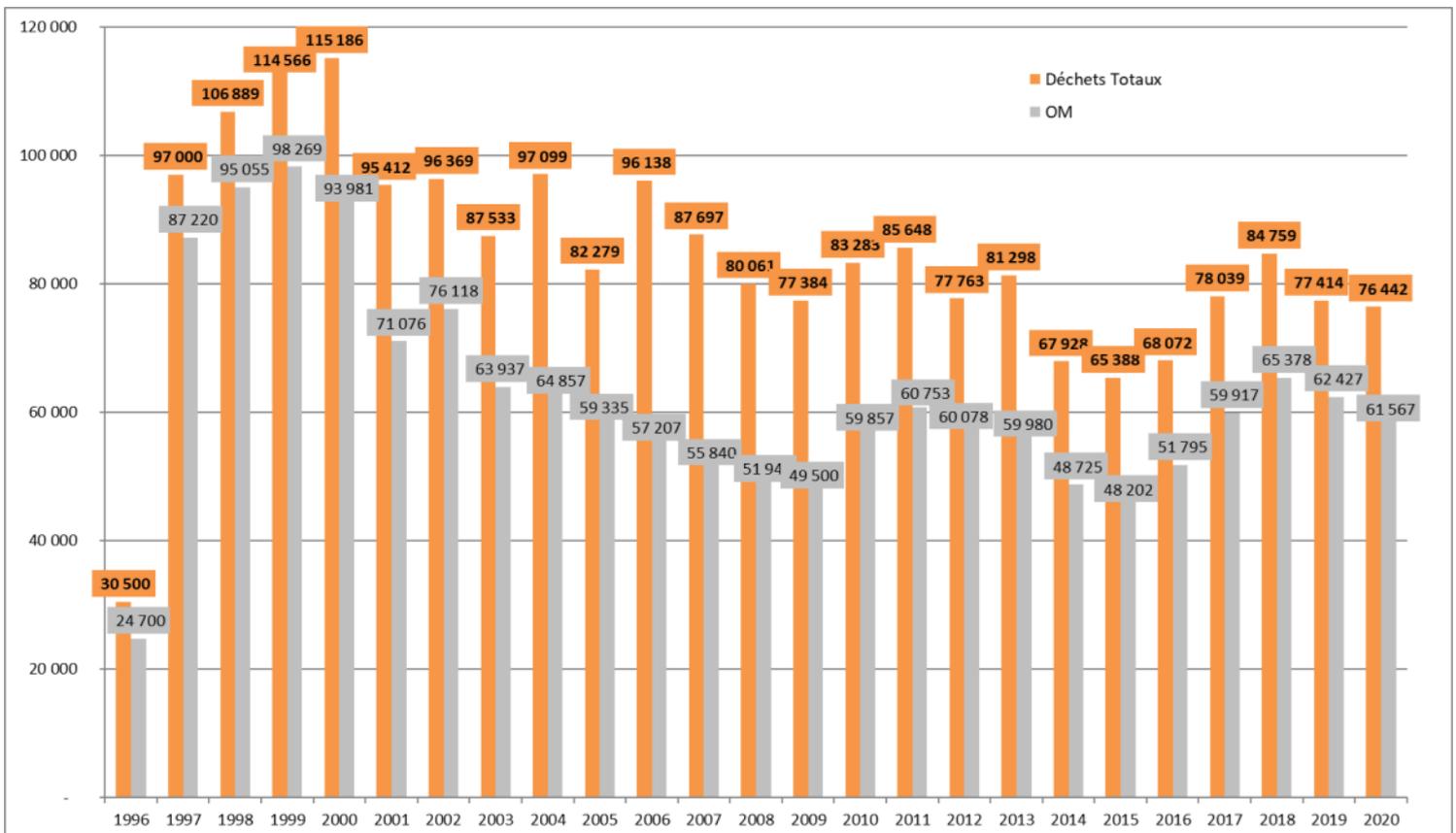
Le matériel :
3 tracteurs
2 tombereaux
1 tondeuse télécommandée
1 pelle à chenille
1 camions citerne
2 compacteurs
1 chargeur pneu
1 mini pelle
1 big country
4 véhicules légers



L'I.S.D.N.D (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux)

Les indicateurs techniques

Quantité d'ordures ménagères collectées, transportées et enfouies pour le SYSTOM des Pyrénées et le SMTD65



Nature et quantité de déchets traités au Pihourc (en tonnes)

NATURE DES DECHETS	Total (t)
Ordures Ménagères	61 567 t
Déchets Industriels Banaux (DIB)	1 134 t
Refus de tri des DIB	191 t
Déchets verts non compostables	927 t
Encombrants	12 238 t
Refus de tri	1 165 t
Déchets de dégrillage	114 t
TOTAL	76 442 t

La proportion de déchets traités se répartit comme suit :

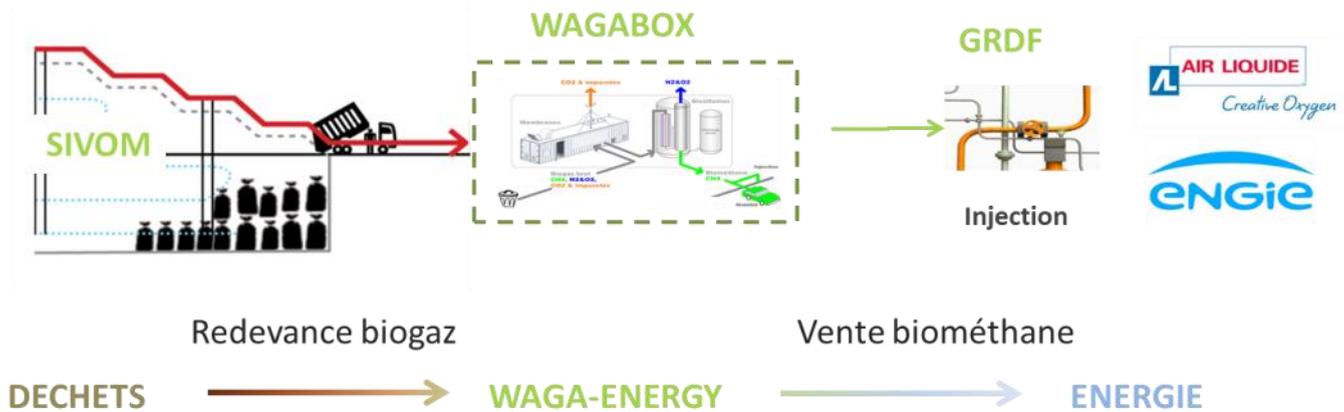
OM, encombrants, refus de tri et de compostage, déchets verts non compostables : **98 %**,

DIB : **2 %**.

Le **SMTD65** (collecte hors SYSTOM) autorisé par l'Arrêté d'exploitation complémentaire du 2 juin 2016 a permis de traiter **14 653 tonnes** de déchets ménagers sur le site de Pihourc, ce qui représente 26 % des ordures ménagères entrantes.

Installation Mise en service WAGABOX et fin du démantèlement des moteurs :

Conformément au souhait des élus du SIVOM de changer de mode de valorisation du biogaz, l'unité de valorisation par épuration du biogaz de l'ISDND nommée « WAGABOX » a été mise en service le 16 janvier 2020. La veille, le 15 janvier, le moteur GE2 encore en fonctionnement a été mis à l'arrêt définitivement avant d'être démantelé avec son aéro-refroidisseur entre le 25 février et le 3 mars 2020.



Pihourc 2

En juillet 2020, le réseau de captage du casier 7 est étendu à 4 alvéoles supplémentaires avec la mise en place de drains (tuyaux fentés) dans les déchets, reliés au système de captage et par lesquels le biogaz est aspiré.

Création d'un nouveau quai de déchargement : il était nécessaire de rehausser le quai de déchargement des déchets afin de faciliter l'écoulement des eaux de l'ancien quai qui pouvait être parfois inondé.

Plateforme de tri des DIB des professionnels

Depuis le mois de mai 2020, les DIB issus de la location des bennes par les professionnels sont triés sur une plateforme dédiée de l'ISDND du Pihourc. Ce sont principalement les métaux et le bois qui sont réorientés pour être valorisés, mais le SIVOM mène actuellement une réflexion pour la valorisation d'autres objets et matériaux plus ponctuels de ces bennes. Le refus est enfoui dans le casier de déchets en exploitation. Ainsi, parmi celles qui ont généré des matériaux valorisables (245 t), 38,58 t de bois et 15 t de métaux ont été réorientées pour être valorisées et 191 t de refus ont été enfouies.



Lande de Couscouil

Le plan de gestion a été finalisé en 2020. Les mesures de suivi ont été réalisées par le Syndicat mixte Conservatoire botanique pyrénéen pour l'iris à feuilles de graminées et par le Conservatoire Naturels Midi-Pyrénées pour les autres espèces.

Les faits marquants

Crise sanitaire

L'activité du site a été maintenue pendant les 2 périodes de confinement avec une extension provisoire de l'autorisation d'enfouissement aux emballages (Arrêté préfectoral du 24/03/2020).

Incendies

A noter, l'absence d'incendie sur le site grâce aux caméras qui permettent de surveiller 24h/24 les casiers de déchets et d'alerter au moindre départ de feu.

Radioactivité

Le portique de détection de radioactivité s'est déclenché lors du passage d'une coupelle de paratonnerre. La procédure habituelle a été mise en œuvre en pareil cas : dépôt du déchet dans un conteneur en plomb, alerte de la DREAL et de la société spécialisée dans la prise en charge des déchets radioactifs.

La station de traitement des lixiviats



OBJECTIF :

100 % des lixiviats traités in situ



La station de traitement des lixiviats

Les lixiviats, c'est quoi ?

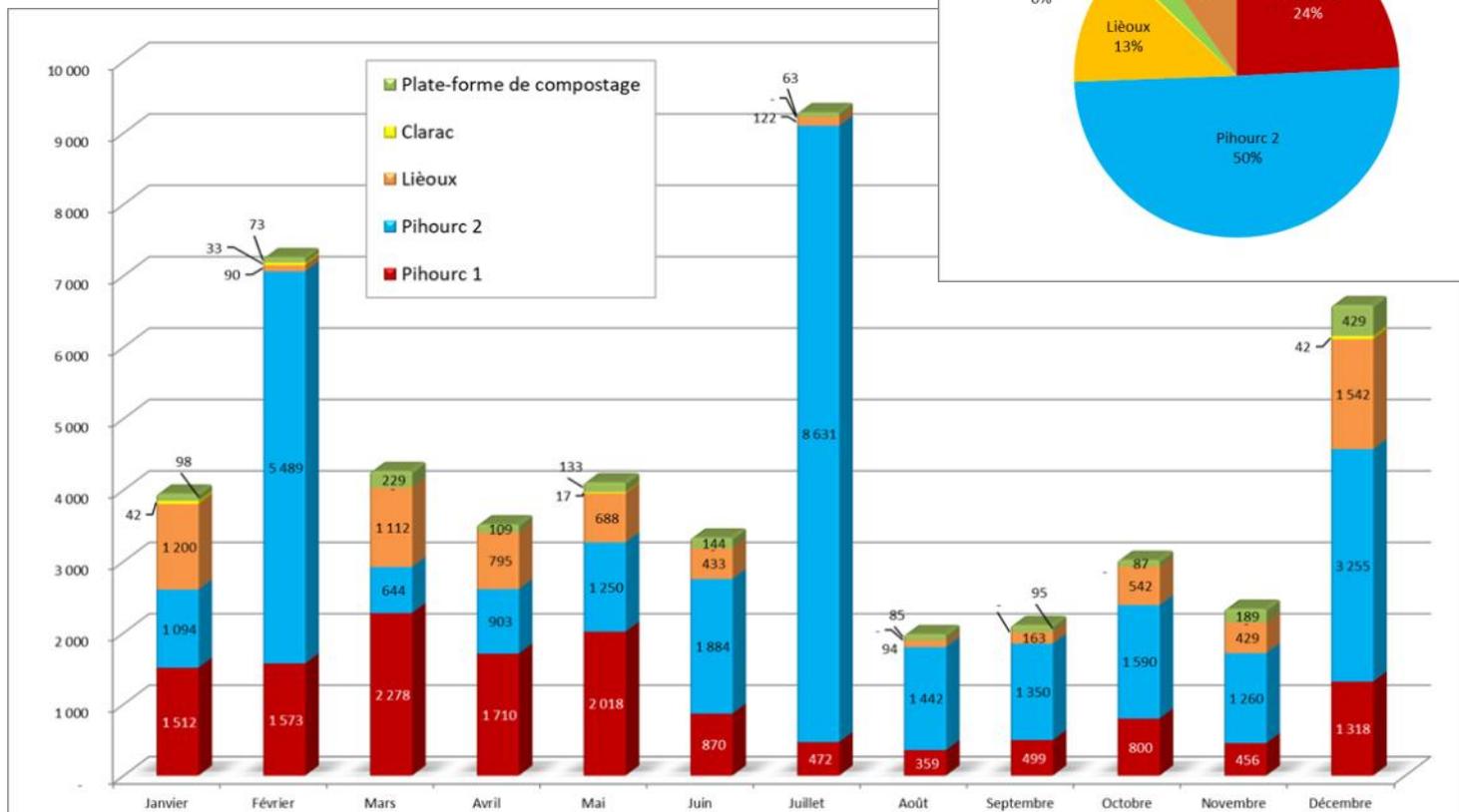
Les déchets, non valorisables et non dangereux sont déversés et stockés dans un ensemble de ca-

siers protégés par un complexe d'étanchéité. La fermentation naturelle des déchets produit des lixiviats («jus»). Riches en matière organique et en éléments traces,

ces lixiviats ne peuvent être rejetés directement dans le milieu naturel et doivent être soigneusement collectés et traités.

Les indicateurs techniques

Évolution de la production mensuelle de lixiviats en 2019 (en tonnes)



Au total sur l'année 2020, 57 316 tonnes de lixiviats ont été produites par l'ensemble des sites gérés par le SIVOM, soit une augmentation de production de 11,25 % par rapport à 2019.

32 4328 tonnes ont été traitées à la station du Pihourc, 19 169 tonnes sur le site de Fibre Excellence et 2 108 tonnes sur celui de PSI.

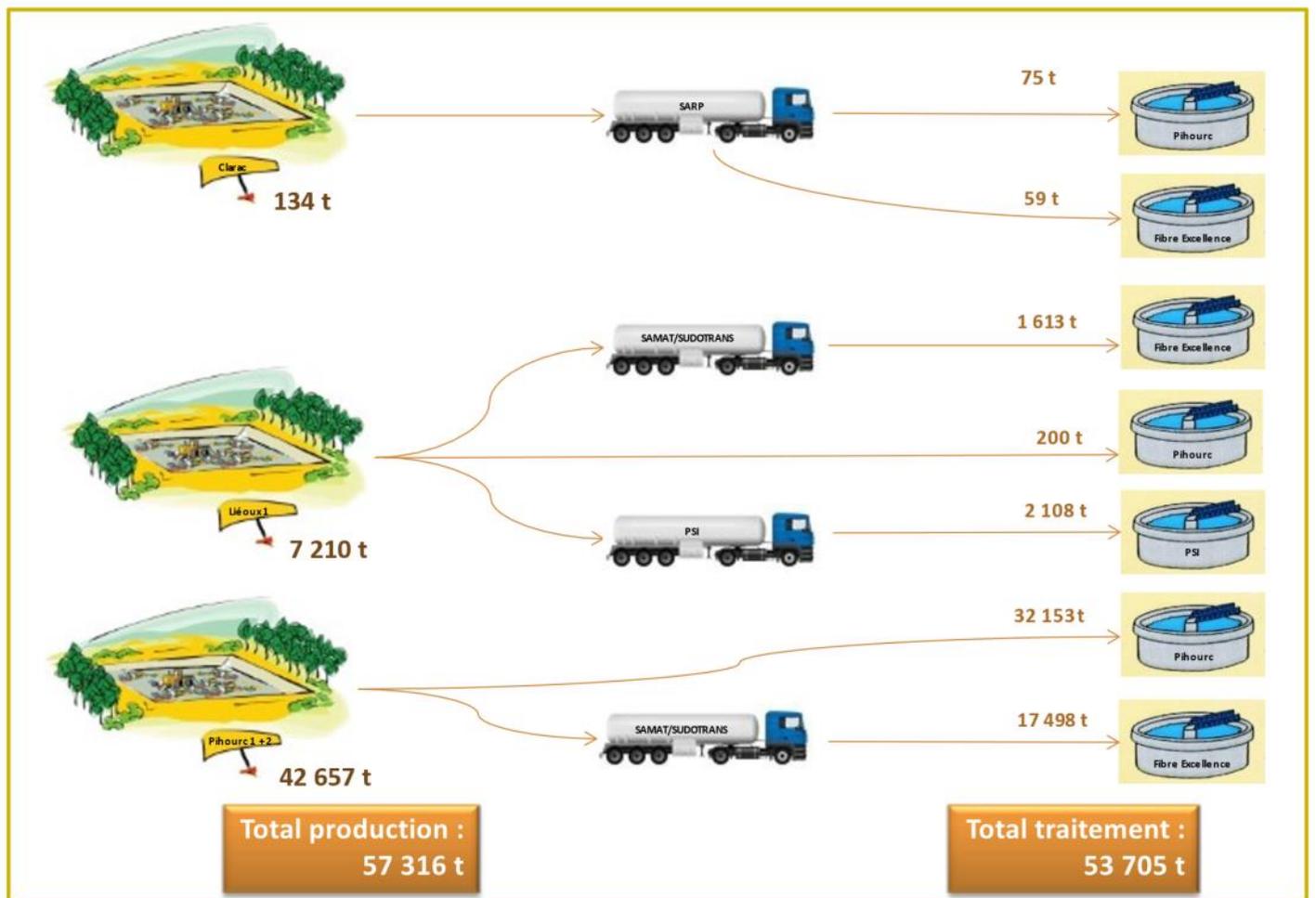
Bien que la quantité de lixiviats traitée sur site soit sensiblement la même qu'en 2019, la part du traite-

ment total diminue en 2020. Cela s'explique par l'augmentation de la production de lixiviats en 2020 ainsi que par les importantes quantités produites en fin d'année 2019 et traitées en 2020. Ces importantes quantités de lixiviats sont la conséquence de l'extension du site réalisée en 2019, et notamment à la pose de grandes surfaces de géomembranes constitutrices du casier 7B. Pour ces raisons, il a été nécessaire de doubler les exports de lixi-

viats en 2020.

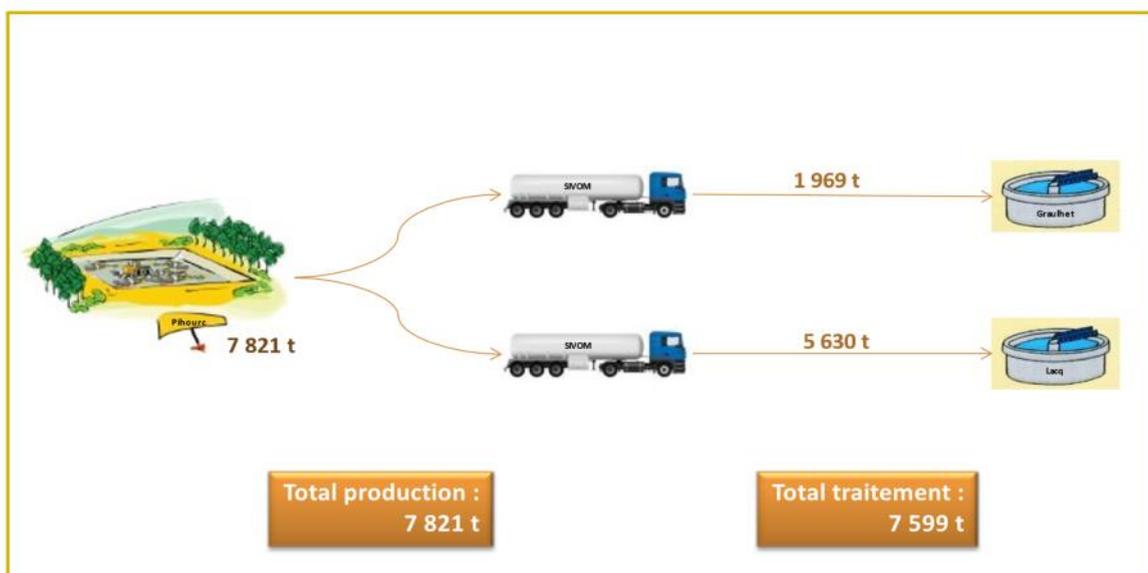
Afin de limiter les exports, des modifications de l'alimentation de la STEP ont été réalisées 2020. La canalisation d'origine reliant les bassins à la station étant sous-dimensionnée, une nouvelle d'un diamètre supérieur a été posée. Cette modification a permis d'augmenter le débit de traitement des lixiviats de 5 m³/h à 6,7 m³/h en fin d'année.

Transferts Lixiviats 2020



Répartition des transferts de lixiviats

Transferts COI 2020



Répartition des transferts de COI

Le concentrat d'osmose inverse (COI) est externalisé en totalité depuis 2019 dans les stations de SOBEGI à Lacq et de la Régie Communautaire des Eaux et de l'Assainissement Collectif du bassin graulhetois à Graulhet.

La centrale de valorisation Biogaz

Le site de Plhourc est certifié pour son système de management selon la norme ISO 14 001 depuis 2006.

Cette certification engage le SI-VOM à :

- se conformer à la réglementation environnementale en vigueur
- mettre en place un processus d'amélioration continue en matière de protection de l'environnement
- gérer et réduire ses impacts environnementaux (odeurs, pollution, ...)
- maîtriser ses consommations d'eau et d'électricité
- sécuriser les installations du site (prévention des situations d'urgence)
- renforcer la sécurité (conditions de travail, règles à respecter,...)
- assurer la transparence en matière d'environnement (communication interne, externe)

Cette certification doit être renouvelée tous les 3 ans.



L'unité de valorisation du biogaz



Le moteur GE2 a fonctionné jusqu'au 15 janvier 2020, la WAGABOX a pris le relais à partir du 16 janvier 2020. Il a été démantelé en février 2020.

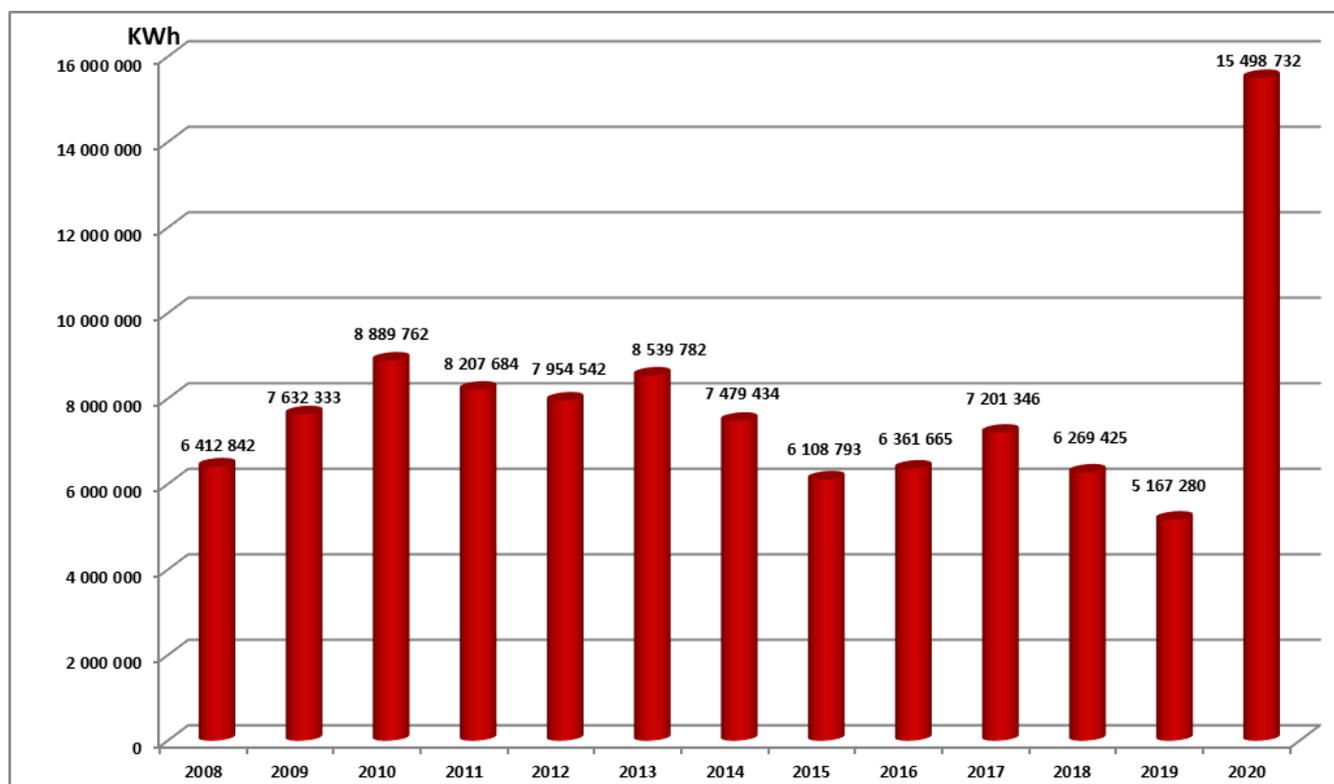


**Taux de valorisation
2020 = 91,21 %**

Le taux de valorisation du biogaz sur l'ensemble de l'année 2020 est de 91,21 % (supérieur à 75%), ce qui permet de bénéficier d'une TGAP réduite pour les tonnages entrants (25 €/tonne)

Les indicateurs techniques

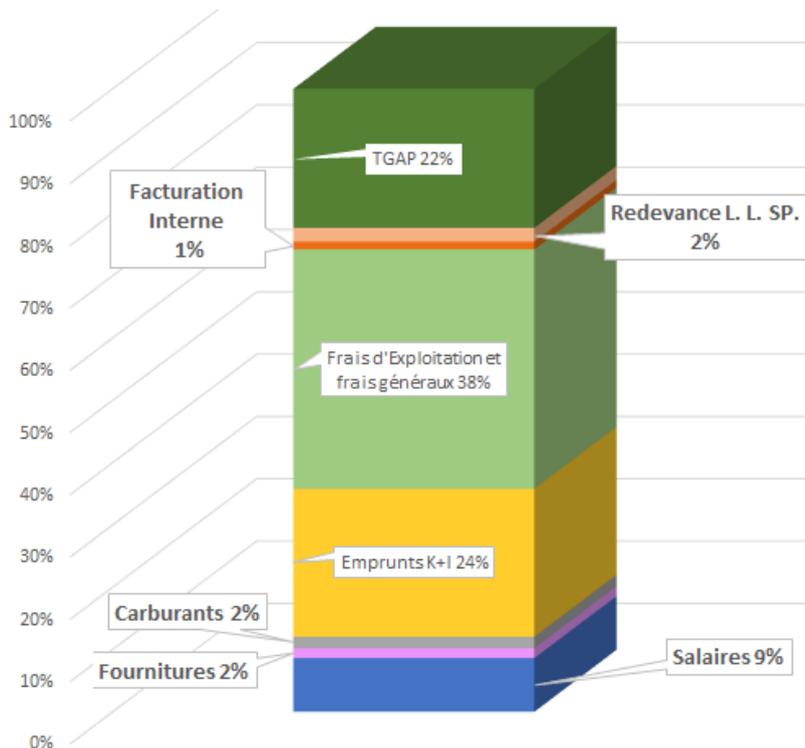
Évolution annuelle de la production d'énergie (A noter : 2008 à 2019 = électricité ; 2020 = gaz)



Avec une quantité de biogaz traitée en 2020 semblable aux années précédentes par les moteurs, la WAGABOX a produit 15 436 MWh, soit une augmentation de 200% de la production d'énergie comparée à 2019. Cela s'explique par les différences de rendements des 2 technologies. Alors qu'un moteur à explosion ne converti en énergie qu'entre 30 et 40 % de l'énergie qu'il reçoit (le reste étant perdu sous forme de chaleur ou valorisé par le traitement des lixiviats dans le cas de l'ISDND), la WAGABOX en converti 85%.



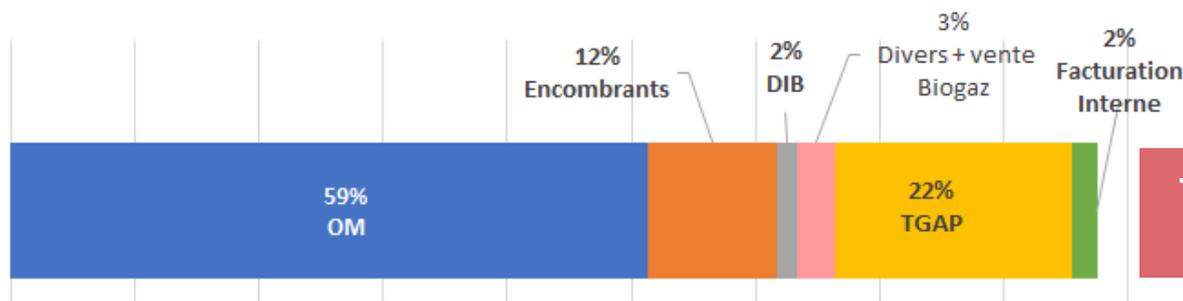
LES DÉPENSES



Total des dépenses
8 554 032 €

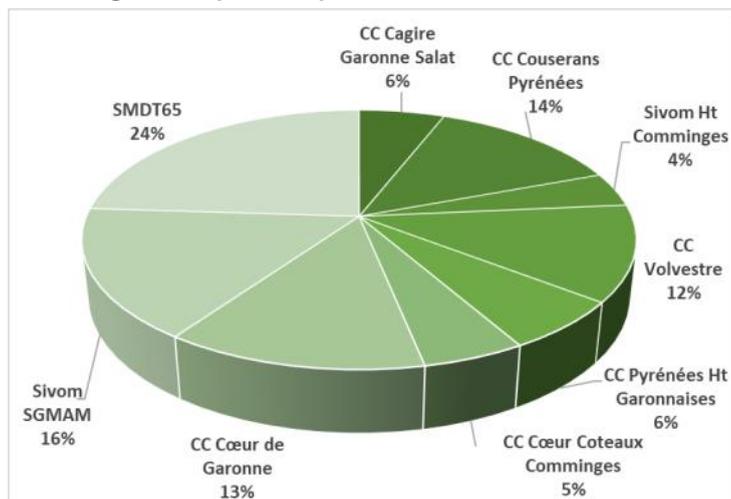
- Salaires
- Emprunts K+I
- Redevance Liéoux, Latoue, Saux et Pomarède
- Fournitures
- Facturation interne
- TGAP
- Carburants
- Frais généraux

LES RECETTES



Total Recettes
8 750 441 €

Ordures ménagères : répartition par collectivités




La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) payée pour chaque tonne de déchets qui entre sur le site de Pihourc est de 25 € cette année.

2) LA PLATE-FORME DE COMPOSTAGE : PRÉSENTATION

Les effectifs :

2 agents titulaires

Le matériel :

2 chariots élévateurs
1 broyeur électrique fixe
1 broyeur mobile
1 crible mobile

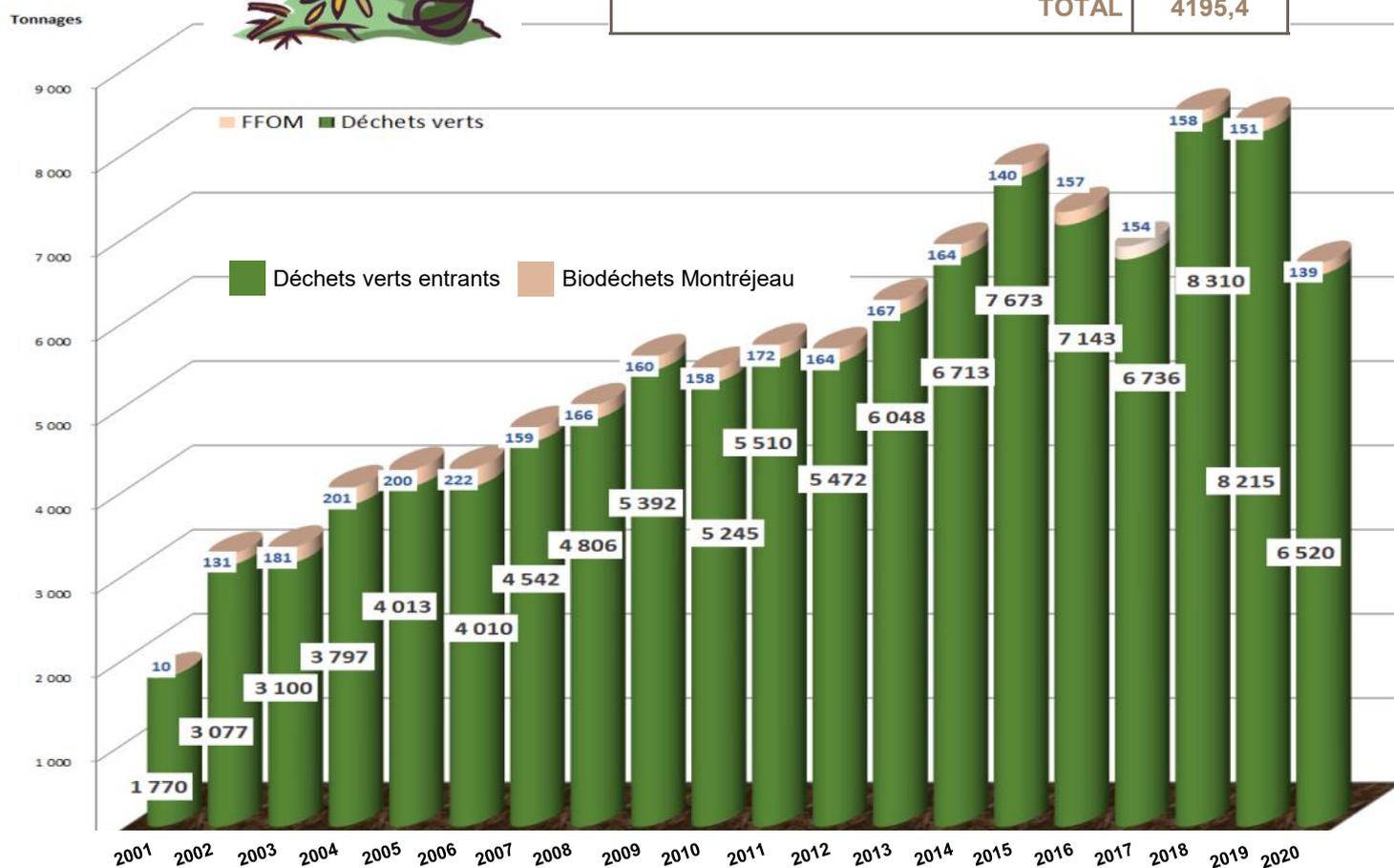


La plate-forme de compostage

Les indicateurs techniques

Tonnages entrants	2020 (t)
Déchets verts	6 520 t
Biodéchets (Commune de Montréjeau)	139 t
TOTAL	6659 t

Tonnages écoulés	2020 (t)
Broyat DV	2 200 t
Compost brut	30,6 t
Compost criblé	1 097,8 t
Nombre de sacs de compost criblé	1 025 sacs soit 20,5 t
Compost « bio »	428,4 t
BRF	6 t
Refus de criblage	412 t
TOTAL	4195,4



3) LA PLATE-FORME DE BOIS-ÉNERGIE

Les structures



Un espace de stockage



De la plaquette bois



Un bâtiment d'accueil



Des bureaux

Broyage sur site de Pihourc : bilan 2020

Ce sont 1050 tonnes de grumes de bois de résineux qui ont été livrées sur site.

Le SIVOM a décheté et criblé 800 t. A ce jour plus de la moitié a été utilisé pour notre chaudière à bois sur le site de la Graouade. Il reste encore 250 t de grumes en stock pour une prochaine prestation de décheté.

Rappel : produit conforme pour les chaudières à plaquettes forestières G30 (granulométrie) criblée à 10 mm.



Dans le cadre de la **Semaine Européenne du Développement Durable du 18 septembre au 8 octobre 2020**, les conseillères du tri se sont rendues sur les déchèteries pour animer

et informer sur ces opérations de broyage de déchets verts.

Le SIVOM a proposé aux usagers venus avec leur branches et branchages, une distribution gratuite de leur broyat.

Depuis le mois de septembre 2020, le SIVOM propose une nouvelle prestation de broyage de branches et végétaux avec un petit broyeur à branches destiné aux toutes petites tâches quotidiennes.

Cette prestation s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux Communautés de Communes, Communes, dont l'intérêt repose sur le fait que l'opération est effectuée sur place et que le broyat peut-être réutilisé sur place dans les jardins ou les espaces verts des communes :

- en paillage pour couvrir la terre des plantes en favorisant ainsi le développement des micro-organismes et éviter la pousse d'herbes indésirables sans utilisation de produits chimiques, et pour limiter les arrosages
- pour le compostage afin d'aérer naturellement le compost et diversifier les apports

L'idéal est d'avoir un point de regroupement des branchages (diamètre 20 cm maxi) pour une utilisation optimale.

Caractéristiques techniques du broyeur

Broyeur pour branches et végétaux avec grue d'alimentation radiocommandée (capacité de 200 kg à 4,20 m maxi), pilotée par un technicien du SIVOM.

Rendement : 30 à 40 m³/heure

Accès/Plateforme de travail :

Dimensions de la remorque double essieux de 3,5 tonnes + véhicule attelé :

Longueur 6 m x largeur 1,90 m x hauteur 2,80 m (grue comprise)

Plateforme stabilisée (de préférence) avec accès à proximité directe des tas à broyer. Le broyat est laissé sur place.



Tarifs

FORFAIT location à la journée : 240€ HT/jour

(consommable / transport compris)

MAIN d'ŒUVRE chauffeur SIVOM obligatoire : 30€ HT/heure

(les heures de main d'œuvre seront réajustées au niveau de la facturation en fonction du temps réel nécessaire pour réaliser le chantier)

Prestation sur devis

Clarac : broyage des palettes



Le bois de classe A et B, issu des déchèteries et autres, présent sur la plateforme de stockage à Clarac a été broyé par l'entreprise SEOSSE.

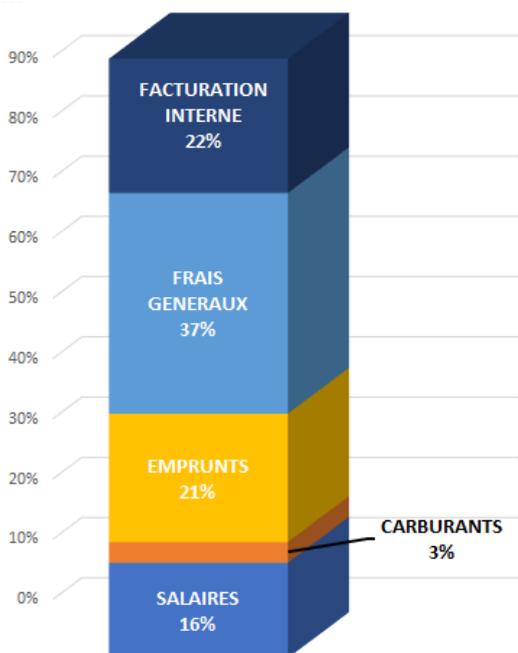
2 interventions réalisées de juillet à décembre 2020 pour expérimentation pour un total de 1243 t broyées et évacuées vers l'installation de St Lons les Mines (40) représentent 54 chargements (semi remorque).

Ces prestations permettent de bénéficier d'un tarif de traitement plus intéressant et évite de transférer ce flux vers la proximité Toulousaine ou les Hautes-Pyrénées avec nos propres véhicules. C'est aussi le moyen d'optimiser la disponibilité de nos bennes puisqu'elles sont vidées directement sur notre site après enlèvement et repartent immédiatement dans le circuit du service.

Une convention annuelle et renouvelable pour 4 prestations par an (1/trimestre) a été conclue avec SEOSSE afin de traiter un maximum prévisionnel de 2400t/an. Cela permettra de planifier les interventions et d'affiner cette prestation. Afin de continuer et pérenniser cette nouvelle activité concluante, nous avons entamé la démarche de la déclaration réglementaire auprès des services de la DREAL.



LES DÉPENSES



Total des dépenses
499 620 €



Le compost Bio (agréé pour l'agriculture biologique) fabriqué sur la plate-forme de compostage est contrôlé par **ECOCERT SA FR 32600.**

Le produit est utilisable en Agriculture Biologique conformément au Règlement RCE 834/2007.

TARIFS :

VENTE DE COMPOST
COMPOST issu de la transformation de vos déchets verts et biodégradables

Dans votre déchèterie :
Compost CRIBLÉ en sac : **2,60 €** (sac de 20 kg)

Tél : Saint-Gaudens 05 62 00 16 23
Aspet 05 61 79 59 47
Les Tourreilles 05 61 88 53 41
Castelnaud-Magnoac 05 62 39 84 64

À la plate-forme de compostage de Pihourc (commune de Liéoux)
BRF : **12 € TTC le big bag (1m³)**
Compost CRIBLÉ en vrac : **12 € TTC/t**
Compost CRIBLÉ « bio » en vrac : **20 € TTC/t**

Votre contact : Accueil du site : 05 61 89 16 58
Joseph SARRAUTE/ Sylvain JUNQUA
06 70 48 13 47

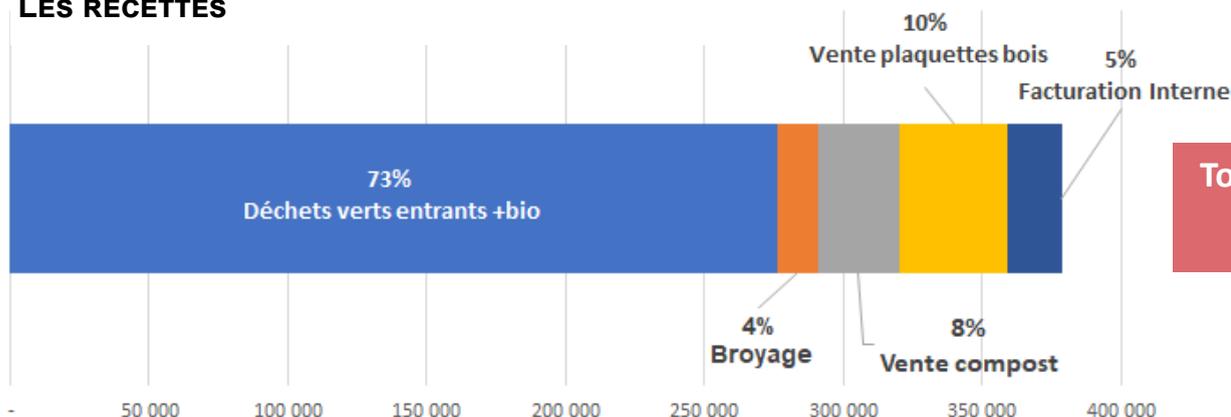
Informez-vous pour connaître les disponibilités du compost



Renseignements :
06 70 48 13 47

Demandez conseil sur les qualités et l'utilisation des produits fabriqués sur la plate-forme.

LES RECETTES



Total Recettes
378 853 €



La plate-forme bois-énergie

3) LE CENTRE DE TRI : PRÉSENTATION

Les effectifs :

19 agents titulaires
2 CAE
L'effectif est renforcé pour les périodes de 2/8 par des agents contractuels

Le matériel :

2 chariots élévateurs 1 chargeur télescopique
1 trackmat (déplacement des bennes)
1 nacelle électrique
1 fourgon maintenance
2800 m² (bâtiment)
100 m² de stockage extérieur



Où vont nos emballages collectés ?... au centre de tri des emballages

Dans des conditions optimums, le centre de tri peut traiter 10 000 tonnes par an d'emballages, cartons et papiers.

Actuellement, environ **6000 tonnes** par an sont réceptionnées sur le centre de tri.

Les infrastructures du centre de tri :

➤ une chaîne de tri mise en service en octobre 2005 avec une cabine de pré-tri, une cabine de tri, un circuit de tapis roulants complexes, et de deux presses à balles.

➤ des aires de stockage :

- en amont du tri, une surface de 450 m² (intérieur) au sol pour réceptionner les emballages collectés par les camions.

- 300 m² à l'intérieur et 100 m² à l'extérieur pour le stockage des balles avant le départ vers les repreneurs.

- 200 m² au sol dédiés au stockage du papier (intérieur).

- 100 m² permettent de réceptionner les cartons collectés dans les déchèteries (intérieur).

Le site est entièrement sécurisé et

protégé par un système de vidéo surveillance.

Tous ces emballages recyclables (mélange, corps creux et papier des bacs et sacs jaunes et des colonnes d'apports volontaires, cartons de déchèterie et des professionnels, papier apporté en direct sur le centre) en entrée du centre de tri sont issus de la collecte des collectivités adhérentes au SYSTOM des Pyrénées. Cela représente **6575 tonnes**.

Refus de tri du SYSTOM (tous flux confondus)

Un contrôle visuel des entrants est effectué par un agent du centre de tri, au déchargement des camions de collecte. Ce contrôle détermine un **refus amont** qui permet de pénaliser la collectivité concernée si le produit n'est pas conforme. Ce refus qui sera destiné à l'enfouissement est pesé et sera facturé en ordures ménagères à la collectivité.

	2020
Refus amont	63,3 t
Refus issu du tri	1 102 t
Taux de refus	17 %

Les emballages suivent ensuite le circuit sur la chaîne de tri : cabine de pré-tri pour un tri des emballages cartonnés et refus, les différents tapis (aimants, ...). À l'issue du passage des emballages sur la chaîne de tri, certains produits peuvent être refusés car non conformes, c'est le **refus issu du tri**.

Le refus de tri n'est pas spécifique à une collectivité, on applique la mutualisation au prorata du résultat des caractérisations mensuelles de chaque collectivité.

Les faits marquants

Alerte sur la chaîne de tri !

Depuis le début de la pandémie de COVID 19, les masques jetables font partie des objets de notre quotidien.

Ces produits à usage unique que nous utilisons pour nous protéger du virus sont appelés masques "en papier" afin de les différencier des masques en tissus, mais ils ne sont pas en cellulose, ils sont en polypropylène .

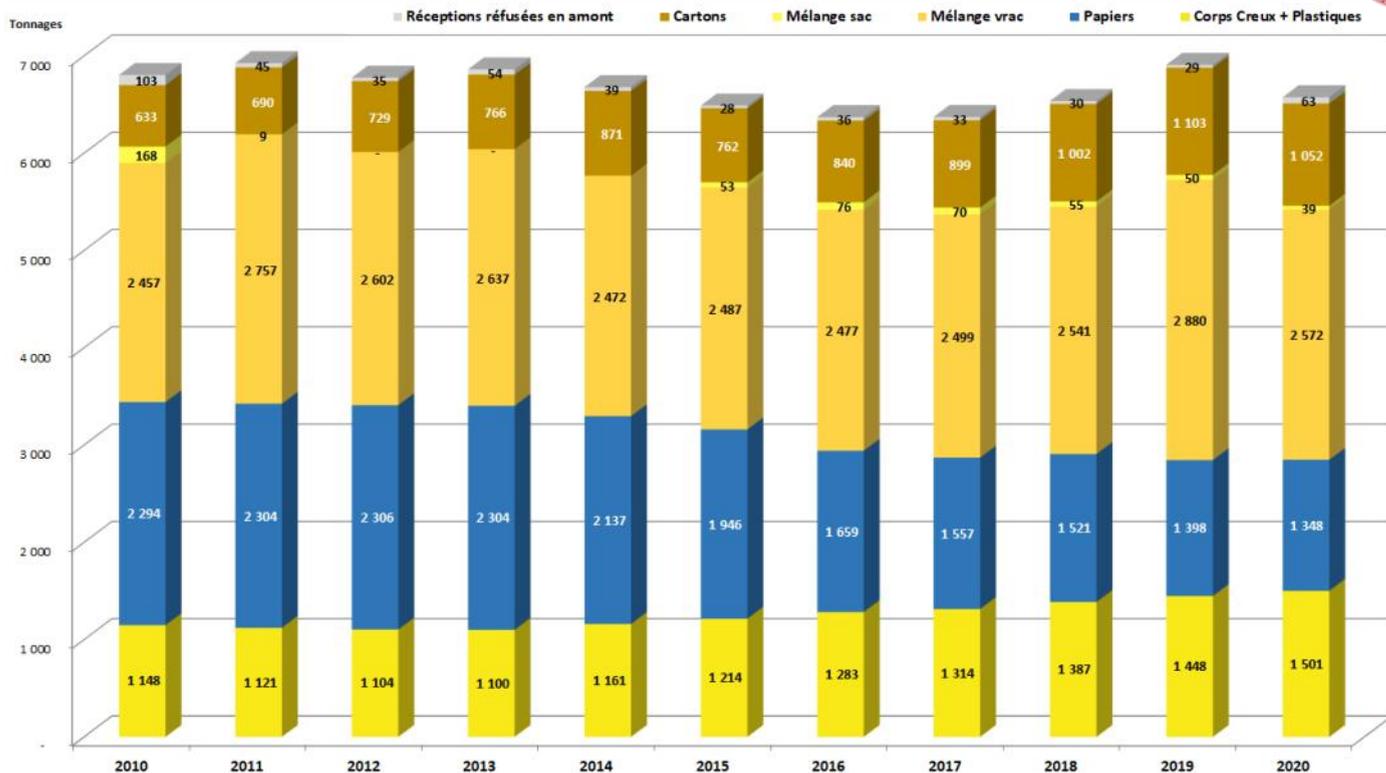
**Les masques...
c'est dans la poubelle noire !**



Le centre de tri utilise 2 logiciels pour gérer les entrées et sorties du centre de tri :

TRADEO pour enregistrer les pesées,

ITEM pour réaffecter à chaque collectivité ses chiffres, redistribuer les tonnages de la production



Données de production :

	Tonnages expédiés (en tonnes)	Nbre de balles 2020	Nbre de paquets (20 kg)
Tous les papiers	2399,1 t		
PEHD	179,8 t	954	
PET Clair	253,2 t	1380	
PET foncé	89,6 t	466	
Acier	265,5 t		9483
Alu	24,9 t	139	
ELA PCC	73,3 t	104	
EMR PCNC	2082,1 t	3099	
VERRE	1030,4 t		

Heures de fonctionnement réel de la chaîne de tri :

entre 6h50 et 7h00 sur une journée de 8h46 avec une équipe qui travaille de 7h à 15h46 sur 4 jours / semaine

Rendement de la chaîne :

La hauteur de produit sur le fond mouvant détermine le rendement de la chaîne (mesuré en m³ heure) suivant les flux de **55 à 75 m³ heure**

Les projets

➤ Dans le cadre de l'extension des consignes de tri qui interviendra le 1 janvier 2023 et dans l'attente du positionnement de la collectivité (SIVOM-SYSTOM) sur son intégration au projet de centre de tri commun aux départements du 65 et 32 à Masseube (32), le SIVOM prévoit d'adapter son centre de tri de Villeneuve de Rivière aux nouvelles consignes en attendant le déploiement et la simplification du tri en vigueur en 2023.

➤ Le SIVOM réfléchit au devenir de l'installation même : création d'un centre de tri des DIB professionnels, d'une déchèterie pour les professionnels,...

Nous avons trié 10 531,7 t et recyclé 9366,4 t d'emballages en 2020 pour le territoire du SYSTOM des Pyrénées



342,8 T
de plastique (PET)



179,8 T
de plastique (PEHD)



2082,1 T
de carton
(avec les cartons des professionnels)



73,3 T
de briques alimentaires



3999 T
de verre



265,5 T
d'acier



24,9 T
d'aluminium



2399 T
de papier

La mutualisation des repreneurs permet des tarifs de reprise compétitifs.



pour le PET clair et foncé, PEHD



pour le carton,
pour les briques alimentaires



pour le verre



pour l'acier et l'aluminium,
pour le papier
pour le carton des professionnels

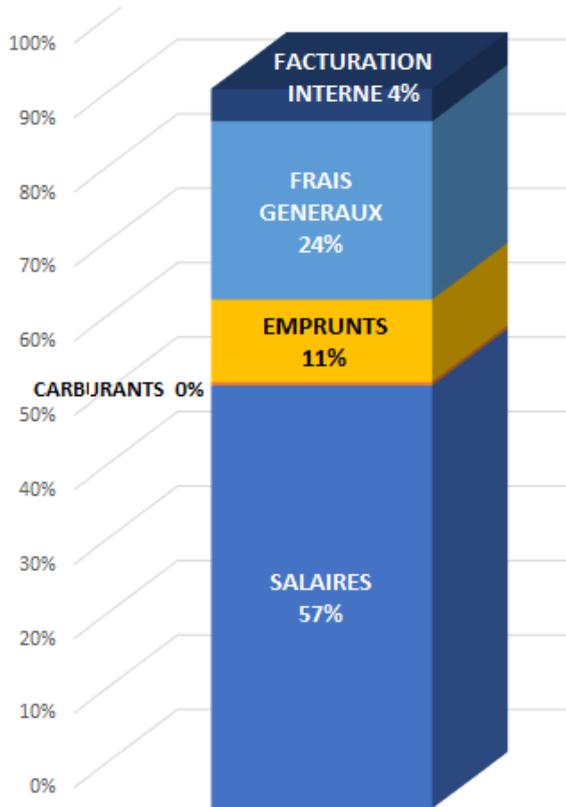
Refus amont : 63,4 tonnes
Refus issu du tri : 1102 tonnes



Un grand merci pour votre geste de tri !

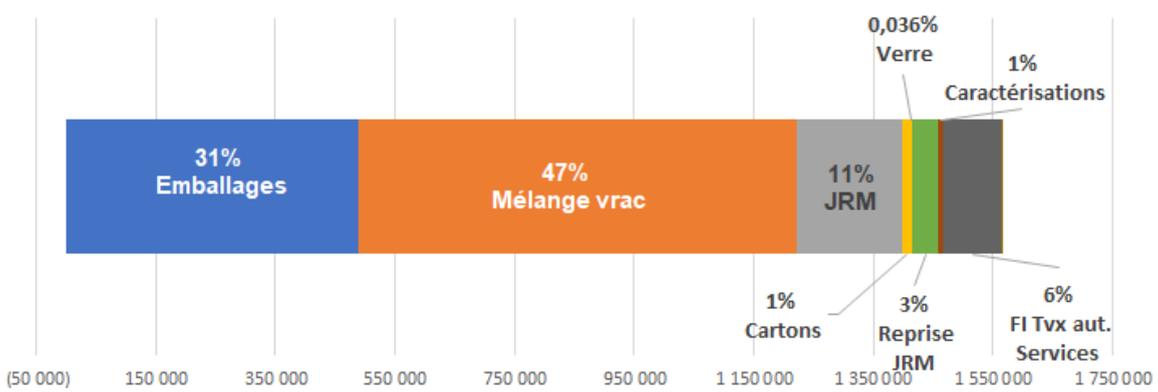
Trier et recycler, c'est offrir une seconde vie à nos emballages

Les indicateurs financiers

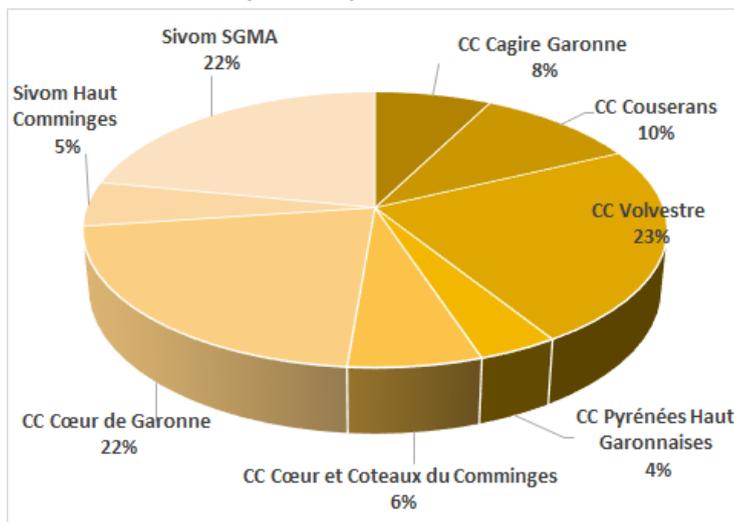


**Total Dépenses
1 671 253 €**

LES RECETTES DU CENTRE DE TRI



Répartition par collectivité



**Total Recettes
1 566 714 €**

Comment s'organise la collecte sur notre territoire ?

Le SIVOM assure en régie la collecte et le transport des déchets sur son territoire, le mode de collecte est mixte, en porte à porte ou en bacs de regroupement et points-tri .

Les équipements et moyens de collecte

Bacs individuels et de regroupement



Les bacs sont collectés par les BOM (Benne Ordures Ménagères).

Les bacs à couvercle jaune sont utilisés pour collecter les emballages et papiers en mélange, les bacs à couvercle gris pour la collecte des ordures ménagères.

Points-tri de colonnes enterrées et aériennes



La colonne enterrée de couleur grise permet de déposer les ordures ménagères.

Ces colonnes aériennes et enterrées sont collectées par les agents du transport (camion grue) : **204 colonnes à verre** (marquage de couleur verte) et **131 colonnes à papier** (marquage de couleur bleue) sont vidées toutes les 4 semaines, **156 colonnes à emballages** (marquage de couleur jaune) sont vidées toutes les 2 à 4 semaines, en fonction du secteur.

A contenants différents... collecte différente !

Les bennes du service collectent les bacs individuels à Saint-Gaudens et Montréjeau et de regroupement sur le secteur rural.



En fonction du type de déchets (emballages ou ordures ménagères), ces flux sont dirigés soit vers le centre de tri à Villeneuve de Rivière, soit vers la verrerie d'Albi pour le verre soit vers le site de Pihourc pour les ordures ménagères.

Les points d'apport volontaires (colonnes enterrées et aériennes) sur l'ensemble du territoire du SIVOM sont collectées par le service transport avec leurs camions grue.



4) LE SERVICE TRANSPORT (TROM) : PRÉSENTATION

Les effectifs :

18 agents titulaires
5 agents contractuels

Les spécialités :

des chauffeurs poids lourds et super lourds
Spécialisés polybennes, semi, grue

Habilitations nécessaires :

FCO (Formation Continue Obligatoire)
CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)
Grue



Le matériel :

12 semis-compactrices
3 tracteurs (dont 2 en location)
2 cuves à lixiviats
8 camions polybennes avec remorques
5 camions grues polybennes
plus de 200 caissons (7, 15 et 30 m³)

Le service transporte :

- Les déchets ménagers et assimilés depuis les 7 quais de transfert du SYSTOM des Pyrénées vers l'ISDND. Les quais de transfert sont utilisés pour stocker temporairement les déchets issus des collectes de chaque collectivité avant leur transfert vers l'ISDND.
- Les déchets issus des 13 déchèteries du SYSTOM des Pyrénées vers les différents sites de traitement (bois, gravats, etc...),
- Les déchets issus de la collecte sélective (papier, emballages et verre) au sein du SYSTOM des Pyrénées.
- Les déchets des professionnels et particuliers qui utilisent le service de location de bennes.
- Les déchets ménagers (colonnes enterrées) et les emballages recyclables de l'ensemble des colonnes enterrées et aériennes des communes adhérentes au SIVOM.

Service de location de bennes aux entreprises et particuliers



Bennes de 30, 15, 7 m³

Renseignez-vous au 05 61 94 51 99

En 2020 : 679 258 km parcourus pour le transport des déchets de notre territoire

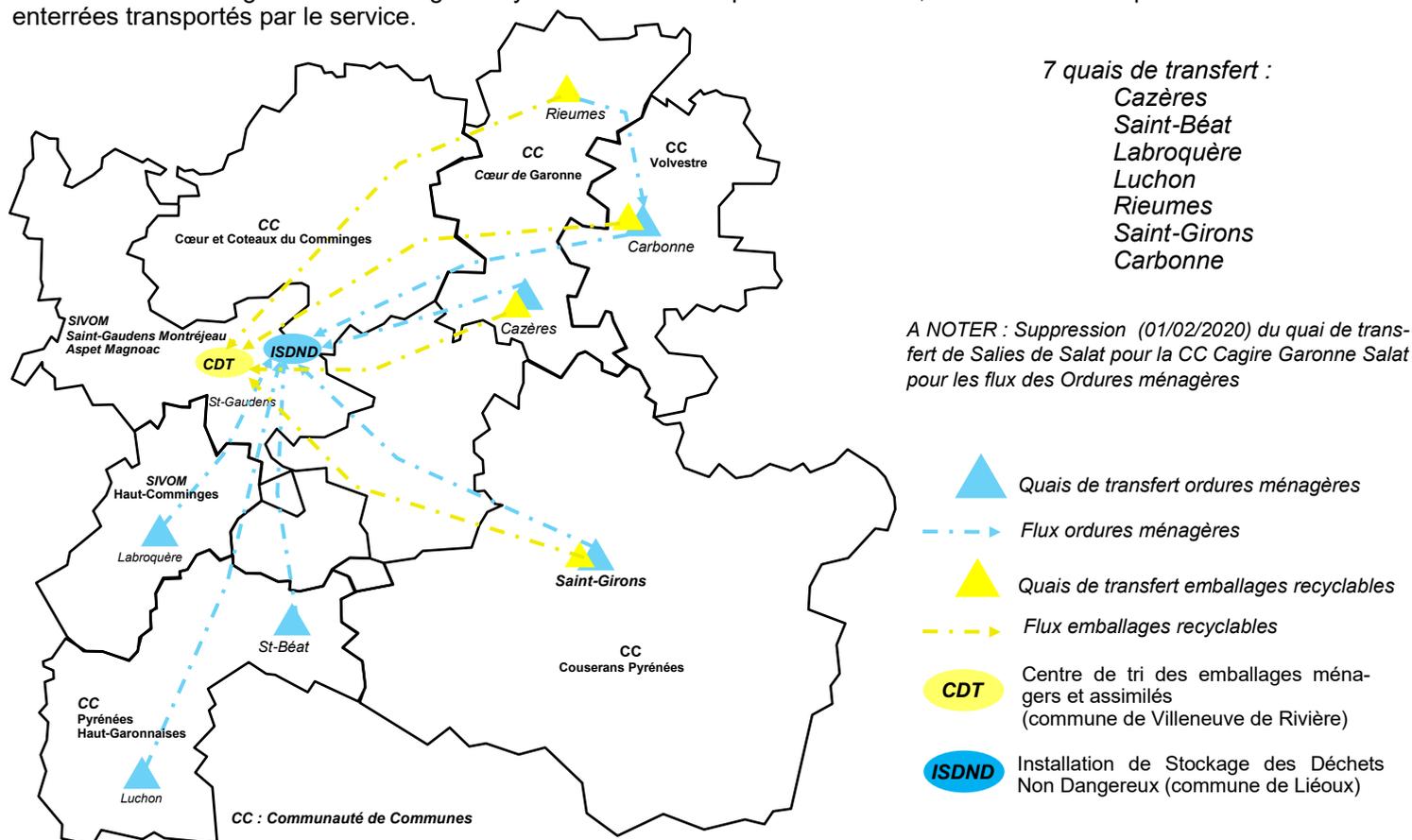
(ordures ménagères, déchets recyclables des ménages et déchets des entreprises et artisans avec la location de bennes)

Les faits marquants

Suite à la mutation du responsable des services Transport - Ramassage - Déchèteries, la prise de fonction du nouveau responsable s'est déroulée dans un contexte de travail plutôt difficile lié à la crise sanitaire du COVID-19.

Les indicateurs techniques

Flux d'ordures ménagères et emballages recyclables issus des quais de transfert, des collectes des points-tri et colonnes enterrées transportés par le service.



Les emballages recyclables	Corps creux (tonnes)	Mélange Sac (tonnes)	Mélange vrac (tonnes)	JRM (tonnes)	Cartons (tonnes)	Verre (tonnes)
CC Cagire Garonne Salat	216,3			259,5		492,3
CC Couserans Pyrénées	448,1					
SIVOM du Haut Comminges						
CC du Volvestre	0		1 161,1			992,8
CC Pyrénées Haut Garonnaises	109			131		419,7
CC Cœur et Coteaux du Comminges	184,7			214,8		510,5
CC Cœur de Garonne	37	38,7	461,3	47,5		579,2
SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac	334,5			404,3	2,9	1004,5
Totaux	1329,6	38,7	1622,4	1057,1	2,9	3999

	Ordures ménagères (t)
CC Cagire Garonne Salat	3 69,4
CC Couserans Pyrénées	8 237
SIVOM du Haut Comminges	2 618,5
CC du Volvestre	7 260,9
CC Pyrénées Haut Garonnaises	3 914,7
CC Cœur et Coteaux du Comminges	
CC Cœur de Garonne	7 956,1
SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac	503,2 t (*)
Totaux	30 859,8 t

Les ordures ménagères sont transportées à partir des quais de transfert et amenées sur l'ISDND de Pihourc.

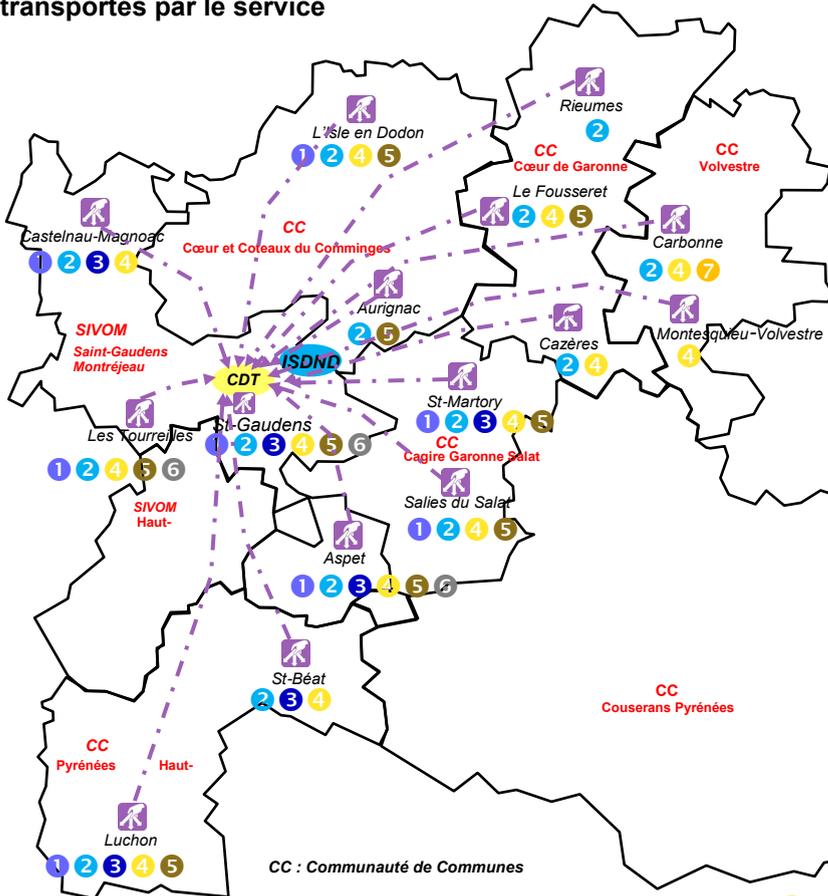
Le verre est dirigé vers la verrerie d'Albi.

Les emballages recyclables et papiers issus des collectes des points d'apport volontaire et du porte à porte sont amenés au centre de tri de Villeneuve de Rivière.

Un total de 38 909,5 t
 via les quais de transfert
 (ordures ménagères et emballages)

(*) Collecte des déchets des colonnes enterrées de Saint-Gaudens et Montréjeau

Flux issus des déchèteries des collectivités du SYSTOM transportés par le service



- 13 déchèteries :**
- Aspet
 - Aurignac
 - Carbonne
 - Castelnau-Magnoac
 - Cazères
 - Le Fousseret
 - Les Tourreilles
 - L'Isle-en-Dodon
 - Luchon
 - Montesquieu-Volvestre
 - Rieumes
 - Saint-Béat
 - Saint-Gaudens

A NOTER : Arrêt du transport depuis le 01/02/2020 depuis les déchèteries de Salies du Salat et Saint-Martory

Déchèteries

Flux des déchèteries

CDT Centre de tri des emballages ménagers et assimilés (commune de Villeneuve de Rivière)

ISDND Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (commune de Liéoux)

Les flux transportés :

- 1 Déchets verts → à destination de la plate-forme du Pihourc
- 2 Encombrants → à destination de la plate-forme du Pihourc
- 3 Gravats → à destination de la plate-forme du Pihourc
- 4 Cartons → vers le centre de tri Villeneuve de Rivière
- 5 Bois → repeneur : SARL Gajan à Lherm
- 6 Fer → repeneur : SAICANATUR à Lorp-Sentaraille 09
- 7 Papier → repeneur : SAICANATUR à Lorp-Sentaraille 09

1

Déchets Verts 2020 (t)	
Saint-Gaudens	2 272
Les Tourreilles	1 551,4
Aspet	421,3
Salies	113,4
Isle-en-Dodon	9
Saint-Martory	14,2
Castelnau-Magnoac	150,9
Luchon	1 370,8
TOTAL	5 903

Tableaux récapitulatifs des quantités (en tonnes) transportées à partir des déchèteries du SYSTOM par flux.

3

Gravats 2020 (t)	
Saint-Gaudens	1 245,3
Aspet	286,6
Saint-Martory	43,1
Castelnau-Magnoac	143,3
Luchon	2 893,5
TOTAL	4 611,8

5

Bois 2020 (t)	
Saint-Gaudens	608,5
Aurignac	111,8
Les Tourreilles	242,1
Aspet	152,8
Salies	18,7
Isle-en-Dodon	192,8
Saint-Martory	11,5
Luchon	332,3
TOTAL	1 670,5

2

Encombrants 2020 (t)	
Saint-Gaudens	1 706,2
Aurignac	320,2
Les Tourreilles	494
Aspet	431,1
Salies	74
Isle en Dodon	430,5
Saint-Martory	22,6
Castelnau-Magnoac	286,7
Saint-Béat	309,6
Fousseret	356,4
Volvestre (Carbonne / Montesquieu)	1 600
Luchon	479,2
Cazères	839,5
Rieumes	1 278,1
TOTAL	8 628,1

4

Carton 2020 (t)	
Isle-en-Dodon	55
Saint-Béat	15,5
Fousseret	48,7
Volvestre (Carbonne / Montesquieu)	244
Luchon	65,7
Cazères	72,5
Saint-Gaudens	134,5
Castelnau-Magnoac	18,6
Les Tourreilles	34,5
Aspet	46,9
TOTAL	735,9,4

6

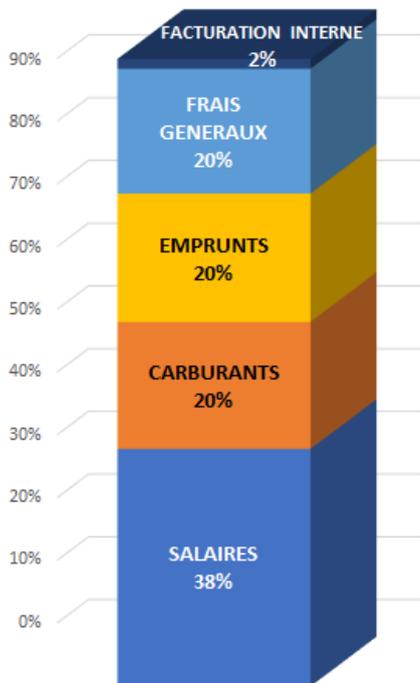
Ferrailles 2020 (t)	
St Gaudens	275,4
Les Tourreilles	82,3
Aspet	96,8
TOTAL	454,5

7

Papier 2020 (t)	
Volvestre	44,4
TOTAL	44,4

Un total de 22 047,7 t transportées via les déchèteries

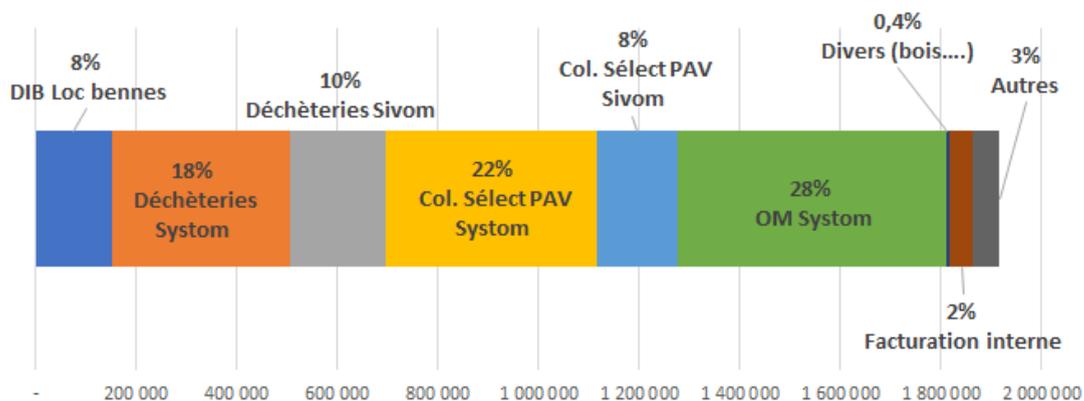
Les indicateurs financiers du service transport



**Total Dépenses
1 819 122 €**



LES RECETTES



**Total Recettes
1 930 514 €**

5) LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS (ROM) : PRÉSENTATION

Les effectifs

31 agents titulaires
et renfort avec des contractuels

Spécialités :

Chauffeurs PL
Rippeurs
Entretien
Livraisons bacs

Le matériel :

10 bennes de collecte
1 fourgon
1 véhicule utilitaire
1 voiture

La collecte des déchets ménagers est assurée par des équipes de 3 agents (1 chauffeur et 2 ripeurs). Huit tournées hebdomadaires permettent de couvrir tous les secteurs géographiques de notre territoire.

Les équipes démarrent le matin à 4h et 5h pour sillonner les routes et assurer ainsi la collecte des 78 communes de notre territoire. Les conditions de travail sont parfois difficiles : un travail de nuit, quelque soit la météo, ...

Afin de diminuer les risques, l'accent est mis sur la sécurité des agents : port de tenues haute visibilité, gants, chaussures de sécurité, etc.



217 124 km parcourus dans l'année
soit plus de **21 000 km/benne/an.**

Les indicateurs techniques : la collecte des emballages recyclables le territoire du SIVOM

NOS RÉSULTATS EN 2020 (T)

COLLECTE EN BACS



Mélange (emballages, papiers, cartonnettes, canettes, ...)

495,5 t

Sur les communes de Saint-Gaudens et de Montréjeau

COLLECTE EN POINT-TRI



Colonnes aériennes et enterrées



Les refus de tri : déchet non conforme, qui ne correspond pas aux consignes de tri. Il est destiné à l'enfouissement.

Refus de tri SIVOM

(flux de mélange collecte en porte à porte)

✓ Refus de tri 2020 : 14 %

Les faits marquants

Pendant toute la crise sanitaire, les agents du service ont continué à assurer l'ensemble des tournées de collecte des déchets ménagers (ordures ménagères et emballages) et ceci sans interruption du service.

Part des ordures ménagères collectées, transportées et traitées sur le site de Pihourc.

2020 10 055,4 tonnes



Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Les faits marquants

Dans le cadre de la continuité du service public, la collecte des ordures ménagères a été maintenue et assurée pendant toute la période du confinement. Malgré nos déchèteries fermées et la collecte sélective interrompue, le SIVOM qui craignait de retrouver les emballages dans les ordures ménagères, n'a pas noté d'augmentation significative des tonnages entrants sur le site de Pihourc pendant le confinement, les tonnages sont restés stables.

Les ordures ménagères sont issues de la collecte des bacs gris individuels et de regroupement et des colonnes enterrées de Saint-Gaudens, Montréjeau, Clarac et Ville-neuve de Rivière.

503 tonnes sont issues de la collecte des colonnes

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA),

La prévention de la production des déchets constitue un axe prioritaire des politiques publiques de l'environnement depuis les lois « Grenelle I et II » de 2009 et 2010. En 2015, la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (loi TECV) a encore renforcé le rôle de la prévention en affichant notamment des objectifs de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant, à l'horizon 2020.

La prévention des déchets, et plus généralement l'économie des ressources, sont au cœur de toute stratégie d'économie circulaire. La mise en œuvre d'un PLPDMA constitue le socle indispensable à toute démarche territoriale d'économie circulaire.

Depuis plusieurs années, le SIVOM s'implique dans la gestion des déchets de son territoire. De nombreuses actions de prévention, dans le but de réduire la quantité de déchets produits, ont été mises en place.

En 2019, le SIVOM a commencé à formaliser cette démarche de prévention, sous les traits d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Ce programme consiste en la mise en œuvre, par les acteurs de notre territoire, d'un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis à l'issue d'un diagnostic du territoire, notamment en matière de réduction des Déchets Ménagers Assimilés (DMA).

Objectif régional :

Diminuer le ratio DMA par habitant de 13% en 2025 (réf 2010) soit 78 kg/hab pour le SIVOM

Objectif spécifique PLPDMA SIVOM :

Passage à TEOM Incitative : **100%** des foyers collectés par le SIVOM en 2025

Diminuer la part de biodéchets dans les ordures ménagères : - **50%** en 2025

Diminuer le ratio ordures ménagères par habitant de **10%** en 2025 (réf 2010) soit **30 kg/hab**

Diminuer les apports en déchèterie de **12%** en 2025 (réf 2010) soit environ **40 kg/hab**.

Axe 1 : Tri à la source des biodéchets	Axe 2 : Promouvoir la gestion autonome des déchets verts	Axe 3 : Lutter contre le gaspillage alimentaire
Axe 4 : Développer l'éco-exemplarité du SIVOM	Axe 5 : Développer / Promouvoir le réemploi, la réparation et la réutilisation	Axe 6 : Sensibiliser à la prévention des déchets, valorisation

Prochaine étape pour le groupe de travail : la rédaction des fiches d'actions prioritaires relatives à chaque axe (description de l'action, les grandes étapes de la mise en application, estimation des coûts de réalisation), la présentation pour validation à la CCES (Commission Consultative de l'Élaboration et du Suivi) et la mise en place du suivi de ces actions.

Une seconde vie pour nos emballages triés et recyclés en 2020 sur le territoire du SIVOM : 2506 tonnes



Découvrez-les !

24 472 ROULEAUX ESSUIE-TOUT avec 14T briques

277 016 RAMETTES DE PAPIER avec 692T de papier

48 132 ARROSOIRS avec 42T de flacons plastiques

2 297 548 BOUTEILLES avec 1034T de bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre

342 259 OURS en PELUCHE avec 59T de bouteilles plastiques

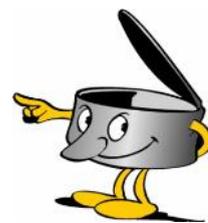
3 753 BOÎTES À CHAUSSURES avec 608T de boîtes de céréales

689 LAVE VAISSELLE avec 53T de boîtes de conserve en acier

1 172 VÉLOS avec 4T de canettes en aluminium

Le SIVOM vous remercie de votre geste de tri tout au long de cette année

	Jour de collecte des déchets ménagers	Nombre de colonnes aériennes et enterrées		
		Verre	Papiers	Emballages
ARBON	MAR	1	1	1
ARGUENOS	MAR	1	1	1
ARIES-ESPENAN	VEN	3	1	1
ARNÉ	MER	1	1	1
ASPET	LUN et VEN	10	8	8
ASPRET-SARRAT	JEU	1	1	1
AUSSON	LUN et VEN	3	3	3
BALESTA	JEU	1	1	1
BARTHE	VEN	0	0	0
BAZORDAN	JEU	1	1	1
BETBEZE	LUN	1	1	1
BETPOUY	VEN	1	1	1
BORDES-DE-RIVIERE	JEU	2	2	2
BOUDRAC	MER	1	1	1
CABANAC-CAZAUX	LUN	1	1	1
CAMPUZAN	VEN	1	1	1
CASTELNAU-MAGNOAC	VEN	5	4	4
CASTERETS	LUN	1	0	0
CAUBOUS	VEN	1	1	1
CAZARIL-TAMBOURES	JEU	1	1	1
CAZAUNOUS	MAR	1	1	1
CIZOS	VEN	1	1	1
CLARAC	MAR	3	2	3
dont colonnes enterrées		1	1	1
CUGURON	MER	1	1	1
DEVEZE	LUN	1	1	1
ESTANCARBON	MAR	7	2	2
FRANQUEVIELLE	MER	2	1	1
GAUSSAN	VEN	1	1	1
GUIZERIX	LUN	1	1	1
HACHAN	VEN	1	1	1
JUZET D'IZAUT	LUN	1	1	1
LABARTHE INARD	VEN	4	4	4
LABARTHE-RIVIERE	JEU	5	5	5
LALANNE	LUN	1	1	1
LALOURET-LAFFITEAU	JEU	1	1	1
LANDORTHE	MAR	4	4	4
LARAN	VEN	1	1	1
LARCAN	JEU	1	1	1
LARROQUE	LUN	2	1	1
LASSALES	VEN	1	1	1
LE CUIING	MER	1	1	1
LECUSSAN	MER	1	1	1
LES TOUREILLES	MER	2	2	2
LESPITEAU	MAR	1	1	1
LIEOUX	MER	2	1	2
LODES	JEU	1	1	1
LOUDET	MER	2	2	2



Nombre de points-tri par commune



Les dotations dépendent du nombre d'habitants.

Les élus du SIVOM ont souhaité équiper chaque commune d'un point-tri. Seules quelques communes dont le nombre d'habitants est très faible sont rattachées aux équipements de la commune voisine (raisons technico-économiques).

Le nombre de colonnes à verre est partout plus important afin de renforcer le maillage et rendre plus facile le geste de tri pour les habitants.

Le verre est le seul emballage à être uniquement collecté en point d'apport volontaire.

**Triez le verre,
il est recyclable à l'infini !!!**



Jours de collecte des déchets ménagers

Ce calendrier de collecte des ordures ménagères concerne seulement les habitants et peut être modifié lors des semaines qui comportent un jour férié.

Dans ce cas, renseignez-vous auprès de votre mairie, consultez la presse, notre site internet ou appelez le numéro vert du SIVOM :

www.sivom-sigma.org
Tél : 0800 573 486

Des collectes spécifiques sont organisées pour les professionnels en fonction de leurs besoins particuliers (de 1 à 3 fois par semaine).

Par exemple : les cartons des professionnels sont collectés deux fois à Saint-Gaudens et 1 fois à Montréjeau.

	Jour de collecte des déchets ménagers	Nombre de colonnes aériennes et enterrées		
		Verre	Papiers	Emballages
MILHAS	MAR	1	1	1
MIRAMONT DE COMMINGES	LUN et VEN	4	4	4
MONCAUP	MAR	1	1	1
MONLEON-MAGNOAC	VEN	2	2	2
MONLONG	VEN	1	1	1
MONTREJEAU		12	0	6
dont colonnes enterrées		4	5	5
Centre ville	LUN et VEN			
Route des Tourreilles,... Serres de Bordes, Spéhis,...	MAR			
Pavillonnaire	MAR			
collecte sélective	JEU			
ORGAN	VEN	1	1	1
PEYRET SAINT-ANDRÉ	LUN	1	0	0
POINTIS-INARD	VEN	4	3	3
PONLAT-TAILLEBOURG	MER	2	2	2
POUY	LUN	1	1	1
PUNTOUS	LUN	2	2	2
RAZECUEILLE	MAR	1	1	1
REGADES	MAR	1	1	1
RIEUCAZE	MAR	1	1	1
SAINT-GAUDENS		53	13	30
dont colonnes enterrées		12	6	23
collecte centre ville	LUN et MER et VEN			
Secteur A	JEU			
Secteur B	LUN			
Secteur C	JEU			
Secteur D	JEU			
Secteur E	LUN			
Serres	MER			
collecte sélective	MAR			
SAINT-IGNAN	MER	1	1	1
SAINT-MARCET	VEN	2	1	2
SAINT-PLANCARD	MER	2	2	2
SARIAC-MAGNOAC	LUN	1	1	1
SAUX-POMAREDE	JEU	2	2	2
SAVARTHES	MAR	1	1	1
SEDEILHAC	MER	1	1	1
SENGOUAGNET	VEN	2	1	1
THERMES-MAGNOAC	LUN	1	1	1
UGLAS	MER	3	2	2
VALENTINE	MAR	3	3	3
VIEUZOS	VEN	1	1	1
VILLEMUR	LUN	1	1	1
VILLENEUVE DE RIVIERE	LUN et JEU	5	4	4
dont colonnes enterrées		1	1	1
VILLENEUVE LECUSSAN	MER	2	2	2



Collecte des colonnes enterrées en centre ville par un camion grue.



Stop aux dépôts sauvages !



Votre ville ne mérite pas ça !



L'abandon d'ordures, matériaux ou autres objets sur la voie publique est sanctionné par l'article R.633-6 du code pénal avec une amende de 450 euros.

F) LES DÉCHÈTERIES SUR LE TERRITOIRE DU SIVOM



Les effectifs :

7 agents titulaires (1 agent à mi-temps)
1 contractuel

Le matériel :

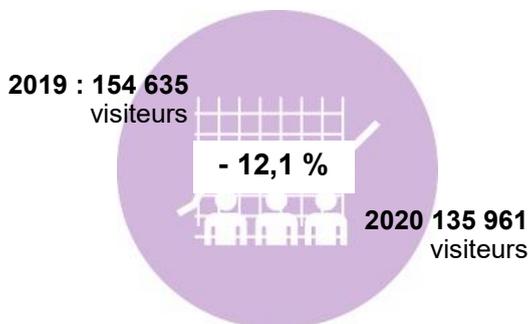
1 packmat

La déchèterie est un lieu où les usagers peuvent déposer leurs déchets particuliers ou volumineux (encombrants, déchets verts...). Une part importante de ces déchets est recyclée, ce qui réduit considérablement la masse des déchets à enfouir.

Les indicateurs techniques

La fréquentation dans les déchèteries

La fréquentation (particuliers et professionnels) est comptabilisée par les agents de déchèterie.



La situation sanitaire a impacté la fréquentation de nos déchèteries. En effet, les déchèteries ont ouvert en mode dégradé pendant une partie de l'année :

- fermeture du 17 mars 2020 au 21 avril 2020
- Ouverture du lundi au jeudi uniquement et seulement le matin
- Dépôts limités car les repreneurs n'avaient pas repris leur activité
- Les consignes mises en place sur l'accès et l'utilisation de la plate-forme ont ralenti le trafic.

Les faits marquants

Des **travaux d'extension** de la déchèteries des Tourreilles ont été réalisés par le service voirie :

- rajout de 2 emplacements de bennes et d'une aire de retournement des camions
- création d'un fossé pour l'évacuation des eaux pluviales
- pose d'un grillage
- mise en place d'une benne éco-mobilier

Changement de repreneur hors Eco DDS : EOVAL (18 /11/ 2020) pour mutualiser le service et réduire les coûts de traitement des déchets.

Les tonnages collectés sur l'ensemble des 4 déchèteries

	2020 (t)
Ferraille	515
Déchets verts	3461,9
Encombrants	2918
Gravats	1675,1
Bois	1003,4
DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)	62,4
Cartons	234,3
Batteries	8,9
DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux)	0,21
DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)	388,3
DEA (Eco-mobilier)	516,5
Huiles de vidange	14,8
TOTAL (en tonnes)	10 736,4

LES HORAIRES D'OUVERTURE DE VOS DÉCHÈTERIES

Saint Gaudens :

du lundi au samedi de : 7h45 à 12h00 et de 13h45 à 18h00

Aspet - Les Toureilles - Castelnau Magnoac :

le mardi de : 13h45 à 18h00

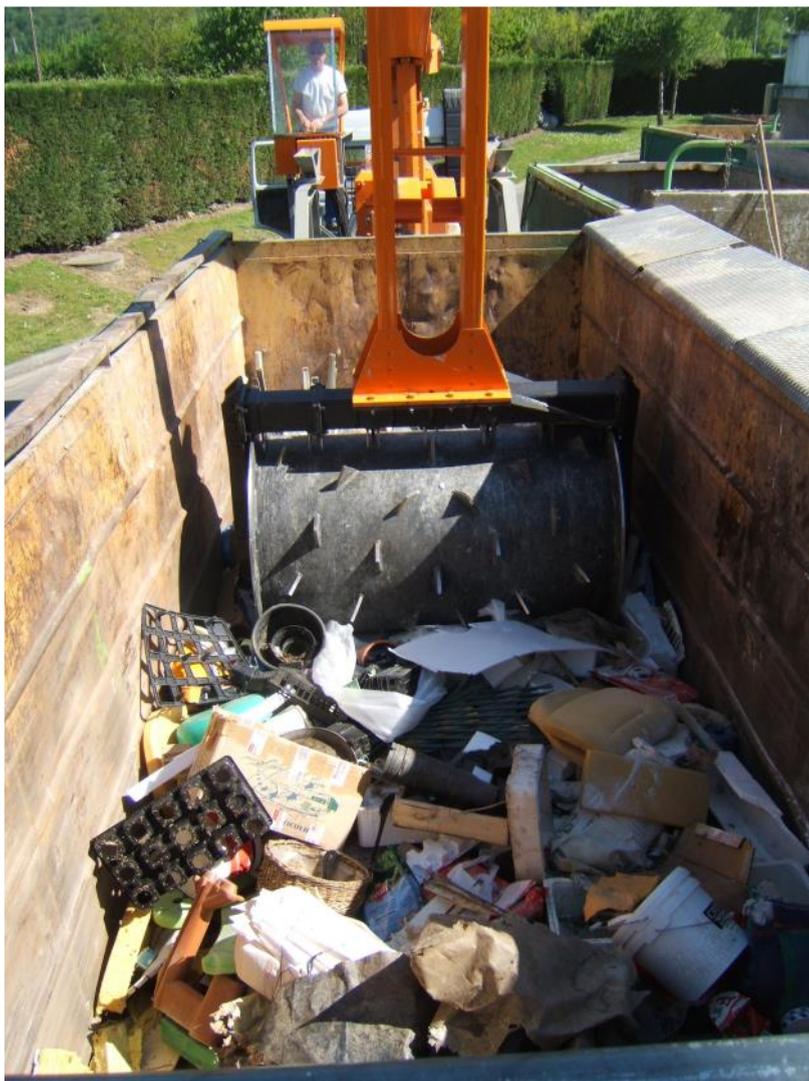
du mercredi au samedi de : 7h45 à 12h00 et de 13h45 à 18h00

Un gardien est présent sur le site pour **vous conseiller**.
Pour la bonne tenue du site, les agents ferment le portail 10 minutes avant l'heure de fermeture.

Les projets

A l'étude : réaménagement, modernisation et agrandissement de la déchèterie de Saint-Gaudens pour faciliter l'accueil des usagers (fluidifier et organiser le trafic des véhicules sur le site - création d'un espace dédié au réemploi - accueillir de nouveaux flux)

Agrandissement de la déchèterie de Castelnau-Magnoac pour accueillir la benne éco-mobilier et une benne bois.



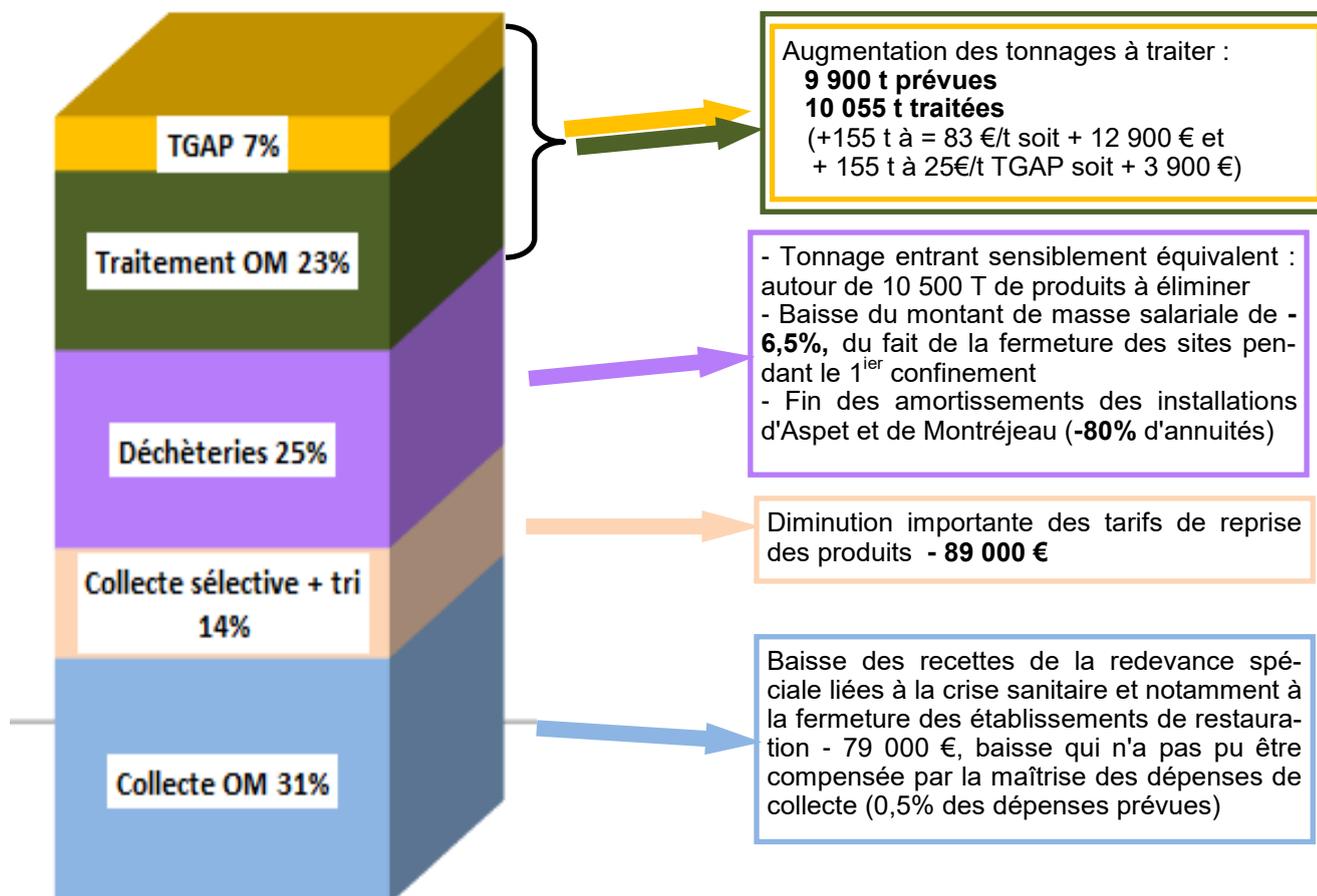
En déchèterie : le packmat compacte les déchets

Les indicateurs financiers :

BILAN POUR LA FACTURATION DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS SUR LE TERRITOIRE DU SIVOM



RÉPARTITION DES COÛTS 2020

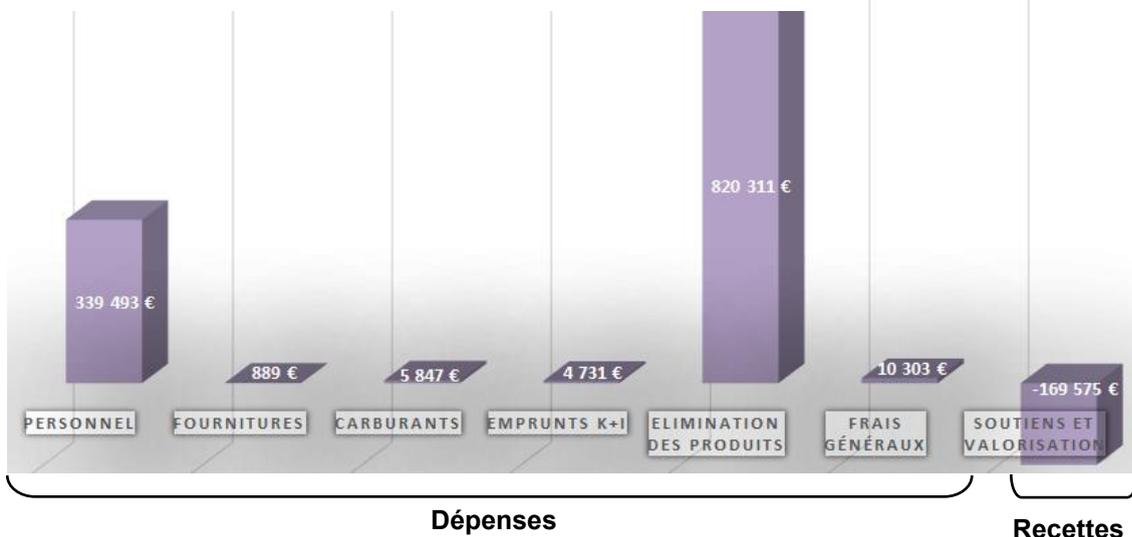


Coût total de l'élimination
des déchets ménagers :
4 573 035 €

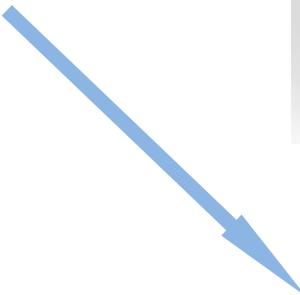
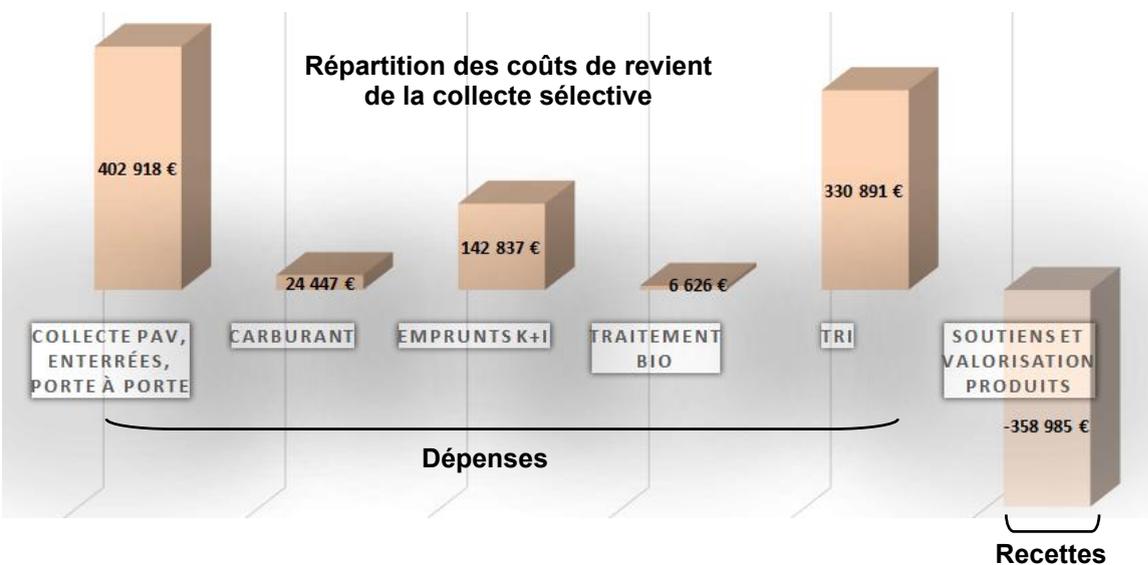
Détail financier par poste de l'élimination des déchets



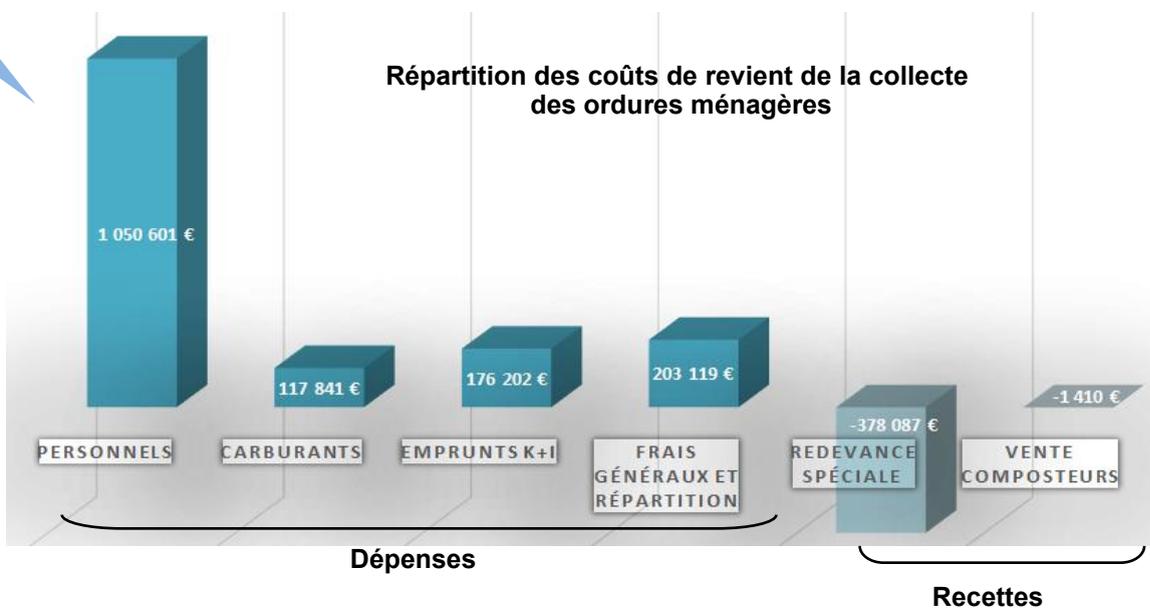
Répartition des coûts de revient des déchèteries



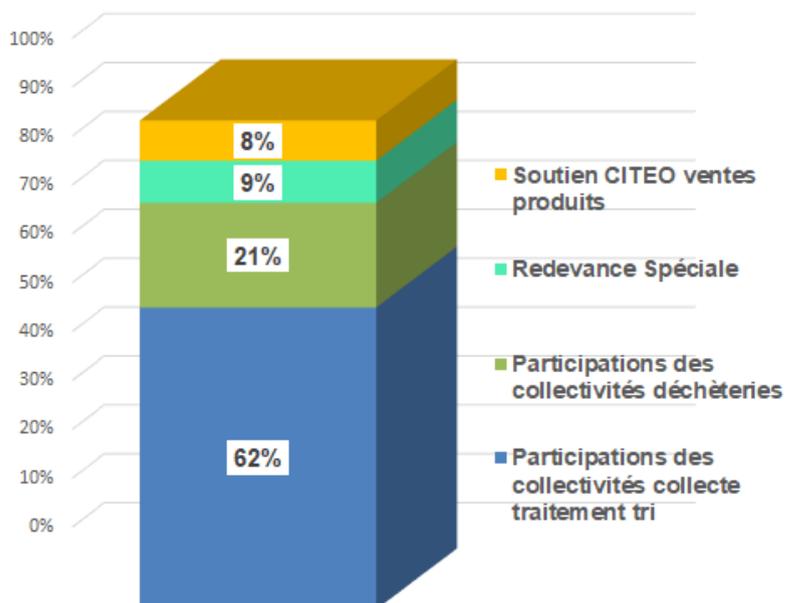
Répartition des coûts de revient de la collecte sélective



Répartition des coûts de revient de la collecte des ordures ménagères



LES RECETTES 2020



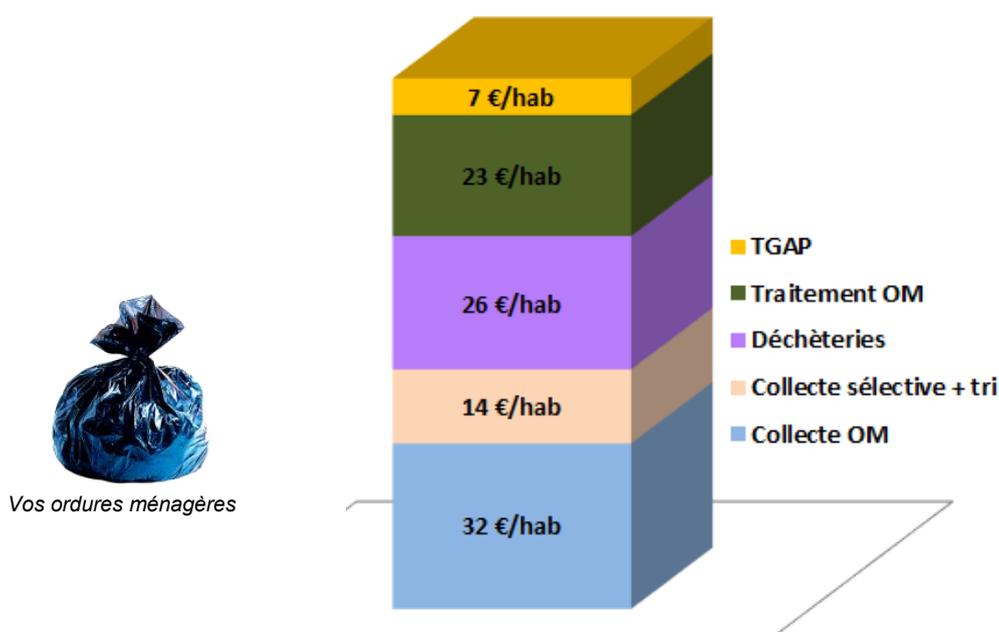
Les recettes issues de La Redevance spéciale

La Redevance Spéciale ("RS") permet de financer la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères. Ainsi le SIVOM fait payer le coût réel de la collecte et du traitement des déchets professionnels aux producteurs concernés (professionnels et établissements publics), en fonction de leur production de déchets.

	2020
Professionnels :	
Nbre de redevables	70
Recette annuelle	161 759 €
Secteur Public :	
Nbre de redevables	90
Recette annuelle	216 327,8 €

A noter : en raison de la crise sanitaire, les élus ont décidé de reverser en 2021 à certains redevables dont l'activité a été interrompue pendant les mois de novembre et décembre 2020, des sommes trop perçues ; ceci pour un montant de 3 276,98 €.

COÛT ANNUEL DU SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS 2020 PAR HABITANT



Vos ordures ménagères



Vos apports à la déchèterie



Votre geste de tri

Un tonnage prévisionnel maximum pour l'année 2021 de 76 080 t, soit inférieur aux 85 000 tonnes autorisées par l'Arrêté Préfectoral d'Autorisation d'Exploiter. Ce tonnage comprend les Ordures Ménagères provenant du SMTD65.

Les études et travaux suivants sont prévus dans le courant de l'année 2021:

- Extension de la zone de chalandise afin de se rapprocher des tonnages autorisés et proposer un exutoire proche aux Hautes-Pyrénées (65).
- Valorisation des ordures ménagères : le SIVOM anticipe la loi TECV qui imposera de réduire par 2 les tonnages enfouis et le stockage des biodéchets en 2025 en projetant une valorisation énergétique des OM en amont du stockage.
- Augmentation de la possibilité d'injection (Cmax) de la WAGABOX : aujourd'hui, l'ISDND du Pihourc produit plus de biogaz que ce que traite la WAGABOX, mais cette dernière est bridée par la faible demande de gaz locale (particulièrement en été). LE SIVOM, GRDF et WAGA-ENERGY étudient ensemble des solutions pour augmenter la demande gaz et les quantités injectées.
- Gestion des lixiviats :
 - Identification de solutions pour utiliser ou traiter différemment les jus de compostage
 - Gestion des eaux pluviales de Pihourc 2 pour limiter la production de lixiviats
 - Augmentation de la capacité de traitement *in situ*.
- Lande de Couscouil : continuité dans le suivi et la mise en place des actions.
- Plateforme de compostage : création de 2 box à aération forcée supplémentaires pour un total de 8 box.
- Rénovation des locaux du personnel :
 - Création d'un vestiaire femme
 - Rénovation de la cuisine et des vestiaires
- Achat d'engins
 - Un Compacteur
 - Un Broyeur à déchets verts
 - Un Tombereau
 - Un Manitou
 - ...

LE SERVICE VOIRIE : PRÉSENTATION

Les effectifs
 30 agents titulaires (1 agent à mi-temps)
 2 contractuels

Le matériel :
 - 42 véhicules roulants

RENFORCEMENT / REVÊTEMENT

- 1 niveleuse (0 et K)
- 2 camions cuve de répandage émulsion 10 000 l (1) - 5 000 l (1)
- 5 camions benne avec gravillonneur 19 t (3) - 16 t (2)
- 1 camion benne 6x4 MERCEDES 26t
- 1 tracteur routier + semi benne + porte engin
- 1 compacteur mixte 8t BOMAG avec remorque
- 1 rouleau tandem vibrant articulé 120 BOMAG 2,7t avec remorque
- 1 plaque vibrante
- 1 niveau de chantier

ESPACES VERTS – EPAREUSES

- 3 tracteurs avec épareuse
- 1 tracteur avec rotofaucheuse et girobroyeur
- 1 tracteur avec rotovateur scarificateur
- 2 tondeuses autoportée de 30 cv avec bac de collecte, avec remorques
- 1 tondeuse manuelle
- 1 cuve de désherbage sur chariot
- 4 tronçonneuses
- 3 roto-fils
- 2 taille-haie
- 1 sécateur électrique
- 1 tarière manuelle
- 1 treuil
- 3 camions benne 3,5 t (2) - 5,5 t (1)
- 1 camion avec balayeuse aspiratrice

Le service voirie agit dans le cadre des compétences confiées par les communes adhérentes en matière :

- d'entretien courant du patrimoine routier
- d'opérations de réparations
- d'aménagement urbain et de création d'espaces paysagers.

TERRASSEMENT

- 2 pelles à pneu 16t LIEBHERR
- 2 tracteurs agricoles, remorque benne TP
- 1 camion 6x4 IVECO PTAC 26t
- 1 camion benne 16t
- 1 pilonneuses de tranchée
- 2 lasers de canalisation
- 1 niveau de chantier

MACONNERIE / FOSSOYAGE

- 1 minipelle 1t avec remorque de transport
- 1 tractopelle CAT
- 1 chariot élévateur télescopique
- 1 camion grue 19t
- 5 camions benne 7,5 t (1) - 5,5 t (1) - 3,5 t (3)
- 2 bétonnières tractées
- 1 bétonnière (par 3 points)
- 2 découpeuses à béton et enrôlée
- 1 compresseur avec marteau pneumatique et sableuse
- 1 caroteuse thermique
- 1 groupe électrogène
- 1 pompe à eau
- 1 perforateur burineur

BUREAU D'ETUDE

- 1 théodolite
- 2 postes DAO
- 1 traceur A0



Les faits marquants

- En raison de la crise sanitaire, arrêt des chantiers et des travaux pendant 2 mois
- Reprise des chantiers dans le respect des consignes sanitaires

Les projets

Une fois l'avenir de la compétence à l'intérieur de la collectivité défini, il faudra mener une réflexion sur la restructuration du service dans le domaine du personnel et du matériel pour redynamiser l'activité.

Les indicateurs techniques

Interventions Chantiers par Communes et par Type d'Activités du 01/01/18 au 31/12/18

Organisme demandeur	Equipement	Objets des interventions
C. de C. Coeur et Coteaux du Comminges	Aspret Sarrat	Travaux d'Entretien
	Ausson	Travaux d'Entretien
	Balesta	Travaux d'Entretien
	Bordes de Rivière	Travaux d'Entretien
	Boudrac	Travaux d'Entretien
	Cazaril-Tambourès	Travaux d'Entretien
	Claras	Travaux d'Entretien
	Cuguron	Travaux d'Entretien
	Estancarbon	Travaux d'Entretien
	Franquevielle	Travaux d'Entretien
	Labarthe de Rivière	Travaux d'Entretien
	Labarthe-Inard	Travaux d'Entretien
	Lalouret-Laffiteau	Travaux d'Entretien
	Landorthe	Travaux d'Entretien
	Larcans	Travaux d'Entretien
	Le Cuing	Travaux d'Entretien
	Les Tourelles	Travaux d'Entretien
	Lespiteau	Travaux d'Entretien
	Liéoux	Travaux d'Entretien
	Lodes	Travaux d'Entretien
	Loudet	Travaux d'Entretien
	Miramont de Comminges	Travaux d'Entretien
	Montréjeau	Travaux d'Entretien
	Pointis Inard	Travaux d'Entretien
	Ponlat-Taillebourg	Travaux d'Entretien
	Régades	Travaux d'Entretien
	Rieucazé	Travaux d'Entretien
	Saint-Ignan	Travaux d'Entretien
	Saint-Marcet	Travaux d'Entretien
	Saint-Plancard	Travaux d'Entretien
	Saux et Pomarède	Travaux d'Entretien
	Savarthès	Travaux d'Entretien
Sédeilhac	Travaux d'Entretien	
Valentine	Travaux d'Entretien	
Villeneuve de Rivière	Travaux d'Entretien	
ZAC Landes - ZB10 balayage	Travaux d'Entretien	

Organisme demandeur	Equipement	Objets des interventions
Arbon	Chemin rural dit de la Mounjoyo	Travaux d'Aménagement
	VC de Aoubias	Travaux d'Aménagement
	VC de Arbon à Izaut	Travaux d'Aménagement
	VC de Saint-Michel	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Aspet	Abord des Écoles	Travaux d'Aménagement
	Chemin de la Teillède	Travaux d'Aménagement
	Chemin de Lalanne	Travaux d'Aménagement
	Chemin de Las Vignes	Travaux d'Aménagement
	CR dit de Maneyre	Travaux d'Aménagement
	Fontagnère et Sarradère Bas	Travaux d'Aménagement
	Route départementale N°5	Travaux d'Aménagement
	VC de Campagne	Travaux d'Aménagement
	VC de Sarradère	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Aspret-Sarrat	Chemin de Pujalon	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Ausson	Impasse de la Garonne	Travaux d'Aménagement
	Rue de la Garonne	Travaux d'Aménagement
	Rue Nogues	Travaux d'Aménagement
	Rue du Barry	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Aveux	Aveux	Travaux d'Entretien
Balesta	Chemin Jean Jacquat	Travaux d'Aménagement
	Parking de l'Église	Travaux d'Aménagement
	Rue de la Hountagnères	Travaux d'Aménagement
	Rue de l'Église	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Bordes-de-Rivière	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Boudrac	CRdu VC 9 au VC 4	Travaux d'Aménagement
	CR des Estères à Bazordan	Travaux d'Aménagement
	CR dit de la Seygouade	Travaux d'Aménagement
	CR Lécussan à Arné	Travaux d'Aménagement
	CR Plan de Pujol	Travaux d'Aménagement
	VC 2	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Cabanac-Cazaux	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Cazaril-Tambourès	Chemin de la Prade	Travaux d'Aménagement
	CR de Jouanny	Travaux d'Aménagement
	Rue des puits	Travaux d'Aménagement
	VC de Laborie	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Clarac	Lotissement de Spéhis	Travaux d'Aménagement
	Lotissement Débat la Vielle	Travaux d'Aménagement
	Lotissement Les Abeills	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien

Organisme demandeur	Equipement	Objets des interventions
Communauté des Communes Cagire Garonne Salat	Arbon	Travaux d'Entretien
	Aspet	Travaux d'Entretien
	Cabanac- Cazaux	Travaux d'Entretien
	Cazaunous	Travaux d'Entretien
	Juezt d'Izaut	Travaux d'Entretien
	Milhas	Travaux d'Entretien
	Moncaup	Travaux d'Entretien
	Razecueillé	
Créchets	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Cuguron	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Estancarbon	Chemin de la Rohe	Travaux d'Aménagement
	Chemin du Château	Travaux d'Aménagement
	Chemin du moulin	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Franquevielle	Chemin de Ourquet	Travaux d'Aménagement
	Impasse Réoulet	Travaux d'Aménagement
	Lotissement la Gravette	Travaux d'Aménagement
	Rue de la Biau	Travaux d'Aménagement
	Rue de la Mouillère	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Juzet-D'Izaut	Chemin Blé de la Mane	Travaux d'Aménagement
	Chemin de Baptistine	Travaux d'Aménagement
	Rue du barail	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Labarthe-Inard	Chemin du Barail	Travaux d'Aménagement
	Chemin d Hallès	Travaux d'Aménagement
	Chemin Saint-Jammes	Travaux d'Aménagement
	Rapaillon de Las Vignes	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Labarthe-Rivière	Avenue Clémenceau	Maîtrise d Œuvre et Travvaux
	Chemin des Pouchetos	Travaux d'Aménagement
	D33L Avenue Maréchal	Travaux d'Aménagement
	Place Gallieni	Maîtrise d Oeuvre
	RD8 Avenue Foch	Maîtrise d Oeuvre
	RD9c Avenue Jean Mermoz	Travaux d'Aménagement
	Rue des Champs	Maîtrise d Oeuvre
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Lalouret-Laffiteau	VC5 Cap de la Vieille	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Landorthe	Chemin de la Bachade	Travaux d'Aménagement
	Cheminement piéton RD101	Travaux d'Aménagement
	École, stade, salle des fêtes	Travaux d'Aménagement
	VC dite Chemin de Gascogne	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Larcan	VC de Trépan	Travaux d'Aménagement
	VC2	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Le Cuing	RD75 - Centre Village	Maîtrise d'Oeuvre
	RD75 - Centre Village	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien

Organisme demandeur	Equipement	Objets des interventions
Lécussan	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Les Tourreilles	Chemin Cadète	Travaux d'Aménagement
	Chemin des Barraques	Travaux d'Aménagement
	CR de Ahiouat	Travaux d'Aménagement
	CR entre Goutille et gué du Lavet de derrière	Travaux d'Aménagement
	Impasse Pascaliain	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Liéoux	Chemin des Goys	Travaux d'Aménagement
	CR de Eliot	Travaux d'Aménagement
	Parking Cimetière	Travaux d'Aménagement
	Rue de l'Église	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Lodes	Chemin du cimetière	Travaux d'Aménagement
	Chemin du Garot	Travaux d'Aménagement
	Chemin du Moulin	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Loudet	Chemin des Enclos et Rue du Canal	Travaux d'Aménagement
	Chemin du Goutillon	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Milhas	Voie Générale	Travaux d'Entretien
Miramont-De-Comminges	Ancien Chemin de Saint-Gaudens à Aspet	Travaux d'Aménagement
	Rue du Bédiau	Travaux d'Aménagement et Travaux
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Montréjeau	Avenue des Pyrénées	Maîtrise d'Œuvre et Travaux
	D625 Avenue de Luchon	Maîtrise d'Œuvre et Travaux
	D817	Travaux d'Aménagement
	Parking Jeanne d'Arc	Travaux d'Aménagement
	RD34L Rue des Pyrénées	Maîtrise d'Œuvre et Travaux
	Place Mercadier	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Pointis-Inard	Mairie	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Ponlat-Taillebourg	Chemin de Gariouère	Travaux d'Aménagement
	Chemin du Mouna	Travaux d'Aménagement
	CR dit de Niel	Travaux d'Aménagement
	CR dit des Tourreilles	Travaux d'Aménagement
	Impasse Église Taillebourg	Travaux d'Aménagement
	Lotissement Saint-Anne	Travaux d'Aménagement
	RD n° 663 le Sarrot cheminement piétonnier	Travaux d'Aménagement
	Route de la Pichadère	Travaux d'Aménagement
	Rue Sainte-Anne	Travaux d'Aménagement
	VC10 - Chemin de la Feuille	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Ramassage OM		Travaux d'Exploitation
		Maîtrise d'Oeuvre
Régades	CR de Légudan	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Rieucazé	Voies Générale	Travaux d'Entretien

Organisme demandeur	Equipement	Objets des interventions
Saint-Gaudens	Avenue de Saint-Placard	Travaux d'Aménagement
	Avenue F. MITTERRAND	Maîtrise d'Oeuvre
	Chemin de la Hount-Barrade	Travaux d'Aménagement
	RD5 avenue de l'Isle	Travaux d'Aménagement
	Rue du laboureur	Travaux d'Aménagement
	Rues Romain Rolland et Oliver de Serres	Maîtrise d'Oeuvre
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Saint-Ignan	Rue de la Noue	Travaux d'Aménagement
	Terrain multisport	Travaux d'Aménagement
	VC de Saux – Pomarède	Travaux d'Aménagement
	VC dite du Cimetière	Travaux d'Aménagement
	VC3 - Rue des Ombrages	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Saint-Marcet	Chemin de Jourmet	Travaux d'Aménagement
	Chemin de la Coume de Saillas	Travaux d'Aménagement
	CR de Bellot	Travaux d'Aménagement
	CR de la Gouttemedan	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Saint-Placard	CR de Peyregrise	Travaux d'Aménagement
	CR dit de Dambielle	Travaux d'Aménagement
	CR dit de la Taure	Travaux d'Aménagement
	RD39 - Avenue de Saint-placard	Travaux d'Aménagement
	VC de Rive save	Travaux d'Aménagement
	VC dite de la Carrau	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Saux-Pomarède	VC4 de Villeneuve à Saint-Ignan	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Savarthès	VC3 - Rue du Cagire	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Sédeilhac	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Sost	Voie générale	Travaux d'Entretien
Valentine	Place de la salle des fêtes	Travaux d'Aménagement
	Valentine/RD8k - PR0+40	Travaux d'Aménagement
	Rue de la Garonne / Place de l'Angla	Travaux d'Aménagement
	Rue de la Moulliasse	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien

A noter aussi, **97 Interventions de travaux d'entretien et 1 intervention de travaux d'aménagement** par le service voirie ont été réalisées chez **73 particuliers**.

Nombre d'heures d'utilisation des engins du service au cours de l'année 2020

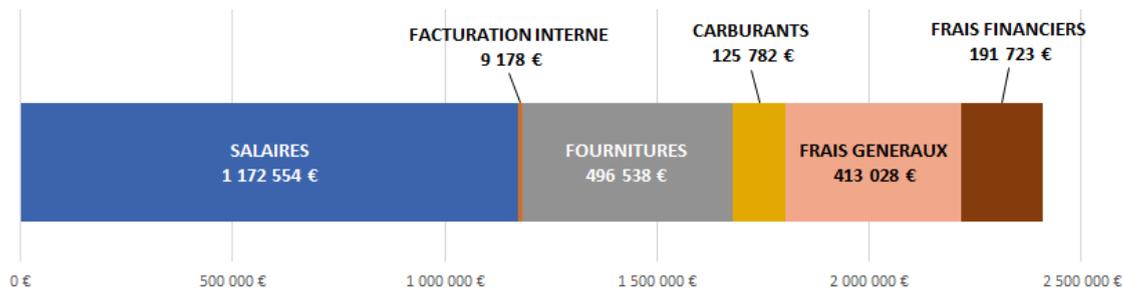
	Engins	Temps (HH:MM)
011116	Balayeuse	
011090	Benne (semi)	368h39
015014	Camion Amp Act2541	299h49
011115	Camion Balai 320 DCI	2h45
011067	Camion Benne Mercedes	5h25
011064	Camion Benne Mercedes Axor	767h27
011068	Camion Benne Renault	434h30
011063	Camion Benne Renault DCI370	489h
011114	Camion Cuve 320 DCI	211h25
011181	Camion Grue G270 Master	377h15
013022	Camion ROM	204h58
014012	Chargeur à Pneu	15h19
019054	Chariot Elevateur	8h
011122	Compacteur BW151AC	121h51
011133	Compacteur CAT 120	196h45
011307	Compresseur Sullair	157h30
011312	Découpeuse Béton Stihl	36h
011153	Epareuse CLAAS 420 ARION	9h30
011158	Epareuse Minotor 5000	727h
011159	Epareuse Minotor 5000 (bagnéris)	9h
011151	Epareuse Optima M51	785h30
011161	Girobroyeur	657h15
011106	Gravillonneur 220DCI	11h30
011069	Gravillonneur Renault	330h
011105	Gravillonneur S170	427h45
011304	Groupe Electrogène	5h
018010	Location Mini-Pelle	16h
018600	Location Nacelle	4h
011177	Mascott Espace Vert 5T Polybenne	32h
011176	Mascott Fossoyage 3,5T Benne	24h
014001	Mini Pelle	5h
011006	Minipelle Kubota	152h
011303	Motopompe	178h30
011172	NISSAN Maxity (3.5t) benne	3h
011042	Niveleuse	134h30

	Engins	Temps (HH:MM)
011301	Patin Vibrant 2	71h30
011302	Patin Vibrant 3	6h
011015	Pelle Liebherr A314	838h
011013	Pelle Pneu Liebherr	370h32
011351	Perforateur Bosch	11h
011350	Perforateur Hilti	2h
011309	Pompe à Sulfater Vichy	34h30
011081	Porte Engin (remorque)	15h
011080	Porte Engin (semi)	27h30
011087	Remorque Porte Cylindre	1h
011178	Renault Mascot	134h40
011179	Renault Maxity	18h
011107	Renault Midlum 150 DCI 7,5T	203h21
011163	Rotobroyeuse	83h
011310	Rotofil Débroussailleuse	208h45
011317	Sécateur Electrique Electocoup F3005	23h
011318	Souffleur	3h
011311	Taille Haie	76h
011334	Tondeuse autoportée GRILLO FD2200TS	167h30
011330	Tondeuses Manuelles	17h30
011040	Tracteur Agricole - VALTRA	83h30
011140	Tracteur Agricole 951	2h
011029	Tracteur Ares 640	189h30
011154	Tracteur Epareuse CLAAS ARION 420	505h30
011150	Tracteur Fulgor 650	192h50
011039	Tracteur Remorque 110	2h
011152	Tracteur Remorque 851	3h30
015054	Tracteur Routier Axor	40h47
011023	Tracto Pelle	27h30
011320	Tronçonneuse	49h45

Les indicateurs financiers du service

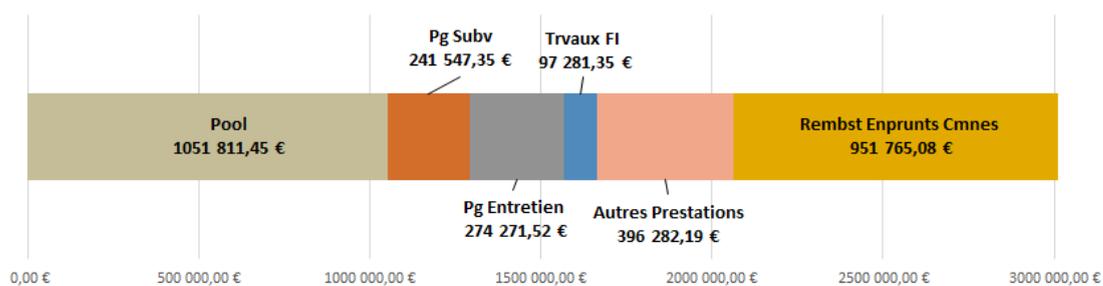


LES DÉPENSES



Total dépenses
3 291 793 €

LES RECETTES



Total Recettes
3 012 959 €



LE SERVICE POMPES FUNÈBRES : PRÉSENTATION

Les effectifs

- 9 agents
- 2 contractuels

Le matériel :

- 3 véhicules de transport funéraires
- 3 véhicules légers de service (astreintes)
- 1 véhicule léger pour la marbrerie
- 1 poids lourd pour la marbrerie

Les locaux :

- 2 salons funéraires
- 3 cases réfrigérées

Le service des pompes funèbres propose d'accompagner les familles endeuillées avant, pendant et après le décès d'un proche.

La professionnalisation du service des pompes funèbres est acquise et progresse tout comme les résultats.

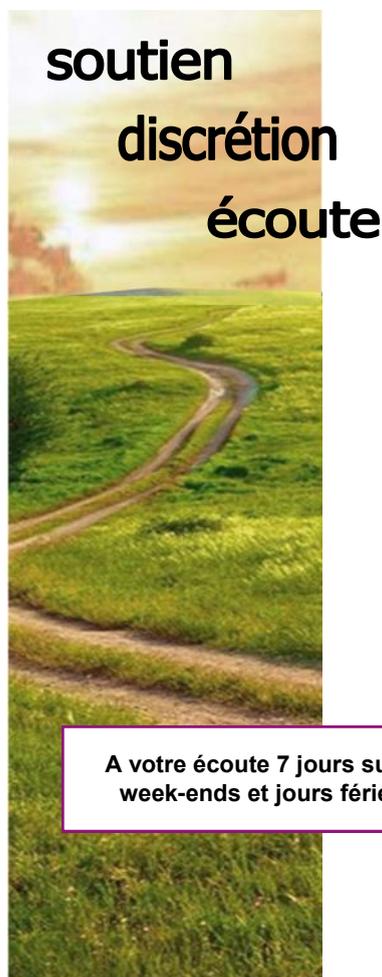
Le service assure :

- le service public de pompes funèbres
- Les travaux de fossoyage
- Les travaux de marbrerie
- Les contrat obsèques
- Les réquisitions pour le tribunal de grande instance de Toulouse

Activité complémentaire du service :

la mise en œuvre pour la location de chapiteaux (montage, démontage, livraison)

Les nouveaux locaux de Clarac, des travaux, en partie réalisés par nos agents...



soutien
discrétion
écoute

A votre écoute 7 jours sur 7
week-ends et jours fériés



Bureau des conseillers funéraires pour l'accueil des familles



Salon de détente pour les familles



Chambre funéraire avec salon attenant



Le site a été réhabilité, de façon sobre et moderne, pour accueillir les familles endeuillées dans un espace agréable et apaisant et dans de meilleures conditions pour le respect de l'intimité de chacun.

Ainsi, le site offre 4 salons funéraires, une terrasse couverte à l'abri des regards, une salle de détente pour les familles, 2 bureaux permettant aux conseillers funéraires de recevoir les familles de façon confidentielle et un nouveau magasin d'exposition pour les achats sur place de nos articles funéraires.

L'accès au bâtiment est sécurisé, les familles sont complètement autonomes en dehors des heures d'ouverture par le SIVOM pour se recueillir auprès des défunts.

Après une année pleine d'utilisation de ces installations, le bilan est très positif : ces locaux répondent tout-à-fait au besoin du fonctionnement du service et au bien-être des familles que nous accueillons.

Les faits marquants

Nouveau cadrage de l'enveloppe budgétaire allouée à la réalisation du crématorium avec une nouvelle définition du projet.

Tél : 05 61 94 17 40

Nos bureaux :
Rue de la Pouchette - 31210 CLARAC

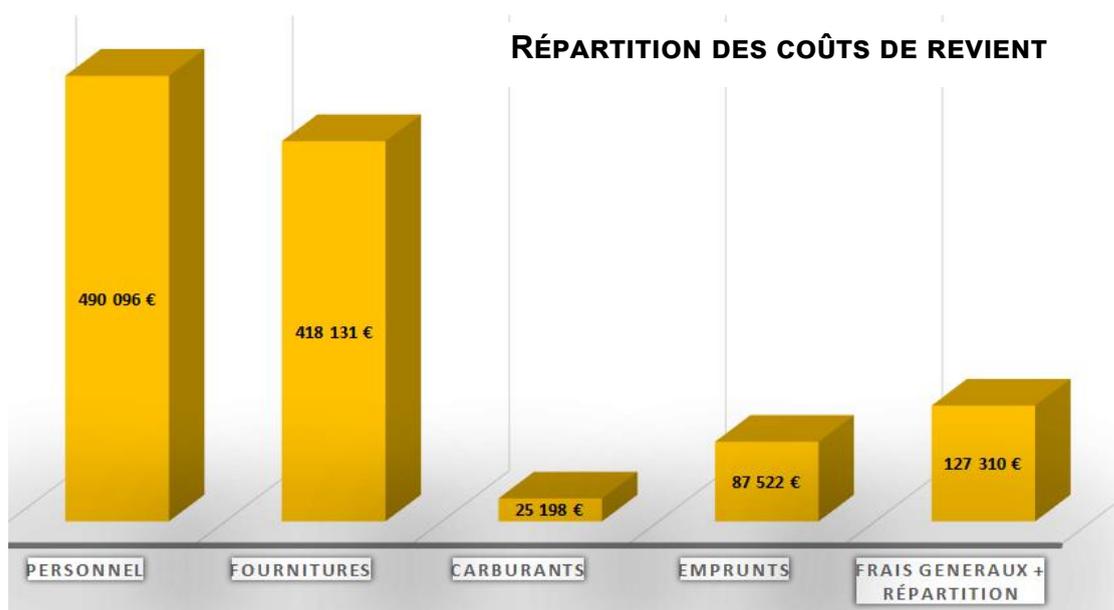
Les indicateurs techniques

PRESTATIONS	Nombre
Fossoyages (ouvertures, creusement)	535 interventions
Services	384
Marbrerie	2872 gravures, 79 monuments (caveaux)
Transport de corps (corbillards avec cerceils)	23023 km
Transport avant mise en bière	15 329 km

Les indicateurs financiers du service pompes funèbres

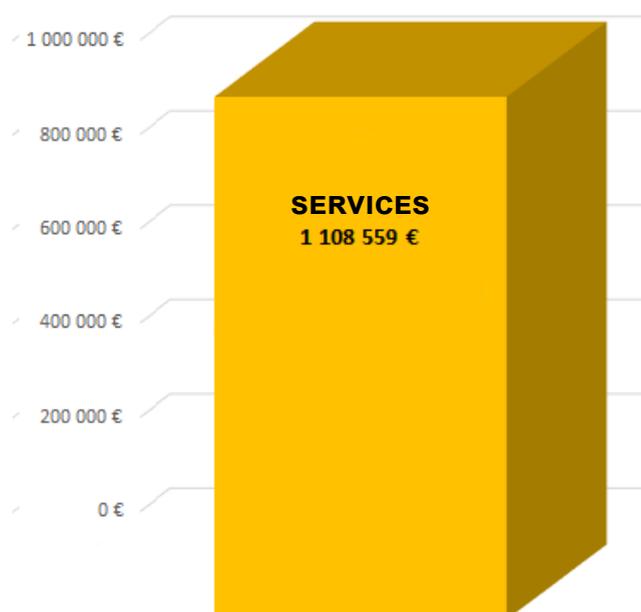


RÉPARTITION DES COÛTS DE REVIENT



Total des dépenses
1 148 257 €

ACTIVITÉ DU SERVICE



Total Recettes
1 108 559 €

Le SIVOM a conclu le 13 juin 2019 avec le groupement Pierre-Edouard VERRET (mandataire) / PRAX ARCHITECTES / AROBAT / ECOVITALIS / Delphine BEAUDOUIN / AXE INGENIERIE / PREVENTIST / ERGO / EMACOUSTIC représenté par le cabinet Pierre-Edouard VERRET, architecte mandataire, un marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un pôle funéraire à Villeneuve-de-Rivière.

Ce pôle devait comprendre un crématorium, une salle de cérémonies, une maison funéraire, des locaux pour le service des pompes funèbres du Syndicat, des locaux de services généraux ainsi que des aménagements extérieurs (des stationnements et un jardin du souvenir).

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux s'établissait à 2 910 000 € HT.

Les études d'avant-projet sommaire (APS) remises par l'équipe de maîtrise d'œuvre pour ce projet ont été validées par le Syndicat le 21 février 2020.

Cependant, le Syndicat se voit à présent contraint, pour des motifs financiers, de retirer du projet la maison funéraire ainsi que les locaux pour le service des pompes funèbres.

Le programme de l'opération a été modifié en conséquence, le nouveau programme technique détaillé remis au Syndicat le 14 décembre 2020 avec une enveloppe financière prévisionnelle de 2 544 000 € HT.

Un avenant a été signé pour commander à l'équipe de maîtrise d'œuvre de nouvelles études d'APS, tenant compte de la modification du programme et des objectifs des nouveaux élus :

Réaliser uniquement d'un crématorium sans chambres funéraires, ni magasin

Éviter la concurrence ; le site de Clarac a été réaménagé pour un accueil des familles plus adapté et convivial

Éviter la concurrence avec les sites privés

Réduire l'enveloppe budgétaire initiale



D Les services généraux

LE SERVICE ADMINISTRATIF

Les effectifs

20 agents
3 contractuels
1 apprenti

Le matériel :

Matériel et réseau informatique
Logiciels : Berger Levrault
(comptabilité)
Octime (ressources Humaines)
Atal (Comptabilité analytique)
Carrus (Paye)
Des locaux d'environ 350m²

Le service administratif , c'est :

Accueil des visiteurs
Direction
Secrétariat de direction
Service comptabilité
Service analytique (ATAL, Octime)
Service des marchés
Service communication
Service facturation des ordures ménagères et de la prestation de restauration
Service informatique

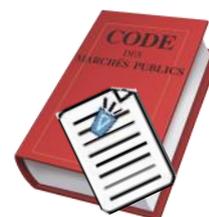


Les faits marquants

- Gestion de la crise sanitaire du COVID-19 avec la mise en application des directives réglementaires dans les différents services
- Septembre 2020 : départ de la Directrice des Ressources Humaines par mutation dans une autre collectivité
- Afin de respecter les consignes sanitaires en vigueur, organisation des différents Comités syndicaux au Parc des Expositions du Comminges mis à disposition gracieusement par la Communauté de Communes Cœurs et Co-teaux du Comminges

Les indicateurs techniques

Nombres de mandats et titres par pôle émis en 2018	
Voirie	
Mandats	1 055
Mandats annulatifs	13
Titres	549
Titres annulatifs	14
Pompes funèbres	
Mandats	821
Mandats annulatifs	11
Titres	512
Titres annulatifs	21
Service général - Ordures ménagères	
Mandats	5 300
Mandats annulatifs	36
Titres	3 898
Titres annulatifs	38
TOTAL	12 935



Registre des marchés 2020		
	Nombre de marchés	Montant des marchés
Voirie	4	657 873 €
Pompes funèbres	1	22 293 €
Service général	1	15 000 €
Ordures ménagères	9	745 129 €
Restauration	8	414 358 €
TOTAL	23	1 854 653 €

LE SERVICE ATELIER

Les effectifs :

10 agents titulaires
1 contractuel
3 apprentis

Les moyens :

Ponts (VL, à chariot)
Équilibreuse à pneu VL
Machine à démonter, remonter les pneus VL, engins et PL
Verrin de fosse pour démontage boîte de vitesse PL
3 Postes à souder
Valise à diagnostic VL, PL

Un magasin stock pièces de rechange
Un espace de stockage des pneus PL
Des pompes GNR (Gazoil non routier), Gazoil et Super 98
Un Icio : GNR, gazoil, ADBLUE (véhicule engins normes euro6)
Liéoux: GNR

Logiciels : GIR (carburant, stock, entretien véhicules,...), ATAL, OPTAC (cartes conducteurs)



Le service atelier assure l'achat, le suivi, les réparations des véhicules du SIVOM.

Les différentes spécialités représentées :

Mécanicien auto
Soudeur
Magasinier
Mécanicien poids lourds, engins
Electricien

Les agents interviennent sur les véhicules pour les réparations, sont appelés en dépannage sur le terrain (remorquage, ...), effectuent les réparations des bennes de transport des déchets (soudures peinture, ...).



La gestion du parc de véhicule comporte :

Environ 200 véhicules (VL, PL, engins, petit matériels)
la gestion carburant pour maintenance des véhicules (opérations programmées telles que vidanges,...)
la gestion des permis et cartes conducteurs
la gestion des cartes vertes
les dépannages et la gestion des accidents

LE SECRÉTARIAT INTERCOMMUNAL

Les effectifs

4 agents titulaires

Les agents du SIVOM sont mis à disposition des communes adhérentes au service du secrétariat intercommunal... soit presque 5000 heures pour 2020

Ces communes bénéficient alors des services de ces agents pour :

- l'accueil en mairie
- les activités administratives et comptables liées au fonctionnement de la mairie

Les indicateurs techniques

Heures réalisées dans les communes adhérentes		
Cazaril-Tambourès	8 h/semaine	416 h/an
Cuguron	8 h/semaine	416 h/an
Landorthe	22 h/semaine	1144 h/an
Saint-Plancard	12 h/semaine	624 h/an
Les Tourreilles	11 h/semaine	572 h/an
Lécussan	12 h/semaine	624 h/an
Loudet	4 h/semaine	208 h/an
Régades	4 h/semaine	208 h/an
Liéoux	12 h/semaine	624 h/an
TOTAL		4836 h/an

Heures réalisées dans les communes non adhérentes (remplacements) ou heures supplémentaires		
Job	8 h/semaine	416 h/an
Labarthe Rivière	20 h/semaine	340 h/an
Labarthe Rivière	18 h/semaine	630 h/an
Clarac	17 h/semaine	442 h/an
TOTAL		1828 h/an



Les faits marquants

➤ Départ en disponibilité d'un agent titulaire pour raisons personnelles. Le remplacement en interne a nécessité une réorganisation des affectations des secrétaires de mairies sur les différentes communes utilisatrices.

LA CUISINE CENTRALE DU SIVOM

Les effectifs :

14 agents titulaires (2 agents à mi-temps)
10 agents contractuels
1 apprenti

Le matériel :

- du matériel technique (ergonomique, parfaitement adapté, sous agrément de cuisine centrale avec Plan de maîtrise sanitaire)
- 5 fourgons réfrigérés
- Plus de 600 m² de locaux

Service de portage de repas à domicile

Livraisons tous les jours

Le SIVOM de Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac propose un service de portage de repas à domicile aux personnes qui, compte tenu de leur âge (plus de 60 ans) et/ou de leur handicap, rencontrent des difficultés pour se déplacer et préparer leur repas.

Les faits marquants

- Démarrage d'un nouveau service de portage de repas pour les ADMR du Magnoac puis de Trie/Baïse (3349 repas fabriqués en 2020)
- Adaptation du service pendant la crise sanitaire

Le restaurant

Le restaurant est ouvert aux agents du SIVOM, aux agents des collectivités proches et aux personnes extérieures.

Les points forts :

Traçabilité
Produits locaux
Diversité

Liaison chaude - liaison froide... C'est quoi ?

La liaison chaude :

C'est le mode de fonctionnement pour les repas pris au restaurant du SIVOM ; Les repas sont produits le matin, servis et consommés le jour même sans refroidissement.

La liaison froide :

La production des repas du jour peut être servie de J + 1 à J + 3 (délais définis par notre agré-

ment), après refroidissement en moins de 2 heures à 4°. Les repas sont alors mis en barquettes thermocollées et servis en thermorette isotherme (caissette). La livraison sur nos différents sites, dans les cantines scolaires et aux personnes âgées est effectuée par nos chauffeurs dans nos camions réfrigérés.

Les repas scolaires

Repas variés
Produits bio
Diététique
Qualité
Repas à thème
Repas équilibrés

17 communes utilisent le service de restauration scolaire

Les indicateurs techniques

Nombre de repas servis	
Scolaires	31 768
Adultes self SIVOM	14 870
Adultes Self extérieurs	8 269
Repas exceptionnels	319
Personnes âgées	77 655
Repas fabriqués pour les pompiers CIAS	518
Repas fabriqués pour l'ADMR	3 349
Pour un montant de	1 052 742 € HT

Des filières courtes pour les achats

Le restaurant s'applique à favoriser les filières courtes pour ses achats de denrées alimentaires (la Charcuterie du Cagire, la SICA Pyrénéenne à Lannemezan, ...).

Contact et informations :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 17h00

Sur place dans nos bureaux :

Route du circuit - La Graouade - 31800 SAINT-GAUDENS

Par téléphone : **05.61.94.73.72**

Consultez les menus de vos enfants dans les cantines scolaires et de vos aînés sur le site internet du SIVOM
www.sivom-sigma.org

Activité complémentaire de location de chapiteaux et de podiums

Le SIVOM de Saint-Gaudens Montrejeau Aspet Magnoac propose des solutions adaptées aux besoins de chacun en matière de location de chapiteaux et de podiums. Le service des pompes funèbres assure la livraison, le montage et le démontage des structures. Le SIVOM a récupéré la compétence de la Communauté de Communes Cœurs et Coteaux du Comminges.



Pour que chaque événement soit une fête !

Les tarifs

	Surface	Prix HT	Prix TTC
5 chapiteaux 5 m X 5 m	25 m ²	120 € l'unité	144 €
6 chapiteaux 6m X 8 m	48 m ²	210 € l'unité	252 €
1 chapiteau	60 m ²	250 €	300 €
2 chapiteaux	120 m ²	320 €	384 €
3 chapiteaux	180 m ²	380 €	456 €
4 chapiteaux	240 m ²	450 €	540 €
5 chapiteaux	300 m ²	520 €	624 €
6 chapiteaux	360 m ²	590 €	708 €
7 chapiteaux	420 m ²	660 €	624 €
8 chapiteaux	480 m ²	730 €	792 €
1 chapiteau 10 m X 35 m	350 m ²	520 €	840 €
1 chapiteau 10 m X 45 m	450 m ²	700 €	876 €

Les faits marquants

➤ En raison de la crise sanitaire, seulement 2 chapiteaux auront été loués cette année 2020.

	Surface	Prix HT	Prix TTC
Podium	29 m ²	420 €	504 €
Podium mobile	40 m ²	420 €	504 €
Podium mobile	50 m ²	420 €	504 €

Les indicateurs techniques

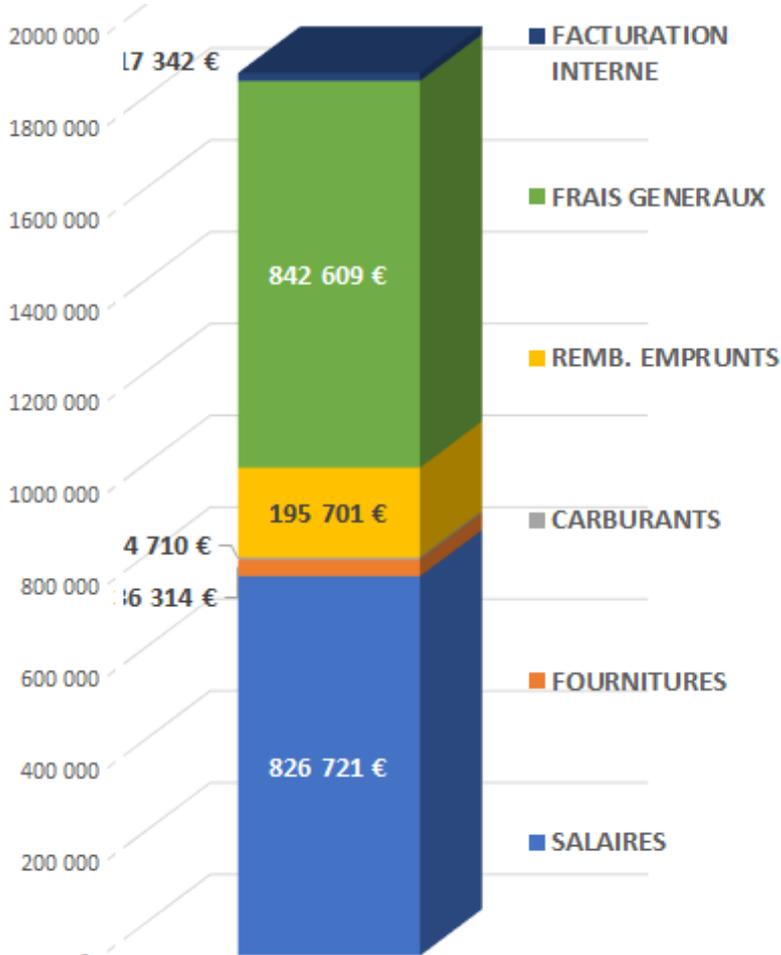


Afin de pouvoir répondre au mieux à vos besoins, veuillez réserver vos dates au plus tôt

Votre contact au SIVOM : 05 61 94 71 86

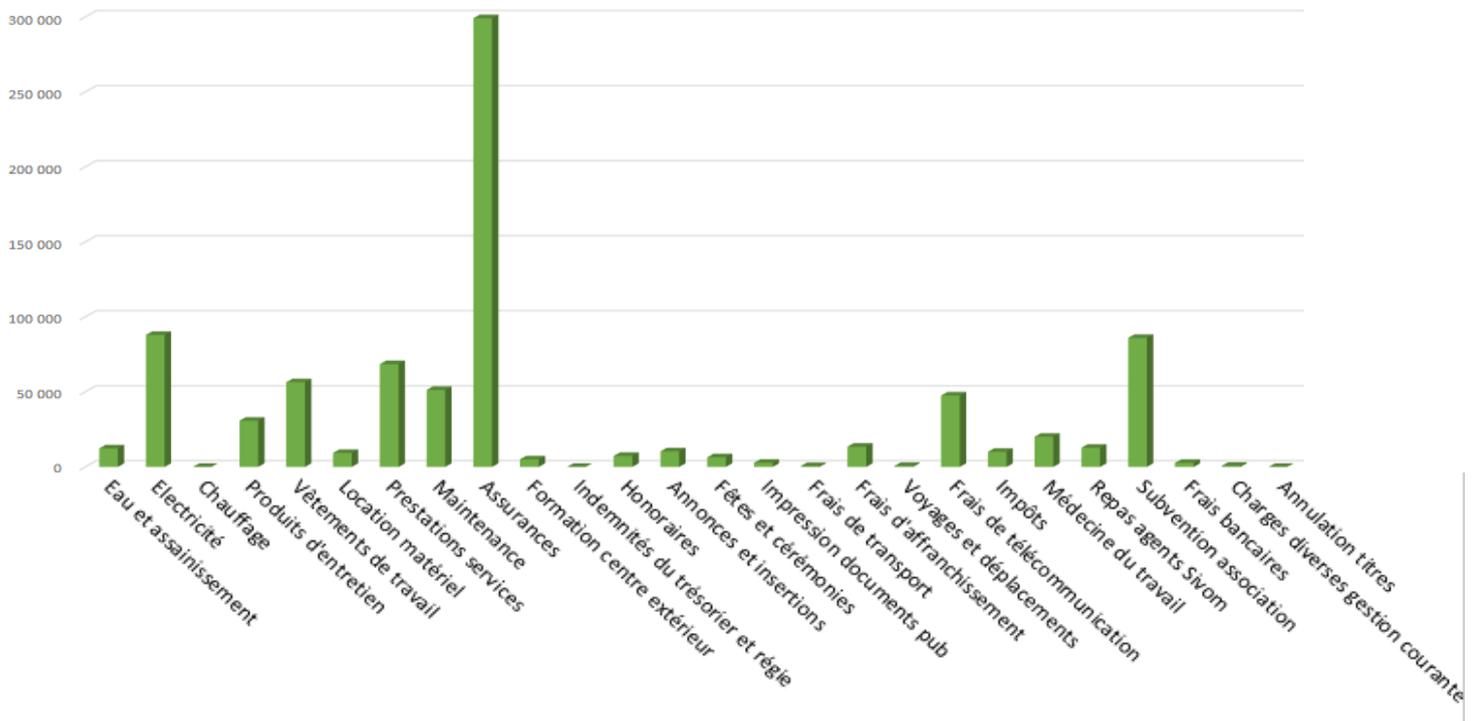


LES DÉPENSES DU SERVICE ADMINISTRATIF



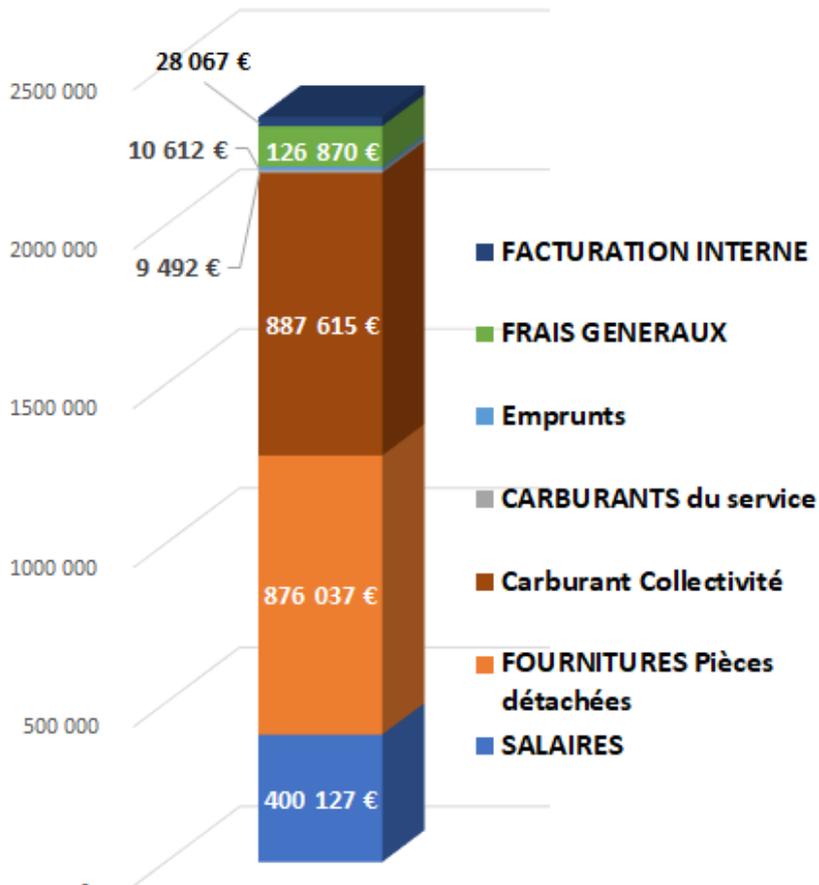
**Total des dépenses
1 923 396 €**

DÉTAIL DES FRAIS GÉNÉRAUX



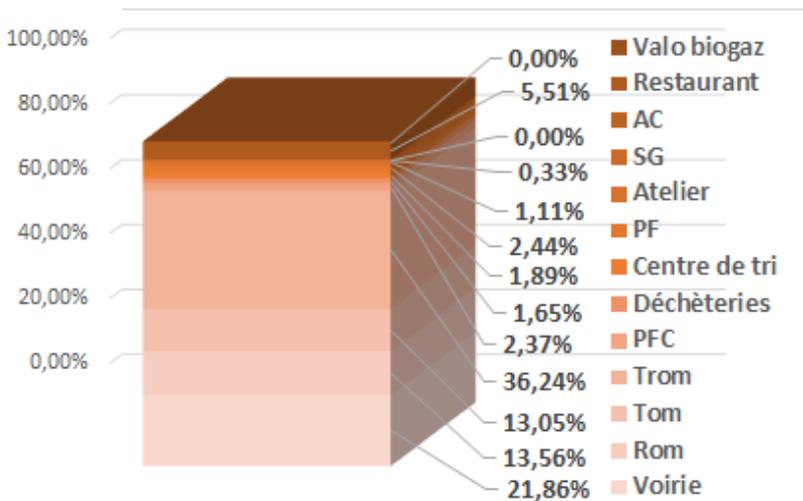


LES DÉPENSES

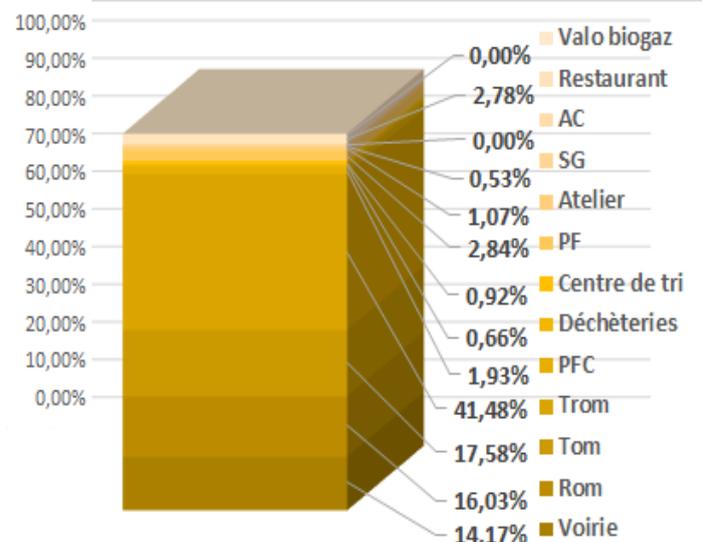


Total des dépenses
2 338 821 €

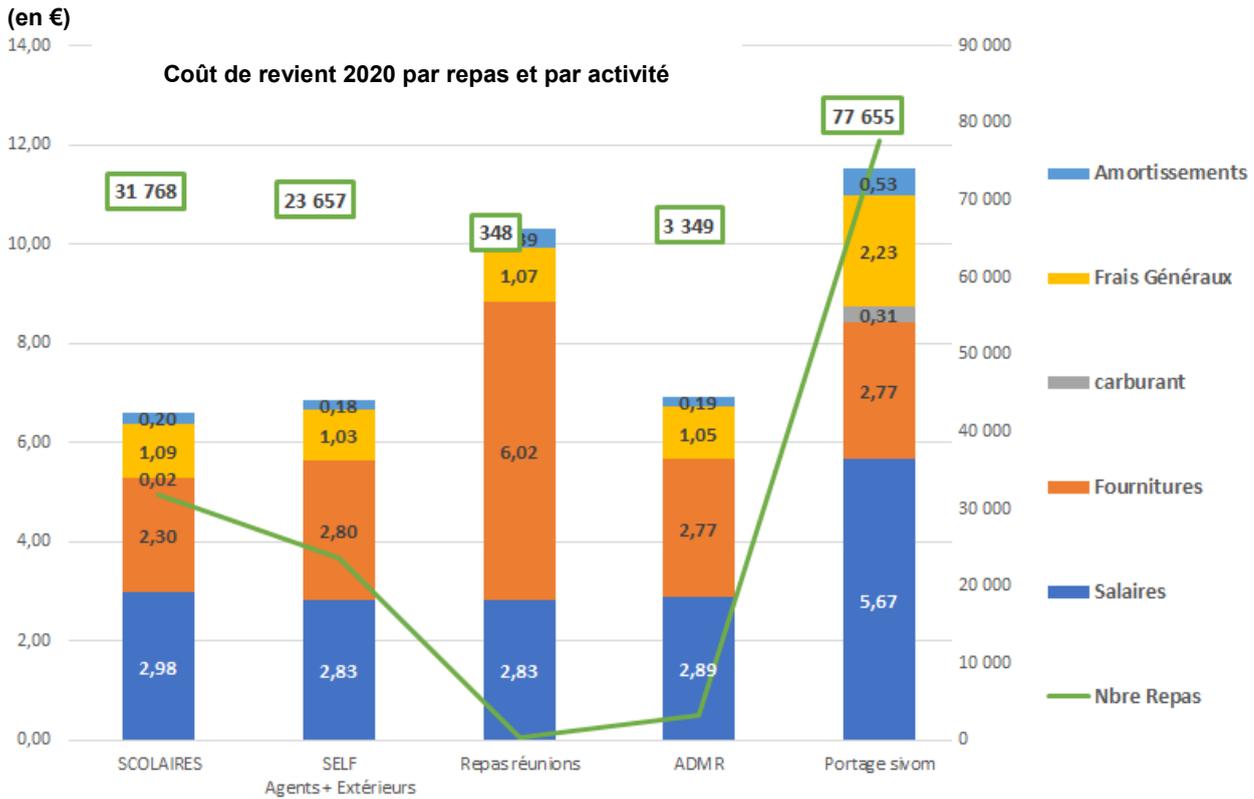
RÉPARATIONS



CONSOMMATIONS CARBURANT



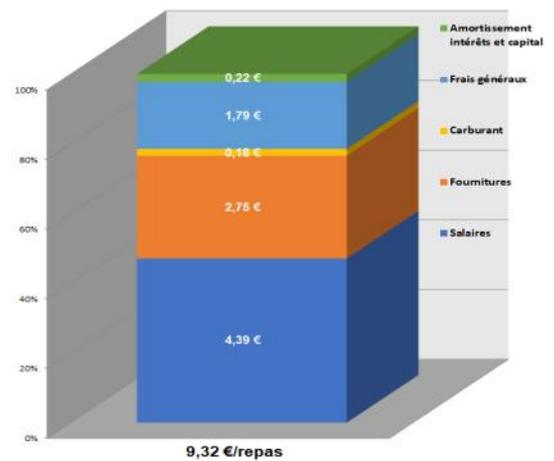
Les indicateurs financiers du service restaurant



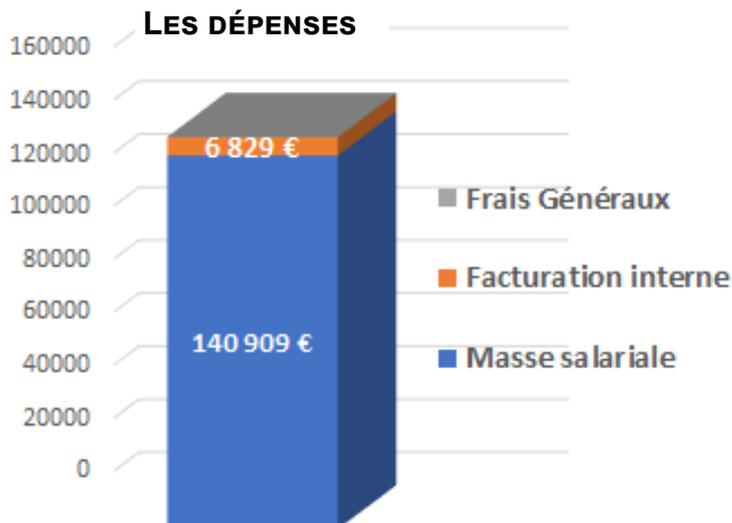
**Total des dépenses
1 275 115 €**

Création d'un nouveaux tarif ADMR pour la fabrication / livraison des repas en points relais.

Coût de revient moyen 2020 d'un repas



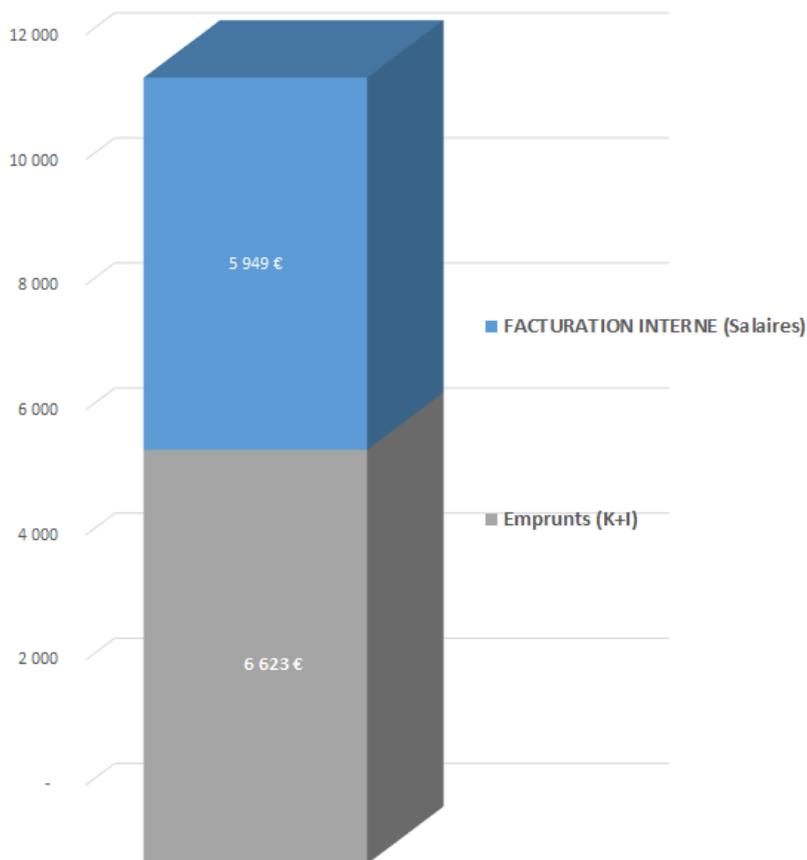
Les indicateurs financiers du secrétariat intercommunal



**Total des dépenses
147 901 €**

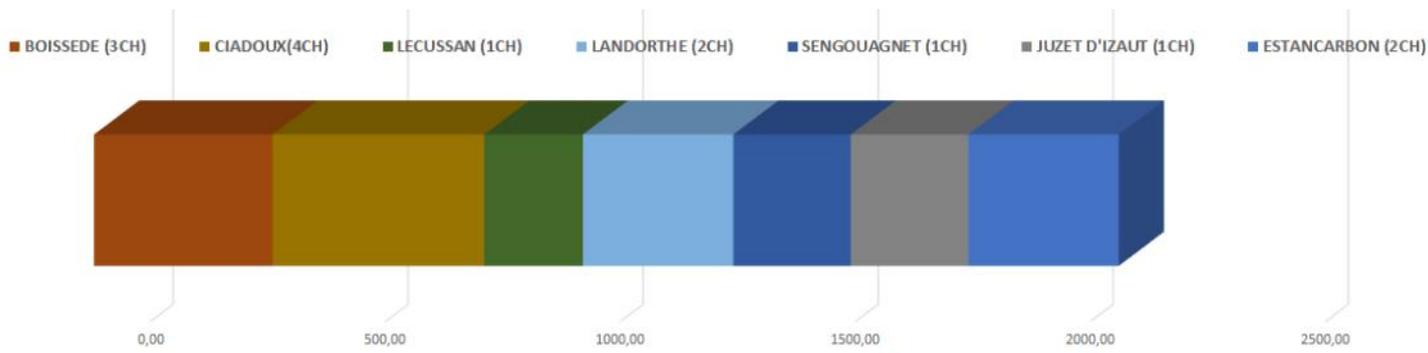


LES DÉPENSES



**Total des dépenses
12 572 €**

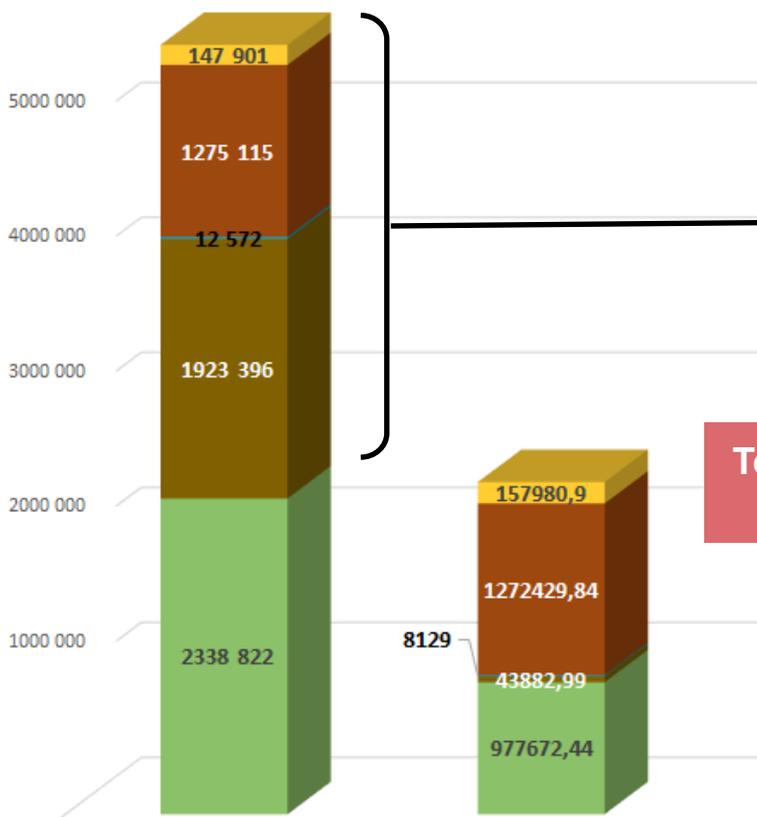
RÉPARTITION DES LOCATIONS SUR LES COMMUNES



(CH) : Chantiers



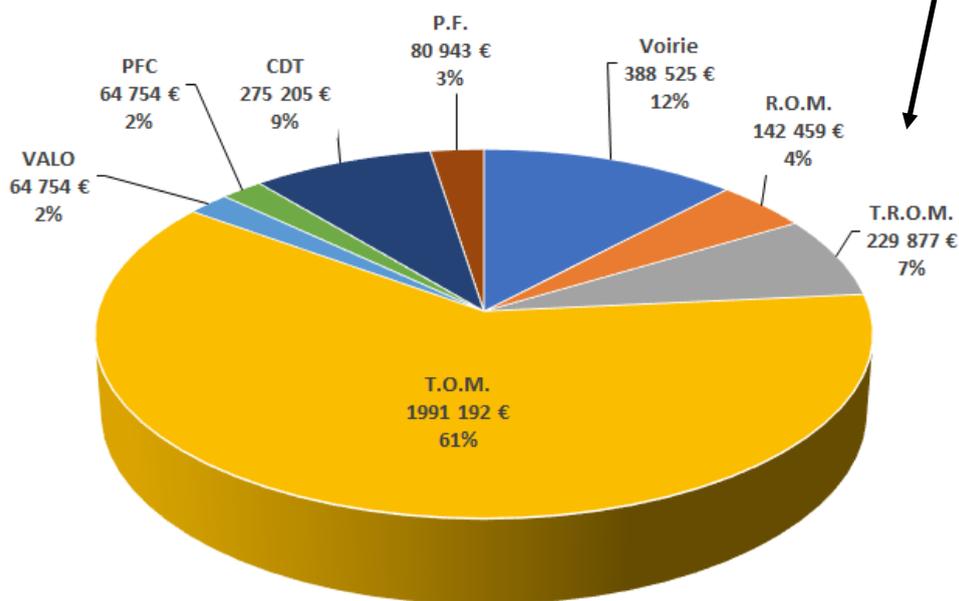
**Total dépenses
5 697 805 €**



**Frais généraux à répartir
dans les services
3 237 709 €**

**Total Recettes
2 460 95 €**

- Total Secrétariat Intercommunal
- Total Restaurant
- Total Activité complémentaire
- Total Service Général
- Total Atelier



- TOM : Traitement des Ordures Ménagères
- CDT : Centre de Tri
- ROM : Ramassage Ordures Ménagères
- PFC : Plate-Forme de Compostage
- PF : Pompes Funèbres
- TROM : Transport Ordures Ménagères
- VALO : Valorisation Biogaz
- Voirie

- Sur le sujet de l'élimination et la gestion des déchets, plusieurs réflexions doivent être lancées dès à présent pour anticiper les nouvelles réglementations en matière de déchets ménagers :
 - Extension des consignes de tri qui interviendra le 1 janvier 2023 et dans l'attente du positionnement de la collectivité (SIVOM-SYSTOM) sur son intégration au projet de centre de tri commun aux départements du 65 et 32, mise en place de l'adaptation du centre de tri de Villeneuve de Rivière aux nouvelles consignes
 - Traitement des ordures ménagères résiduelles et devenir du site du Pihourc avec les nouvelles contraintes qui lui seront imposées à partir de 2025, à savoir diminution de 50% des déchets enfouis et augmentation de la TGAP sur les déchets entrants (65€/t)
- Le SIVOM se rapproche de la Région et de l'État pour une aide à la définition du programme de l'étude qui sera lancée en 2021 et qui a pour objet : la régularisation de la situation SIVOM / SYSTOM d'ici 2022.
- Réalisation du Crématorium à Villeneuve de Rivière
- Agrandissement des déchèteries (St Gaudens, Montréjeau, Aspet, Castelnau Magnoac)
- Aménagement de la Plate-forme de compostage
- Réfection des vestiaires et de la salle de repas pour le personnel du Pihourc



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Le SIVOM a une obligation de continuité du service public.

Tout au long de l'année 2020, en raison des mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre l'épidémie Covid -19 le SIVOM a mis en place un plan de continuité de ses activités.

Certaines activités ont été beaucoup plus impactées que d'autres par ces mesures : réorganisation de la gestion des déchets sur le territoire du SIVOM, maintien de l'activité du service des pompes funèbres, maintien du service de portage de repas aux personnes âgées, mesures individuelles de protection sanitaire plus ou moins contraignantes, ...

Dès les premières directives nationales, le SIVOM a nommé un référent COVID et mis en place des mesures dans tous les différents services avec :

- la communication des consignes, des numéros d'urgence et d'informations (affichages, marquages au sol, notes de service,...)
- la mise en place des consignes de prévention individuelles (gel hydroalcoolique, dans les bureaux, les véhicules,)
- le renforcement des consignes de prévention individuelles : port du masque obligatoire, pas de rassemblements, pas de rapports de contact (embrassades, poignées de mains,...).

La montée en puissance des actions menées depuis le 17 mars (date du début du confinement)

Des mesures de protection individuelle sont appliquées à l'ensemble du personnel et sont adaptées à l'activité des agents dans chaque service :

- sous-gants (latex) à mettre sous les gants de protection habituels
- combinaisons jetables
- sopalin
- désinfectant en pulvérisateur, en flacons
- désinfectant en fumigène (déclenché en cabine chauffeur tous les vendredis midi)
- masques respiratoires, 2 par jour et par agent de la collecte (changement à la pause)
- eau déminéralisée + savon pour lavage des mains
- 1 seul rippeur derrière le camion si la collecte le permet sinon 2 rippeurs

Informations complémentaires :

Pendant cette période compliquée, l'ensemble des astreintes sont maintenues afin de sécuriser la continuité du service. L'ensemble des personnels confinés au domicile restent joignables et disponibles pour toutes nécessités des services. Les agents sont polyvalents et renforcent en fonction de leurs qualifications (permis) et sur volontariat, au coup par coup les services qui manquent de personnel.

Toutes les mesures ont été modifiées et réadaptées en fonction de l'évolution de la situation et des nouvelles directives gouvernementales.

Protégeons-nous et protégeons les autres



Se laver régulièrement les mains ou utilisez une solution hydroalcoolique



Portez un masque



Saluer sans serrer la main, arrêter les embrassades



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Respecter une distance de 2 m avec les autres en mangeant et en buvant



Eviter de se toucher le visage



Limiter les contacts sociaux



Aérer les pièces très souvent



Utiliser des mouchoirs



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



Le service restauration

1ère phase (à partir du 17 mars 2020) :

➤ la fabrication et le portage de repas aux personnes âgées est assuré.

Malgré l'effectif réduit dans le service, une moyenne de 230 repas sont servis tous les jours (du lundi au dimanche) sur le territoire du SIVOM.

A noter environ 35 personnes inscrites en plus depuis le début de cette période de confinement.

L'équipe des chauffeurs pour le portage est renforcée ponctuellement par les agents du service voirie.

- fermeture du restaurant au public
- réorganisation des périodes de repas au restaurant pour les agents sur leur lieu de travail :
 - échelonnement des créneaux de repas par service
 - Mise en place des distances de sécurité
- le 18 mars 2020, fermeture du restaurant au personnel du SIVOM

2ième phase (après le déconfinement) :

➤ La fabrication et le portage de repas aux personnes âgées est toujours assuré.

Les personnes nouvellement inscrites ont continué à utiliser le service.

- Maintien de l'échelonnement des créneaux de repas par service
- Mise à jour régulière de la jauge autorisée en fonction des directives réglementaires.
- Maintien des distances de sécurité
- Reprise progressive du service de repas aux extérieurs (formation et autres) et fermeture à nouveau aux extérieurs à partir du mois d'octobre



Le service général

1ère phase (à partir du 17 mars 2020) :

➤ la diffusion des renseignements aux administrés (effectif réduit) est assurée

05 61 94 73 73 ou 0800 573 486

- Fermeture au public des bureaux à la Graouade
- Mise en place du télétravail pour lesquels la continuité des activités le nécessitent (paye, comptabilité, saisie analytique, saisie Octime,...)
- Renforcement du ménage sur les sites, bureaux, etc...

2ième phase (après le déconfinement) :

- Réouverture des bureaux de la Graouade (sur rendez-vous)
- Maintien du télétravail quand c'est possible



Le service atelier

1ère phase (à partir du 17 mars 2020) :

➤ Le service travaille en effectifs réduits afin d'assurer les urgences de dépannage de nos véhicules qui continuent de rouler.

2ième phase (après le déconfinement) :

➤ le service travaille normalement (effectif complet) afin d'assurer les interventions sur les véhicules.



Le service des Pompes funèbres

Pendant toute l'année, l'activité des pompes funèbres (en dehors du magasin) a été maintenue dans le respect des jauges réglementaires liées à l'activité, le respect de l'ensemble des consignes sanitaires, de la distanciation.



La voirie

1ère phase (à partir du 17 mars 2020) :

➤ 17 mars 2020 : mise en sécurité de tous les chantiers en cours

- arrêts de tous les chantiers
- en fonction des qualifications des agents du service, renfort à la demande (portage de repas des personnes âgées, pompes funèbres, service transport)

2ième phase (après le déconfinement) :

➤ reprise normale de l'activité



L'ISDND du Pihourc

1ère phase (à partir du 17 mars 2020) :

- La réception et le compactage des ordures ménagères résiduelles du territoire du SIVOM et du SYSTOM est maintenue
- la station traitement lixiviats et la WAGABOX continuent de fonctionner avec un effectif réduit. Les agents travaillent par roulement de semaine complète afin d'assurer les services de réception des Ordures Ménagères Résiduelles, le fonctionnement de la station traitement lixiviats, de la WAGABOX, et le compactage des déchets.
- le site continue de réceptionner les encombrants et les gravats.

2ième phase (après le déconfinement) :

- maintien de l'activité normale du service



La plate-forme de compostage

1ère phase (à partir du 17 mars 2020) :

- 18 mars 2020 : Arrêt des entrées de déchets verts sur la plate-forme pendant 2 semaines. Pendant cette période, les agents ont broyé les déchets verts stockés jusqu'à ce que la plate-forme soit vide.
- 30 avril 2020 : reprise partielle de l'activité de la plate-forme avec les entrées de déchets verts des professionnels qui sont déjà enregistrés

2ième phase (après le déconfinement) :

- reprise de l'activité normale de la plate-forme



La communication

1ère phase (à partir du 17 mars 2020) :

- 17 mars 2020 : annulation de toutes les visites programmées (centre de tri/site du Pihourc) et animations scolaires
- diffusion en temps réel des informations sur l'évolution des dispositions prises par le SIVOM dans les Mairies et les Communauté de Communes, dans la presse (Dépêche, Gazette, Petit journal, Petite République), sur le site internet et la page Facebook du SIVOM, sur les panneaux lumineux des villes de Saint-Gaudens et Montréjeau.

2ième phase (après le déconfinement) :

- reprise des visites avec respect de la jauge
- reprise des animations en extérieur (marchés, Lac de Montréjeau)
- jusqu'à la fin de l'année, aucune communication en porte à porte, aucune animation dans les écoles



Un doute ? Une question ?
Appelez le 0800 573 486



Le centre de tri

1ère phase (à partir du 17 mars 2020) :

- 17 mars 2020 : arrêt de la collecte des Emballages et pa les entrées de produits à recycler sont interrompues.
- La chaîne a continué à fonctionner semaine 12 pour éliminer les stocks amont et mettre le site en sécurité.
- 23 mars 2020 : fermeture du centre de tri

2ième phase (après le déconfinement) :

- Les entrées d'emballages recyclables ont augmenté dans de grosses proportions suite au déconfinement. Le service a déjà mis en place le roulement de travail en 2/8 au centre de tri et ce, jusqu'au début du mois de juillet afin d'absorber ces quantités importantes d'apport et d'anticiper aussi les apports de l'été qui chaque année gonflent nos tonnages. Nous sommes restés vigilants quand à la qualité des produits entrants, quelques dérives ayant eu lieu pendant le confinement.



Nos déchèteries :

Saint-Gaudens Les Tourreilles
Aspet Castelnau-Magnoac

1ère phase (à partir du 17 mars 2020) :

- 18 mars 2020 : FERMETURE des 4 déchèteries
- 21 avril 2020 : réouverture partielle des 4 déchèteries avec des règles particulières strictes pour assurer la sécurité sanitaire des usagers et de nos agents.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 7h45 à 12h30

- Tous les flux ne sont pas acceptés.
- L'entrée sur le site réglementé.

2ième phase (après le déconfinement) :

- L'ensemble de nos déchèteries fonctionnent à nouveau aux jours et heures d'ouverture habituelles.
- Les entrées sur le site sont toujours réglementées et les consignes sanitaires toujours en vigueur.
- L'ensemble des flux est accepté, nos repreneurs ayant aussi repris leurs activités.



Le transport des déchets

1ère phase (à partir du 17 mars 2020) :

- 17 mars 2020 : les agents du service transport ont procédé à l'affichage d'informations particulières sur toutes les colonnes aériennes et enterrées du territoire suite aux nouvelles dispositions.
 - les agents du service ont renforcé les services en manque de personnel (Ramassage Ordures Ménagères)
 - Arrêt des locations de bennes aux particuliers et professionnels (sauf exception des entreprises qui continuent leur activité)
- Les demandes de devis sont réalisées normalement.
- Arrêt de l'activité des chauffeurs grues (arrêt de la collecte des points-tri.
 - 6 avril 2020 : les débordements des colonnes dans les points-tri signalées par les élus des communes a nécessité d'effectuer la collecte exceptionnelle des points-tri.
 - 22 avril 2020 : les agents du service renforcent le service des déchèteries pour conduire le packmat.

2ième phase (après le déconfinement) :

- reprise progressive de l'ensemble de l'activité (collecte des points-tri, transport des déchets ménagers vers les repreneurs, ...)



La collecte sélective



- 18 mars 2020 : arrêt de la collecte des Emballages et papier en bac jaune à Saint-Gaudens et Montréjeau
- arrêt de la collecte de l'ensemble des colonnes enterrées et aériennes des emballages (papiers, emballages) sur toutes les communes du territoire du SIVOM (vidage exceptionnel en cas de débordement signalé par les élus des communes)
- 19 mars 2020 : arrêt de la collecte du verre

2ième phase (après le déconfinement) :

- Toutes les collectes d'emballages recyclables et de verre ont repris normalement. Certaines tournées ont même été renforcées afin de palier à l'engorgement des points d'apport volontaire (points-tri aériens et colonnes enterrées).
- En effet, après le déconfinement les usagers ont apporté en masse ce type de déchets qu'ils avaient dû stocker chez eux, nos collectes étant suspendues et nos points d'apport étant inutilisables.



La collecte des cartons

1ère phase (à partir du 17 mars 2020) :

- 17 mars 2020 : arrêt de la collecte des cartons pour les commerçants
- 10 avril 2020 : reprise de la collecte des cartons pour les professionnels ouverts, les hôpitaux, EHPAD, ... tous les vendredis

2ième phase (après le déconfinement) :

- reprise de l'activité normale du service



La collecte des Bio-déchets

1ère phase (à partir du 17 mars 2020) :

- 19 mars 2020 : arrêt de la collecte des bio-déchets des professionnels

2ième phase (après le déconfinement) :

- reprise de l'activité normale du service



La collecte des ordures ménagères

1ère phase (à partir du 17 mars 2020) :

- Dans le cadre de la continuité du service public, la collecte des ordures ménagères a été maintenue

2ième phase (après le déconfinement) :

- 23 avril 2020 : les communes de Miramont, Ausson, Villeneuve de Rivière et Aspet centre-ville passent à 1 seule collecte en porte à porte par semaine, le LUNDI.
- Les effectifs des équipes de collecte sont renforcées et complétées avec des agents du TROM et de l'ISDND pour conduire les camions, par des agents du centre de tri pour le poste de rippeur.

Dans le cadre de la continuité du service public, la collecte des ordures ménagères a été maintenue et assurée pendant toutes les périodes de confinement.

La collecte des déchets verts

1ère phase (à partir du 17 mars 2020) :

- 18 mars 2020 : arrêt de la collecte des végétaux sur les communes de Montréjeau et Saint-Gaudens
- 22 avril 2020 : reprise de la collecte de déchets verts à Montréjeau

2ième phase (après le déconfinement) :

- maintien de l'activité normale du service



SIVOM Saint Gaudens - Montréjeau - Aspet - Magnoac
 Route du Circuit - La Graouade - 31800 Saint Gaudens